

**REGISTRE
DES BAPTEMES, MARIAGES ET
SEPULTURES
DE LA PAROISSE DE GRAFFIGNY –
CHEMIN**

ANNEES 1722 à 1737



Copie du registre détenu par les Archives Départementales de Haute-Marne sous
la cote E 2960 . BMS . 1722 - 1737

Mode d'emploi

Les registres.

Les registres de Grafigny - Chemin, jusqu'en 1775, puis les registres de Graffigny et de Chemin après cette date qui a connu la création d'un vicariat permanent à Chemin, se présentent sous la forme de feuillets sur lesquels sont enregistrés, soit de façon chronologique globale, soit de façon analytique les baptêmes, les mariages et les décès survenus dans la paroisse. Tous ces feuillets ont été réunis dans des registres numérisés et consultables sur le site des Archives départementales de Haute-Marne. Ceci explique les mentions de pagination, ajoutées systématiquement afin de permettre une consultation rapide des originaux sur Internet.

- **La page** : Il s'agit du numéro de chaque page du registre globalisé, de 1 (première page disponible) à 322 (dernière page disponible pour le présent registre). Les pages vierges ont été également numérotées.
- **Le feuillet** : Numéro du feuillet, compté du premier jusqu'au 161^{ème} et dernier du présent registre. Le numéro de feuillet correspond évidemment à chaque page impaire. Les feuillets vierges ont été également numérotés.
- **Le numéro de vue informatique** : La numérisation du document a été effectuée livre ouvert et chaque vue présente deux pages de deux feuillets différents. Cette référence, présentée sous la forme numéro de la vue / numéro total des vues (163 pour le présent registre), est indispensable pour retrouver rapidement la partie du document original correspondant au texte.

Les adaptations

La copie du document original a été réalisée avec le plus de soins possible, ce qui n'exclut pas les imperfections (fautes, erreurs diverses, interprétation erronée...); elle correspond au texte original à quelques exceptions près.

En premier lieu, les fautes d'orthographe relevées sur l'original ont été corrigées, mais les tournures archaïques de l'époque sont, dans toute la mesure du possible, conservées. (A noter que les fautes observées à partir de nos conventions actuelles correspondaient peut-être à l'usage courant de l'époque).

Au XVIII^{ème} siècle, les patronymes ne possédaient pas de forme figée comme c'est le cas aujourd'hui. Il est courant d'observer deux ou trois écritures différentes pour le patronyme d'une même personne dans le même texte (dans le texte de l'acte et lors des signatures des témoins). Un patronyme est souvent écrit « Royer » dans le texte et les titulaires de ce nom signent tous « Rouyer ». Compte tenu de l'importance généalogique, les patronymes ont été saisis conformément au texte original et sans correction, sauf erreur évidente ; en revanche, les suspicions d'erreurs détectées ou supposées ainsi que les omissions font l'objet d'un commentaire.

Les prénoms sont souvent écrits avec des fautes ; il existe également des abréviations peu évidentes. Les prénoms ont été corrigés pour correspondre aux pratiques actuelles.

Les marques hors textes

Quelques ajouts complètent le texte original entre parenthèses :

- Les numéros de pages, de feuillets et de vues (cf. ci-dessus)
- Des bribes de texte entre parenthèses : Il s'agit soit de compléter un mot omis dans le texte original (exemple : le mois de janvier systématiquement omis pour les dates de début d'année), soit d'apporter une explication, soit de signaler un ou plusieurs mots non déchiffrés.
- (?) Ce signe correspond à un doute qui s'applique au mot précédent qui n'a pu être déchiffré avec certitude.

Remarque

Le présent registre qui couvre incomplètement les années 1722 à 1737 est parfois désordonné et privé de toute chronologie logique. Non seulement les actes ont été réunis sans ordre (mariages avec les décès, puis mariages avec les naissances) mais des erreurs sont nombreuses (une naissance au milieu des décès, ou le contraire...) La présente copie a conservé intégralement le déroulement du registre ; par ailleurs, le sommaire en fin d'ouvrage permet de retrouver facilement les principales séquences chronologiques. Mais il est impossible de tout noter sans recopier intégralement les actes et on doit conseiller aux généalogistes de consulter l'ensemble du registre pour être certain de ne rien omettre.

E dépôt 2960. BMS 1722 – 1737

(Page 1, 1^{er} feuillet, 2/163)

1721 et 1722

Livre ou registre baptistaires pour enregistrer tous les baptêmes de la paroisse de Graffigny Chemin reçus par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt mon annexe pour l'année 1721 et suivantes.

François, fils légitime de **Servais Chevallier** et de **Louise Adin**, paroissiens de Graffigny est né le vingt-neuvième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le même jour mois et an ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Gabrielle Chevallier, laquelle a déclaré ne savoir signer, de ce interpellée.

Ont signé : F Quentin, C Baudel

Anne, fille légitime de **Servais Chevallier** et de **Louise Adin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-neuvième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt et un ; a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Husson et pour marraine Anne Chevallier demeurant audit Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

A signé : Besancenot, C Baudel

Jean, fils légitime de **Jean Duhay** et de **Magdeleine Marchандаud** (lire **Marchaudot**) est né le cinquième du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt et un et baptisé le septième du même mois ; a eu pour parrain Jean Gaudé et pour marraine Marie Mathieu ; le parrain a signé et la marraine non pour n'avoir usage de lettre de ce requis.

Ont signé : J Gaudé, C Baudel

(Page 2, 3/162)

Joseph Edme, fils légitime de **Joseph Leblanc** et de **Françoise Violard** est né le neuvième du mois de juillet mil sept cent vingt et un et baptisé ce même jour du même mois et an ; a eu pour parrain Edme Magdeleine et pour marraine Marie Quentin qui ont déclaré n'avoir usage de lettre de ce requis.

A signé : C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Marguerite Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-huitième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin, fils de Me Joseph Quentin notaire, et pour marraine Anne Vidrienne demeurant audit Graffigny ; laquelle marraine a déclaré ne savoir signer de ce interpellée.

Ont signé : N Quentin, C Baudel

Joseph, fils légitime de **Joseph Vigneron** et de **Nicole Mécuzon** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-neuvième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Vigneron, fils de Pierre

Vigneron et pour marraine Jeanne Bailly, laquelle a déclaré ne savoir signer pour n'avoir l'usage de lettre de ce requis.

A signé : C Baudel

Claude, fils légitime de **Jean Mouzon** et de **Marie Soyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-huitième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le vingt-neuf dudit mois et an ; a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Marguerite Aubry, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Marchal, N Petit prêtre

(Page 3, 2^{ème} feuillet, 3/163)

Barbe, fille légitime de **Jean Pissotte** et d'**Elisabeth Mathieu** (?) ses père et mère est née le dix-huit du mois de septembre de l'an 1721 et a été baptisée le 19 du même mois et an ; a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Barbe Husson qui a déclaré ne savoir signer de ce requis ; le parrain a signé.

Ont signé : Pierre reine, C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Jean Chevallier** et de **Jeanne Audin** (lire **Adain**) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le onzième octobre de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le même jour desdits mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Regnault et pour marraine Magdeleine Margueron, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Baudel, J Regnault

François, fils légitime de **Nicolas Regnault** (le mari de Barbe Mathieu est nommé **Henri Renaut** par ailleurs) et **Barbe Mathieu** son épouse, paroissien de Graffigny, est né le 8^{ème} novembre de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le neuf dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Quartier et pour marraine Damoiselle Marguerite de Mance, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés.

A signé : Bresson prêtre

Nicolas, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le neuvième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le dix dudit mois et an, il a eu pour parrain Nicolas Gaudez et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Gaudez, Petit prêtre

(Page 4, 4/163)

Anne, fille légitime de **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-deux du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisée le vingt-trois dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Messire Charles de Vidrange, écuyer demeurant audit lieu et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, lesquels ont signé avec moi prêtre aussi soussigné.

Ont signé : Marie Anne de Mance, de Vidrange, Petit prêtre

François, fils légitime de **Nicolas Quentin**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marie Poirson** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-cinquième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt et un et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Didier et pour marraine Marie Reine, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Didié, Petit prêtre

Catherine, fille légitime de **Jean Quentin** le jeune et de **Barbe Gillot** son épouse est né le vingt-cinq février de l'an mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le 26 dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Catherine Mathieu, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : N Reine, C Mathieu, Petit prêtre

Marguerite, fille légitime de **Jean Quentin** le jeune et de **Barbe Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-cinq février de l'an mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le vingt-six dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Laurent et pour marraine (Page 5, 3^{ème} feuillet, 4/163) Anne Didier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, Petit prêtre

Edme Joseph, fils légitime de **François Fallot** et de **Marie Vignerot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-sixième jour du mois de février de l'an mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le même jour dudit mois et an, il a eu pour parrain Edme Magdelaine et pour marraine Marie Quentin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Petit prêtre

Anne, fille légitime **d'Etienne Pierrot** et de **Marie Beson** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-sixième du mois de février de l'an mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; a eu pour parrain François Fallot et pour marraine Anne Chevallier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Fallot, Petit prêtre

Denis, fils légitime de **Jean Brachard** et de **Magdeleine Caillet** son épouse est né le septième de mars de l'an mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Caillet et pour marraine Anne Guichard, lesquels ont signé avec nous les jours et an que dessus.

Ont signé : A Guichard, J Caillet, D Richard, Petit prêtre

(Page 6, 5/163)

François, fils légitime de **François Dié** et de **Barbe Martin** est né le vingt-septième mars et baptisé ce même jour de la même année 1722 ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Dié et pour marraine Marguerite Martin (?) qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Lacroix** et de **Thérèse** (un blanc. L'acte de décès de l'enfant du 24 juin nomme l'épouse **Lariare**) son épouse, paroissiens de Graffigny est né le mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le même jour dudit mois et

an ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Marie Collin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, Petit prêtre

(Remarque : le jour de naissance n'est pas indiqué. La naissance se situe donc entre le 1^{er} avril et le 22 avril 1722)

Anne Barbe, fille légitime de **François Vaillant** et d'**Anne Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-deuxième jour du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-deux, et a été baptisée le vingt-trois dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Elophe Regnault et pour marraine Anne Barbe Vaillant, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : E Regnault, C Baudel

Anne, fille légitime de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-troisième jour du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Anne Rouyer, demeurant audit Graffigny ; laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martin, C Baudel

(Page 7, 4^{ème} feuillet, 5/163)

Jean, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Gabrielle Gonin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-sixième d'avril de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le vingt-sept dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Anne Chevallier demeurant audit lieu ; laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martin, C Baudel

Jean Baptiste, fils légitime de **Pierre Gonin** et de **Barbe Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née l'onzième jour du mois de juin de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Vigneron, fils de Pierre Vigneron demeurant audit lieu, et pour marraine Barbe Husson, aussi demeurant audit Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Jean Baptiste, fils légitime de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minet** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-neuvième juillet de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Quentin, fils de Jean Quentin demeurant à Chemin, et pour marraine Marguerite Marchal, fille de Claude Marchal, aussi demeurant audit Chemin ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, C Petit prêtre

(Page 8, 6/163)

Marguerite, fille légitime de **Pierre Picaudé** et de **Jeanne Diez** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le huitième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisé le neuvième dudit mois et an ; Elle a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marguerite Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Claire, fille légitime de **Claude Maitre** et de **Benigne Riotte** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le douzième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée à la maison à cause du danger de mort par Catherine Lienard, sage-femme demeurant à Graffigny en présence de plusieurs autres femmes qui ont déclaré ne savoir signer ; les cérémonies ont été faites à l'église ledit jour douzième d'août même année ; elle a eu pour parrain Nicolas Besancenot, régent d'école demeurant audit Graffigny et pour marraine Marguerite Voillot demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

Anne, fille légitime d'**Hubert Rouyer** et d'**Anne Chevallier** son épouse, paroissiens de Graffigny est née le treize du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Edme Magdeleine et pour marraine Anne Chevallier, tous deux demeurant audit Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

(Page 9, 5^{ème} feuillet, 6/163)

Jeanne, fille légitime de **Claude Larcher** et de **Barbe Regnault** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-quatrième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Joseph Picaudé demeurant à Chemin et pour marraine Jeanne Martin, aussi demeurant audit Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudez, C Baudel

Mathieu, fils légitime de **Nicolas Picaudez** et de **Catherine Guillery** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le premier octobre de l'année mil sept cent vingt-deux et baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Mathieu Picaudez demeurant à Soulaucourt et pour marraine Jeanne Jannel demeurant à Nijon, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Picaudé, C Baudel

Henri, fils légitime de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Rouyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le deuxième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-deux, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Henri Cuny et pour marraine Anne Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Anne, fille légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le quatrième d'octobre de l'an mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le cinquième dudit mois et an ; a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Anne Mercier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : J Quentin

(Page 10, 7/163)

Anne, fille légitime de **Thomas Richier** et d'**Anne Turbin**, (Thomas Richier a épousé **Anne Martin** le 1 février 1717) ses père et mère, paroissiens de Graffigny, est née le douzième

d'octobre de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Anne Barbe Gonin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Ni Richier, C Baudel

Anne, fille légitime de **François Masson** et de **Magdeleine Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le dix-huitième jour d'octobre de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Anne Vigneron, laquelle a déclaré ne savoir signer

Ont signé : Jean Martin, C Baudel

Marie Anne, fille légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Vigneron** son épouse paroissiens de Graffigny est née le vingtième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le vingt et un du même mois et an ; elle a eu pour parrain François Richier et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, lesquels ont signé avec moi, Sulpice Cousin, prêtre vicaire de Malaincourt en lieu et place de Monsieur Baudel, prêtre curé de Graffigny.

Ont signé : François Richier, Marianne de Mance, S Cousin

Jacques, fils légitime de **Claude Regnault** (lire **Renaut**) et **d'Anne Bruot** (lire **Briot**) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le (Page 11, 6^{ème} feuillet, 7/163) sixième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-deux, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jacques Begez et pour marraine Jeanne Regnault, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Petit, prêtre

Anne, fille légitime de **Claude Regnault** (lire **Renaut**) et **d'Anne Bruot** (lire **Briot**) son épouse, paroissiens de Graffigny est née le sixième de novembre de l'année mil sept cent vingt-deux et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; a eu pour parrain Dominique Jacot et pour marraine Anne Guichard, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Dominique Jacquot, C Petit prêtre

(Page 12, 8/163) : page vierge

(Page 13, 7^{ème} feuillet, 8/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mariages qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin reçu par maître Claude Joseph Baudel, curé desdits lieux et Malaincourt son annexe pour l'année 1721 et suivantes.

L'an mil sept cent vingt et un, le douzième jour du mois de juillet, entre **Etienne Ferry**, veuf de **Marie Marseaux**, paroissiens de la paroisse de Soulaucourt, et **Anne Laumont**, fille de feu **Adam Laumont** et de **Marie Mathieu**, paroissienne de la paroisse de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé dudit lieu de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : François Reine (?), J. Reine, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt-neuvième jour du mois de juillet, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Etienne Ferry**, veuf de feu Marie Marteaux, de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Anne Laumont**, fille de feu **Adam Laumont** et de défunte **Marie Mathieu** ses père et mère d'autre part, de cette paroisse, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse de Soulaucourt par Monsieur Dugoy prêtre curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ou opposition, je soussigné Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence (Page 14, 9/163) de François et Jean Reine, et Nicolas Besancenot, parents et témoins qui ont signé avec moi lesdits jour et an susdits. Les parties ont déclaré ne savoir signer pour n'avoir usage de lettre.

Ont signé : François Reine, I Gounin, Michel Cannos (?), J Reine, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le huitième jour du mois de novembre, **Jean Richier**, fils de **Thomas Richier** et de défunte **Anne Pultier**, ses père et mère d'une part, et **Jeanne Rouillon**, fille de **Nicolas Rouillon** et d'**Anne Gonin**, aussi ses père et mère d'autre part, de cette paroisse de Graffigny Chemin, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé dudit Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui ont signé aussi les an et jour susdits.

Ont signé : Thomas Richier, Jean Richier, N Mathieu, Jean Martin, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt-cinquième jour du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Jean Richier** fils de **Thomas Richier** et de défunte **Anne Pultier**, ses père et mère d'une part, et **Jeanne Rouillon**, fille de **Nicolas Rouillon** et d'**Anne Gonin** ses père et mère d'autre part (Page 15, 8^{ème} feuillet, 9/163) tous deux de cette paroisse, savoir le premier le dimanche neuvième dudit mois de novembre, le second le jour de fête St Martin, onze du courant, et le troisième le dimanche seizième dudit mois de novembre sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je Nicolas François Petit, prêtre desservant en lieu et place de Me Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise en présence de Thomas Richier, Nicolas Mathieu, Jean Martin, et Nicolas Besancenot, tous parents et témoins qui ont signé avec moi et les parties les an et jour que dessus.

Ont signé : Marque ne Nicolas Ravillon : +, Jean Richier, Thomas Richier, Joseph Rouyer, Mathieu, Jean Martin, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt-septième décembre, **Pierre Parmentier**, fils d'**Aimé Parmentier** et de **Barbe Bouton**, ses père et mère de la paroisse de Vouton-Haut (?) d'une part et **Catherine Regnault**, fille d'**Hilaire Regnault** et de défunte **Pierrette Thiébaud**, aussi ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Nicolas François Petit, prêtre commis par Monsieur Baudel, en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : L Renaut, (signature illisible) K Brenel, Besancenot, Petit prêtre

(Page 16, 10/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le lundi dix-neuvième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-huitième décembre mil sept cent vingt et un, le second le premier jour de l'année, fête de la circoncision de Notre Seigneur et le troisième le dimanche quatrième jour de janvier, entre **Pierre Parmentier**, fils d'**Edme Parmentier** et de **Barbe Bouton** ses père et mère de la paroisse de Voutton le Haut d'une part, et **Catherine Regnault**, fille d'**Hilaire Regnault** et de défunte **Pierrette Thiébaud**, aussi ses père et mère d'autre part, de cette paroisse, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit Voutton sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition suivant la lettre de Monsieur Mouillet, prêtre curé dudit lieu, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées par la Sainte Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi ; les parties ont déclaré ne savoir signer ; les jour et an que dessus.

Ont signé : A Regnault, Antoine Caillet, R Brenel, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-quatrième jour du mois de janvier, **Jean Mercier**, fils de défunt **Jean Mercier** (Page 17, 9^{ème} feuillet, 10/163) et d'**Elisabeth Pissotte**, ses père et mère, et **Jeanne Thuez**, fille de défunt **Julien Thuez** et de défunte **Anne Rouyer**, aussi ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Mercier, F Pissotte, A Tué, M Rouyer, JP Pissotte, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-quatrième janvier, **Joseph Gillot**, fils de **Jean Gillot** et de **Barbe Peltier**, ses père et mère, d'une part, et **Cécile Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de **Cécile Collin**, aussi ses père et mère d'autre part, aussi tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt mon annexe en présence des parents et témoins qui sont signé avec moi ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Menier (?), Quentin, Jean Quantin, JH Gillot, F Pissotte, J Gillot, (signature illisible), C Baudel

(Page 18, 11/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le dixième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-cinquième janvier, le second le dimanche premier février et le troisième le dimanche huitième du mois, entre **Jean Mercier**, fils de défunt **Jean Mercier** et d'**Elisabeth Pissotte** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Thuez**, fille de feu **Julien Thuez** et de défunte **Anne Rouyer**, aussi ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction

nuptiale avec les cérémonies accoutumées par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi les jour et an que dessus.

Ont signé : Jean Mercier, F Pissotte, J Pissotte, (deux signatures illisibles), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le dixième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-cinquième janvier, le second le dimanche premier février et le troisième le dimanche huitième du mois de février, entre **Joseph Gillot**, fils de **Jean** (Page 19, 10^{ème} feuillet, 11/163) **Gillot** et de **Barbe Peltier** ses père et mère d'une part, et **Cécile Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de **Cécile Collin**, aussi ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec nous et ledit Gillot ; ladite Quentin a déclaré ne savoir signer pour n'en avoir l'usage ; les jour et an que dessus.

Ont signé : J Gillot, Thomas Richier, JH Gillot, Jean Quentin, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le quatrième avril, **Nicolas Martin**, fils de défunt **Jean Martin** et **Marie** (aucun nom écrit : il s'agit de **Vignerot**) ses père et mère d'une part, et **Anne Gillot**, fille de feu **Nicolas Gillot** et de défunte **Anne Vincent**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des soussignés parents et témoins, avec ledit Martin ; ladite Anne Gillot a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Martin, Berthault, J Quentin, C Baudel

(Page 20, 12/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le cinquième jour du mois d'avril, **Gabriel Regnaud**, fils de feu **Joseph Regnaud** et de **Claude Bulmel**, ses père et mère de la paroisse de Médonville d'une part, et **Elisabeth Brenel**, fille de **Nicolas Brenel** et de **Barbe Laumonier** ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : G Regnault, Brenel, Regnault, (signature illisible), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le douzième jour du mois d'avril, **Nicolas Margueront**, fils d'**Antoine Margueront** et de défunte **Elisabeth Marot**, ses père et mère d'une part, et **Anne Guichard**, fille de défunt **Edme Guichard** et de défunte **Jeanne Froment**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Martin, ? Guichard, J Brachard, Claude Guichard, C Baudel

(Page 21, 11^{ème} feuillet, 12/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt et unième jour du mois d'avril, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le lundi de Pâques, sixième dudit mois, le second de Quasimodo, douzième dudit mois d'avril et le troisième le dimanche dix-neuvième du présent mois, entre **Gabriel Regnault**, fils de feu **Joseph Regnault** et de **Claudette Bulmel** ses père et mère d'une part, de la paroisse de Médonville, et **Elisabeth Brenel**, fille de **Nicolas Brenel** et de **Barbe Laumonier**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication ayant été faite dans ladite paroisse de Médonville suivant la lettre de Mr le curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le Ste Eglise en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi et ledit Regnault ; ladite Brenel a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : D Brenel, G Regnault, J Regnault, J Maitre, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-huitième jour du mois d'avril, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, sa voir le premier le jour de Pâques cinquième du présent mois, le second le jour de Quasimodo, douzième du mois, et le troisième e dimanche dix-neuf (Page 22, 13/163) du courant, entre **Nicolas Martin**, fils de feu **Nicolas Martin** et de **Marie Vigneron**, ses père et mère d'une part, et **Anne Gillot**, fille de feu **Nicolas Gillot** et de défunte **Anne Vincent**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise , en présence de Jean Vigneron, Jean Martin, Nicolas Gillot, Jean Gillot et autres parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Gillot, N Martin, Jean Martin, Vigneron, J Gillot, P Vigneron, B Gillot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le cinquième jour du mois de mai, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Nicolas Margueront**, fils d'**Antoine Margueront** et de défunte **Elisabeth Marot** ses père et mère d'une part, et **Anne Guichard**, fille du défunt **Edme Guichard** et de défunte **Jeanne Froment** ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : Anne Guichard, Froment, Daubantoy, Jean Margueront, C Guichard, Guichard, N Guichard, C Baudel

(Page 23, 127me feuillet, 13/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le seizième jour du mois de mai, **François Marchal**, fils de **Jean Marchal** et d'**Anne Quentin**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Gillot**, fille de **Jean Gillot** et de **Barbe Pultier**, ses père et mère d'autre part, paroissiens de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussi tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé dudit Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, en

présence des parents et témoins qui ont signé avec moi et les fiancés. Ladite fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Marchal, Besancenot, J Marchal, J Gillot, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le deuxième juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **François Marchal**, fils de **Jean Marchal** et d'**Anne Quentin** ses père et mère d'une part, et **Marguerite Gillot**, fille de **Jean Gillot** et de **Marguerite Pultier**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Maître Joseph Quentin notaire, et de Maître Pierre Berthault, et autres parents et témoins qui se sont soussignés avec moi ; ladite Gillot a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Berthault, Quentin, J Gillot, F Marchal, J Marchal, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le treizième jour du mois de juin, **Antoine Thué**, veuf de feu **Jeanne Bailly** d'une part, et **Jeanne Rouyer**, fille d'**Antoine Rouyer** et d'**Elisabeth Le Bœuf** d'autre part, paroissiens de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été (Page 24, 14/163) reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : N le Bœuf, Quentin, A Thué, N Rouyer, F Pissotte, Jean Mercier, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le dernier jour du mois de juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche quatorzième dudit mois, le second le dimanche vingt et un du courant et le troisième le jour de la fête Saint Jean Baptiste, vingt-quatre du présent mois de juin, entre **Antoine Thué**, veuf de défunte **Jeanne Bailly** d'une part, et **Jeanne Rouyer**, fille d'**Antoine Rouyer** et d'**Elisabeth le Bœuf** ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; ladite épousée ayant déclaré ne savoir signer ; le sieur Claude Joseph (Erreur : Mr Petit se prénomme Nicolas François) Petit, prêtre, a reçu les (un mot illisible) promesses de mariage en l'absence du sieur Baudel curé, en foi de quoi il s'est soussigné.

Ont signé : A thué, N le Bœuf, N Rouyer, F Pissotte

(Page 25, 13^{ème} feuillet, 14/167)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mortuaires qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin, reçus par maître Claude Joseph Baudel, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe, pour l'année 1721 et suivantes.

L'an mil sept cent vingt et un, le onzième jour du mois de juillet, est décédé à la ville de Bourmont **Jean**, fils légitime d'**Edme Flammerion** et de **Marie** (le nom est omis) son épouse, âgé d'environ quatre mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de l'église

paroissiale de Graffigny avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné ledit jour, mois et an en présence des témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le dix-septième jour du mois de juillet, est décédée en cette paroisse **Anne Brenel**, femme de **Vincent Berthelon**, âgée d'environ trente ans, laquelle après avoir été confessée, reçut le saint viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le dix-huit dudit mois et an par moi Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et de Malaincourt mon annexe soussigné avec les parents et témoins soussignés.

Ont signé : Brenel, M (?) Gillot, P Brenel, A Berthelon, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le troisième jour du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Marguerite Voitren**, fille âgée d'environ cinquante-cinq ans, laquelle après avoir été confessée (Page 26, 15/163) reçut le St Viatique et l'extrême onction ; a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quatre dudit mois et an par Maître Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence de Nicolas le Bœuf et Nicolas Besancenot qui ont signé avec moi les ans et jours susdits.

Ont signé : N le Bœuf, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le sixième jour du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Geneviève Regnaud**, fille âgée d'environ soixante et dix ans, laquelle après avoir été confessée, reçut le saint viatique et l'extrême onction et a été inhumée dans le cimetière de cette église le dimanche septième dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par le Ste Eglise, par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le dix-septième jour du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Anne Marie Laumont**, femme à **Pierre Regnard**, âgée de quarante-six ans, laquelle après avoir été confessée, reçut le saint viatique et l'extrême onction ; a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le dix-huitième des mois et an par moi Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe avec les parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : P. RENAR, François Reine, Besancenot, C Baudel

(Page 27, 14^{ème} feuillet, 15/163)

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt-neuvième de septembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Pissotte**, laboureur demeurant à Graffigny, et de **Françoise Quentin** son épouse, âgé de six semaines ; a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées les jour et an que dessus par moi, Me. Claude Joseph Baudel, prêtre curé dudit Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, avec les parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Pissotte, C Baudel, Besancenot

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt-neuvième septembre, et décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Claude Quentin** et de **Claudette Tetevoid** son épouse, âgé de seize mois ; a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné, le trente desdits mois et an en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : C Quantin, Besancenot recteur, C Baudel

L'an mil sept cent vingt et un, le deuxième jour du mois de décembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin**, ses père et mère, âgé d'un mois ; a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, Nicolas François Petit, prêtre desservant audit Graffigny en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : P Caillet, Besancenot recteur, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt et un, le quatorzième jour du mois de décembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Fallot**, garde Chapelle de St. Jean de Nijon, âgé d'environ soixante et (Page 28, 16/163) et douze ans, lequel après avoir été confessé, reçut le si Viatique et l'extrême onction ; a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites et accoutumées par moi, Nicolas François Petit, prêtre desservant en lieu et place de Me Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe le quinzième dudit mois et an en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi les ans et jours susdits.

Ont signé : Teniris (?), Chevallier, A Fallot, Jean Chevallier, François Fallot, Besancenot, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt et un du mois de décembre, est décédé un garçon incontinent après sa naissance, ayant été baptisé à la maison, fils **d'Antoine Thuez** et de **Jeanne Bailly**, ses père et mère ; et a été inhumé le même jour avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette église par moi prêtre soussigné en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt et un, le vingt-septième jour du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Regnault**, femme a **Etienne Pontier**, âgée de trente deux ans ; laquelle après avoir été confessée reçut le St viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées le vingtième du mois et an par moi, Nicolas François Petit, prêtre commis par Me Claude (Page 29, 15^{ème} feuillet, 16/163) Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi les an et jour susdits.

Ont signé : Regnault, F Manniez, Besancenot, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le premier jour du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Jeanne Bailly**, femme **d'Antoine Thuez**, âgée d'environ trente cinq ans ; laquelle après avoir été confessée reçut le St viatique et l'extrême onction ; elle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le deuxième jour dudit mois et an

par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi les jour et an que dessus.

Ont signé : A Thué, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le huitième jour du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Barbe Bonhomme**, veuve de **Jean Richier**, âgée de cinquante-sept ans, laquelle après avoir été confessée, reçut le St viatique et l'extrême onction ; elle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le neuvième jour dudit mois et an par moi par moi Claude Joseph Baudel, prêtre et curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui sont signé avec moi les jour et an que dessus.

Ont signé : F Pissotte, C Bonhomme, Quentin, C Bonhomme, C Baudel

(Page 30, 17/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le septième jour du mois de février, est décédée en cette paroisse **Gabrielle Richier**, femme à **Antoine Fallot**, âgée de soixante ans ou environ, laquelle après avoir été confessée, reçut le St viatique et l'extrême onction ; elle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le huitième jour dudit mois et an par moi Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi les jours et an que dessus.

Ont signé : François Fallot, Thomas Richier, M (nom illisible), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le onzième jour du mois de février, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Joseph Rouyer** et d'**Anne Gonin** ses père et mère, âgé de sept mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le douzième dudit mois et an par moi, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : F Pissotte, Besancenot Recteur, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le onzième mars, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille légitime de **Servais Chevalier** et de **Louise Adin**, ses père et mère, âgée de dix mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le même jour du mois et an par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, en présence des parents et témoins aussi soussignés.

Ont signé : Servais Chevalier, Besancenot recteur, C Baudel

(Page 31, 16^{ème} feuillet, 17/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le treizième jour du mois de mars, est décédée en cette paroisse **Catherine**, fille légitime de **Jean Quentin** et de **Barbe Gillot**, ses père et mère, âgée de trois semaines, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église lesdits jour et an par moi prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : J Quentin, (?) Reine, Besancenot recteur, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingtième de mars, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils légitime de **Joseph vigneron** et de **Catherine Rouyer** ses père et mère, âgé de deux ans et trois mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt et un dudit mois et an par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot recteur, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-deuxième mars est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Claude Marchal** et de **Marie Laurent** ses père et mère âgé de sept ans et cinq mois, lequel a été inhumé le vingt-trois dudit mois en an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins qui se sont soussignés.

Ont signé : Marchal, Besancenot recteur, C Baudel

(Page 32, 18/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le premier mai, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils légitime de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot**, ses père et mère de cette paroisse de Graffigny âgé de neuf jours, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise le deuxième dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Martin, Besancenot recteur

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-quatrième juin, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste**, fils légitime de **Jean Lacroix** et de **Thérèse Lariare**, ses père et mère, âgé de trois mois, lequel a été inhumé le même jour dudit mois et an avec les cérémonies prescrites dans le cimetière de cette église par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : J Quentin, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-cinquième juillet, est décédé en cette paroisse un fils du légitime mariage de **Jean Marchal** le jeune et de **Jeanne Quentin** (prénommée **Anne** sur d'autres actes) ses père et mère, lequel incontinent après sa naissance a été baptisé à la maison par Catherine Lienard, sage-femme demeurant à Graffigny, en présence de plusieurs autres femmes ; lequel fils n'a vécu que deux heures et a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt-six dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : J Marchal, Besancenot recteur, C Baudel

(Page 33, 17^{ème} feuillet, 18/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-neuvième juillet, est décédée en cette paroisse **Jeanne Quentin**, femme de **Jean Marchal** le jeune, âgée d'environ vingt-trois ans, laquelle, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, proche l'arbotan (?) en entrant à l'église par la petite porte, le trentième dudit mois et an par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de

Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi ; en la place de Monsieur le curé.

Ont signé : J Marchal, P (?) Quentin, J Marchal, C Laurent, François Poirson, J Vigneron, C Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-neuvième juillet, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste**, fils de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minet** ses père et mère, âgé d'un jour, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le trente dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Quentin, Félix Soyer

L'an mil sept cent vingt-deux, le deuxième jour d'août, est décédée en cette paroisse **Nicole Potinot** (?) femme a (Page 34, 19/163) **Etienne Genegy** (?), âgée de vingt-quatre ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le troisième dudit mois et an par moi Claude Joseph (encore une erreur ! ce prêtre se prénomme Nicolas François) Petit, prêtre, en lieu et place de Mr Baudel curé dudit Graffigny en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : Nicolas César (en dessous) Rouyer, E Turgy, N Rouyer, C Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le deuxième jour d'août, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Jean Rouyer** et de **Barbe Gillot** ses père et mère, âgée de deux ans, laquelle a été inhumée avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette église le troisième jour dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins aussi soussignés.

Ont signé : J Quentin, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le douzième jour du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Claire**, fille de **Claude Maitre** et de **Benigne Riotte**, ses père et mère, âgée d'un jour ; laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le dixième jour dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : J Quentin, Besancenot, C Baudel

(Page 35, 18^{ème} feuillet, 19/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le treizième jour du mois d'août, est décédé en cette paroisse **Antoine Rouyer** âgé de soixante-quinze ans ou environ, lequel après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église de Graffigny avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an que dessus par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Rouyer, F Pissotte, Joseph Rouyer, A Thué, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le dix-neuvième jour du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Anne Reine**, veuve de feu **Jean Quentin**, âgée de quatre-vingt-dix ans ou environ, laquelle après avoir été confessée, reçut le St viatique et l'extrême onction ; a été inhumée

dans le cimetière de cette église, sous le portail , avec les cérémonies accoutumées le vingtième dudit mois et an par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marchal, F Picaudé, C Quantin, C Baudel

(Page 36, 20/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le sixième septembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille légitime de **Pierre Vigneron** et de **Marie Gonin** ses père et mère, âgée de huit ans ou environ ; laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, ledit jour sixième septembre audit an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi. En place du sieur curé

Ont signé : N Martin, P Vigneron, F Marchal, Petit, prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le huitième septembre, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Servais Chevallier** et de **Louise Adain** ses père et mère, âgée de six ans ou environ, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église le huit dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Besancenot, J Quentin, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le quatorzième jour du mois d'octobre est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Florentin Torcheboeuf** et de **Françoise Thouvenot**, ses père et mère, âgée de deux ans, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quinzième dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi

Ont signé : Torcheboeuf, F Pissotte, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt et un du mois de septembre, Marie (ou peut-être Marguerite, le prénom est coupé par la pliure de la page), fille légitime de **Pierre Picaudé** est décédée et a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné le vingt-deux dudit mois et an en présence des parents et témoins soussignés. (Pierre Picaudé et Jeanne Diez ont eu récemment Marie Jeanne le 28 février 1720 et Marguerite le 8/8/1722 ; il est probable que l'enfant décédé soit cette dernière)

Ont signé : J Quentin, Besancenot, C Baudel

(Remarque : Après un acte du 8 septembre, nous avons un acte daté du 14 octobre, puis un troisième daté du 21 septembre. Il y a obligatoirement une erreur ; malheureusement, le contexte ne permet pas de la corriger et les deux derniers actes sont de septembre ou d'octobre.)

(Page 37, 19^{ème} feuillet, 20/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les baptêmes qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin reçus par Me Claude Joseph Baudel, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe, pour la présente année 1722 et suivantes

Pierre Denis, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quantin** son épouse est né le douzième du mois de novembre 1722, et baptisé le même jour, même mois et an ; a eu pour parrain Denis Richard et pour marraine Anne Pissotte, femme au sieur Quentin notaire, laquelle a déclaré n'avoir usage de lettre ; le parrain a signé.

Ont signé : D Richard, C Baudel

Anne, fille légitime de **Nicolas Gillot** et d'**Anne Cuny** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le mercredi treizième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le quatorzième dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot et pour marraine Anne Bonhomme, demeurant audit Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, Petit vicaire de Malaincourt

Elisabeth, fille légitime de **Jean Rouyer** et de **Jeanne Gillot** son épouse, de Graffigny, est née le seize de janvier de l'année 1703 et a été baptisée le 17 du mois ; a eu pour parrain Jean Gillot et pour marraine Elisabeth Rouyer, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, C Baudel

(Page 38, 21/163)

Anne, fille légitime de **Nicolas Martin** et d'**Anne Gillot**, ses père et mère, paroissiens de Graffigny, est née le dernier janvier de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le premier février de ladite année ; son parrain a été Nicolas Besancenot, régent d'école, et pour marraine Anne Vigneron, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Gillot, Besancenot, C Baudel

Marie Anne, fille légitime de **Claude Blanchet** et de **Catherine Rouyer**, son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le dix-septième février de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée lesdits jour et an ; elle a eu pour parrain Jacques Odon et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Lescarnelot, veuve du sieur de Mance, écuyer, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : JC Odoln, Petit, vicaire de Malaincourt

François, fils légitime de **Jean Robert** et de **Marguerite Parisot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-cinq du mois de février de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Diez et pour marraine Marie Anne Thué, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Diez, C Baudel

Claude, fils légitime de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le douzième de mars de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Michelin, demeurant à Chaumont la Ville et pour marraine Gabrielle Didier demeurant audit Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Michelin, C Baudel

(Page 39, 20^{ème} feuillet, 21/163)

Jean Baptiste, fils légitime de **Joseph Vigneron** et de **Nicole Mécuzon** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quinze du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Anne Vigneron demeurant audit Graffigny, lesquels parrain et marraine ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Marie, fille légitime de **Gabriel Regnault** et d'**Elisabeth Brenel** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingtième jour du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le vingt et un dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin et pour marraine Marie Brenel, demeurant audit Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, C Baudel

Claude, fils légitime de **Christophe Bonhomme** et de **Marguerite Diez** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le trentième de mars de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Bonhomme, maréchal, et pour marraine Jeanne Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Bonhomme, C Baudel

Antoine, fils légitime de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adain** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le huitième mars (il s'agit du mois d'avril) (Page 40, 22/163) de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Antoine Chevallier, fils de Servais Chevallier, et pour marraine Catherine Lavoize, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Chevalier, C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Lienard** et d'**Anne Picaudé** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt et un du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le vingt-deux dudit mois et an, il a eu pour parrain Nicolas Douel et pour marraine Marie Lienard, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Petit vicaire de Malaincourt

Christophe, fils légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le treize mai de l'an mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le quatorze du même mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas le Bœuf et pour marraine Anne Husson demeurant à Brevanne, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N le Bœuf, C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Margueron** et d'**Anne Guichard** son épouse, paroissiens de Graffigny, et né le dix-sept du mois de mai (1723) et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain le sieur Nicolas Guichard et pour marraine Magdeleine Margueron, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Guichard, C Baudel

(Page 41, 21^{ème} feuillet, 22/163)

Marie, fille légitime de **Florentin Torcheboeuf** et de **Françoise Thouvenot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt et unième du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le vingt-deux dudit mois et an ; a eu pour parrain Jean Gilot et pour marraine Marie Vigneron, femme à François Fallot, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Michel Nicolas, fils légitime du sieur **Charles de Labadie**, écuyer, et de Damoiselle **Barbe du Buc de Bregonval** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-neuf du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le trente dudit mois et an ; il a eu pour parrain Messire Michel de Juvigny de (un mot illisible), écuyer, seigneur de Rocourt et de Tollaincourt, y demeurant, et pour marraine Damoiselle Elisabeth Catherine Sarazin de Germainvillier, fille d'Antoine Théodose de Sarazin, écuyer, sieur de Germainvillier demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec moi prêtre curé dudit lieu de Graffigny les jours et an que dessus.

Ont signé : Elisabeth Catherine Sarazin de Germainvillier ; Gevigny de Pointe (?), C Baudel

(Page 42, 23/163)

Marie, fille légitime de **Vincent Berthelon** et de **Charlette Regnault** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le quatorze du mois de juin de l'an mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le quinzième dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Pierre Brenel et pour marraine Marie Quentin, fille de Jean Quentin dit Pierrot, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Brenel, C Baudel

Jeanne, fille légitime de **Blaise Guenot** (lire **Guignon**) et de **Marguerite Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le premier juillet et a été baptisée le deux de l'année mil sept cent vingt-trois ; a eu pour parrain François Richier et pour marraine Jeanne Desgranges, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, C Baudel

Marguerite, fille légitime de **Christophe Collin** et d'**Anne Diez** son épouse, paroissiens de Graffigny est née le septième juillet de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Martin, et pour marraine Marguerite Gonin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martin, C Petit vicaire de Malaincourt

Cécile, fille légitime de **Joseph Gillot** (lire **Jean Gillot**) et de **Cécile Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le onze du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée le douze dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Cécile Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, C Baudel

(Page 43, 22^{ème} feuillet, 23/163)

Jeanne, fille légitime de **Claude Ozaine** et de **Marguerite Collot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le quinzième jour du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt-trois et a

été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Collot et pour marraine Jeanne Ozaine, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Collet, C Baudel

Nicolas Joseph, fils légitime de **Nicolas Besancenot**, régent d'école à Graffigny Chemin et de **Suzanne Alexandre** son épouse, paroissiens dudit lieu, est né le dimanche dix-neuvième jour du mois de septembre (1723) à neuf heures du matin, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin, fils de Me Joseph Quentin notaire, et pour marraine Agathe Brenel, fille de Me Nicolas Brenel demeurant audit Graffigny, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Quentin, Agathe Brenel, Besancenot recteur, C Baudel

Anne, fille légitime de **Joseph Rouyer** et d'**Anne Gonin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-neuf septembre de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisée ledit jour et an, elle a eu pour parrain Nicolas Picaudez et pour marraine Anne Lienard, demeurant audit lieu, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

Joseph, fils légitime de **Claude Quentin** et de **Claudette** (Page 44, 24/163) **Tetevoid** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le trente octobre de l'année mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le trente et un ; a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Anne Gabrielle Chevallier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudé, C Baudel

Catherine, fille légitime de **Simon Godard** et **Anne Gaudé**, est née et baptisée le sixième du mois de novembre de l'an 1723 ; a eu pour parrain Nicolas Gaudé et pour marraine Catherine Desgranges qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé.

Ont signé : N Gaudé, C Baudel

Jean, fils légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Barbe Quentin** (prénommée **Françoise** sur d'autres actes) son épouse, est né le quatrième décembre de l'an mil sept cent vingt-trois et a été baptisé le cinq dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Marguerite Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; et le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Reine, C Baudel

Claude Nicolas, fils légitime de **Félix Soyer** et de **Marie Minet** (prénommée **Jeanne** par ailleurs) son épouse, paroissiens de Graffigny est né le cinquième du mois de décembre (1723) et a été baptisé ledit jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Chevallier, demeurant à Nijon, et pour marraine Anne Reine, demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec moi.

Ont signé : C Chevallier, C Baudel

Catherine, fille légitime de **Claude Maitre** et de **Benigne Riotte** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le 14^{ème} de décembre de l'an 1723 et a été baptisée le 15 dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Laval et pour marraine Catherine Picard, demeurant à Médonville, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Laval, C Baudel

(Page 45, 23^{ème} feuillet, 24/163)

Joseph, fils légitime de **François Didier** et de **Catherine Mathieu** est né et a été baptisé le troisième janvier de l'an 1724 ; a eu pour parrain Joseph Gaudé et pour marraine Marie Mathieu ; le parrain a signé et la marraine non pour n'avoir usage de lettre.

A signé : C Baudel

Antoine Joseph, fils légitime de **Pierre Caillet** et d'**Anne Barbe Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingtième février de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin, fils de Me Joseph Quentin notaire, et pour marraine Marie Caillet, laquelle a déclaré ne savoir signer

Ont signé : Quentin, C Baudel

Marguerite, fille légitime de **Joseph Vigneron** et de **Marguerite Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le sixième du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le septième dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Laurent, et pour marraine Anne Gabrielle Chevallier, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé.

F Laurent, Petit vic de Malaincourt

Jeanne, fille légitime de **François Fallot** et de **Marie Vigneron** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le neuf de mars de l'an mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le dix dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Richier et pour marraine Jeanne Auzenne, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, Petit vic de Malaincourt

(Page 46, 25/163)

Cécile, fille légitime de **Jean Duhay** et de **Magdeleine Marchaudot**, son épouse, paroissiens de Graffigny est née le douzième mars de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le treize dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Cécile Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, C Baudel

François, fils naturel de **Jeanne Desgranges** et de **François Gillot**, qui a déclaré être de lui, est né le quinze du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-quatre, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Richier et pour marraine Marie Desgranges, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le Gillot a signé pour preuve certaine de sa déclaration avec ledit Richier comme parrain.

Ont signé : F Gillot père, François Richier, C Baudel

Barbe, fille légitime de **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-trois mars de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le même jour dudit mois et an, elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Barbe Reine, femme à Gérard Diez, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, C Baudel

Catherine, fille légitime de **Claude Blanchet** et de **Catherine Rouyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le vingt-trois de mars de l'année mil sept cent vingt-quatre ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Catherine Trichard, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, C Baudel

(Page 47, 24^{ème} feuillet, 25/163)

Joseph, fils légitime de **Jean Rouyer** et de **Jeanne Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-six mars de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le vingt-sept dudit mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Harrouez et pour marraine Anne Reine, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Haeuz, C Baudel

François, fils légitime de **Claude Marchal** et d'**Anne Laurent** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le trente du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-quatre, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Cécile Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Quentin, C Baudel

Magdeleine, fille légitime de **Jean Brachard** et de **Magdeleine Caillet** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le six du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jacques Odon et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jacques Odon, Petit, vic de Mal.

Nicolas, fils légitime de **Gabriel Regnault** et d'**Elisabeth Brenel**, son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le septième jour du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-quatre ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Agathe Brenel, femme à Jean Reine demeurant audit Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Agathe Brenel, N Reine, C Baudel

(Page 48, 26/163)

Marie Anne, fille légitime de Me **Joseph Quentin**, notaire, et d'**Anne Pissotte** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le dernier d'avril de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Anne Mercier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Quentin, C Baudel

Joseph, fils légitime de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot**, son épouse paroissiens de Graffigny, est né le quatre mai de l'année mil sept cent vingt-quatre, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Vidrienne et pour marraine Anne Vigneron, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Petit vic de Mal.

Nicolas, fils légitime de **Florentin Regnault** et de **Marie Naudin** (nommée **Marie Gaudé** par ailleurs) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quatre du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le cinq dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Gaudé et pour marraine Anne Naudin ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : N Gaudé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Martin** et **d'Anne Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny est née le dix-neuf du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée à la maison par Catherine Léonard, sage-femme demeurant audit Graffigny, à cause du danger de mort ; les cérémonies du baptême ont été faites par moi, prêtre vicaire soussigné le vingt dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Antoine Joseph Quentin et pour marraine Magdeleine Gillot, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, Petit vic de Mal.

(Page 49, 25^{ème} feuillet, 26/167)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mariages qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin reçus par Me Claude Joseph Baudel, prêtre curé des dits lieux et Malaincourt son annexe, pour la présente année 1722 et suivantes.

L'an mil sept cent vingt-deux, le dix-neuf juillet, **Pierre Thiebaut**, veuf de défunte **Nicole Generot**, de la paroisse de Malaincourt d'une part, et **Anne Vidrienne**, fille de défunt **Antoine Vidrienne** et de défunte **Marie Marot**, ses père et mère d'autre part ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe avec les cérémonies prescrites par le Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : P Tiebaut, Jean Vidrienne, C Chauchard, F Perin, J Margueront, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-huitième juillet, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Pierre Thiebault**, veuf de défunte **Nicole Generot** de la paroisse de Malaincourt d'une part, et **Anne Vidrienne**, fille de défunt **Antoine Vidrienne** et de défunte **Marie Marot** (Page 50, 27/163) ses père et mère d'autre part, de cette paroisse, et semblable publication ayant été faite à l'église paroissiale dudit Malaincourt suivant la lettre de Monsieur Cousin, prêtre vicaire audit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Petit, prêtre commis (au lieu et place de Me Claude Joseph Baudel prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe) soussigné, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Saint Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : P Thiebaut, Jean Vidrienne, C CHauchard, F Perin, J Margueron, Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le septième jour du mois de septembre, **Dominique Ozaine**, fils de **Sébastien Ozaine** et de **Marie Goncourt** ses père et mère d'une part, et **Anne Rouyer**, fille de feu **Antoine Rouyer** et **d'Elisabeth le Bœuf**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble, lesquelles promesses

ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins aussi soussignés avec moi.

Ont signé : A Rouyer, Ozaine, F Pissotte, Quentin (notaire), A Tué, Besancenot régent, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le huitième septembre, **Claude Auzaine**, fils de **Sébastien Auzaine** et de **Marie Goncourt** ses père et mère d'une part, et **Marguerite Collot**, fille de **Nicolas Collot** et de **Jeanne Richier**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles (Page 51, 26^{ème} feuillet, 27/163) promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi les jours et ans que dessus.

Ont signé : Ozaine, Thomas, Besancenot, Nicolas Collot, en place du sieur curé : Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-neuvième septembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Dominique Ozainne**, fils de **Sébastien Ozainne** et de **Marie Goncourt** ses père et mère d'une part, et **Anne Rouyer**, fille de feu **Antoine Rouyer** et d'**Elisabeth le Bœuf**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : F Rouyer, N le Bœuf, F Pissotte, J Ozaine, Quentin (notaire), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-neuvième septembre, après avoir ci-devant publié trois bans (Page 52, 28/163) aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le jour de la nativité de la Ste Vierge, huit du présent mois, le second le dimanche treizième du mois, et le troisième le dimanche vingtième dudit septembre, entre **Claude Ozainne**, veuf de feu **Anne l'Ecuyer** d'une part, et entre **Marguerite Collot**, fille de **Nicolas Collot** et de **Jeanne Richier**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Thomas Richier, F Collot, Nicolas Collot, Ozaine, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le neuvième jour du mois de novembre, **Jean Gérard**, fils de **Christophe Gérard** et de **Claudette Raulot** ses père et mère de la paroisse St Christophe du Neufchâteau d'une part, et **Marguerite Thiébaud**, veuve de feu **Joseph Chapuzot** d'autre part, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : François Allosse, J Gerard, Marguerite Thiebaut, Quentin, C Gérard, Besancenot, C Baudel

(Page 53, 27^{ème} feuillet, 28/167)

L'an mil sept cent vingt-deux, le mardi vingt-quatrième novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le jour St Martin, le second le dimanche quinzième du mois, et le troisième le dimanche vingt-deuxième du mois de novembre, entre **Jean Gérard**, fils de **Christophe Gérard** et de **Claudette Raulot**, ses père et mère de la paroisse de St Christophe de Neufchâteau d'une part, et de **Marguerite Thiébaud**, veuve du défunt **Joseph Chapuzot** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite à la paroisse St Christophe dudit Neufchâteau, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, suivant la lettre de Mr le curé de ladite ville, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi et les deux parties les jour et an que dessus.

Ont signé : C Monnau, Marguerite Thiebault, C Gérard, J Gérard, Quentin, C gérard, François Ballosse, C Baudel

(Page 54, 29/167)

L'an mil sept cent vingt-trois, le neuvième jour du mois de janvier, **Simon Godard**, veuf **d'Elisabeth Collin** et **Anne Gaudez**, fille de **Jean Gaudez** et de **Marguerite Poirson** ses père et mère, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jour ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot recteur, François Poirson (?), F Picaudé, J Maitre, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le neuvième jour du mois de janvier, **François Vardet**, fils de **Pierre Vardet** et **d'Anne le Bœuf**, ses père et mère de la paroisse de Champigneulles d'une part, et **Anne Marchal**, fille de **Jean Marchal** et **d'Anne Quentin**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Marchal, Pierre Verdet, F Picaudé, C Baudel

(Page 55, 28^{ème} feuillet, 29/167)

L'an mil sept cent vingt-trois, le seizième jour du mois de janvier, **François Didier**, fils de **Claude Didier** et de **Marie Poirson**, ses père et mère d'une part, et **Catherine Mathieu**, fille de **Jean Mathieu** et de défunte **Nicole Mercier**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancé et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Poirson, François Didie, N Mathieu, Catherine Mathieu, Petit, vic de Malaincourt

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-cinquième janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche dixième du courant, le

second le dimanche dix-septième du même mois et le troisième le dimanche vingt-cinq du mois de janvier entre **Simon Godard**, veuf de défunte **Elisabeth Collin** d'une part, et **Anne Gaudez**, fille de **Jean Gaudez** et de **Marguerite Poirson**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Poirson, J Maitre, Maitre, Antoine Caillet, L Godart, manque la signature de Simon Godard époux, Bresson, prêtre curé de Masigny, commis de la part du sieur Baudel

(Page 56, 30/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-sixième janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche dixième du courant, le second le dimanche dix-septième du mois et le troisième le dimanche vingt-quatrième du mois de janvier, entre **François Verdet**, fils de **Pierre Verdet** et d'**Anne le Bœuf**, ses père et mère de la paroisse de Champigneulles d'une part, et **Anne Marchal**, fille de **Jean Marchal** et d'**Anne Quentin** ses père et mère d'autre part, ma paroissienne et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit lieu de Champigneulles suivant la lettre de Monsieur Quinotte, curé du lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : François Verdet, J Marchal, J Marchal, M Heurion, (deux signatures illisibles) C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le premier février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier (Page 57, 29^{ème} feuillet, 30/163) le dimanche dix-sept janvier, le second le dimanche vingt-quatrième du mois, et le troisième le dimanche trente et unième janvier, entre **François Didier**, fils de **Claude Didier** et de **Marie Poirson** ses père et mère d'une part, et **Catherine Mathieu**, fille de **Jean Mathieu** et de défunte **Nicole Mercier**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec les deux parties conjointes les jours et an que dessus.

Ont signé : Catherine Mathieu, François Didié, Jean Mathieu, F Poirson, Antoine Caillet, M Mathieu, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-neuf mars, **Florentin Regnault**, veuf de défunte **Marie Gaudé** et **Marie Naudin**, fille d'**Aubin Naudin** et de défunte **Anne Gillot**, ses père et mère, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, révérend père Grégoire au lieu et place de Monsieur Baudel curé dudit lieu en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : (?) Renaut, A Requeuille (?), Besancenot, père Grégoire par commission expresse de Mr Baudel Curé

(Page 58, 31/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le treizième d'avril, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le lundi de Pâques vingt-neuf mars, le second le dimanche de Quasimodo et le troisième le dimanche onzième d'avril, entre **Florentin Regnault**, veuf de feu **Marie Gaudé** d'une part, et **Marie Naudin**, fille d'**Aubin Naudin** et de défunte **Anne Gillot** ses père et mère d'autre part mes paroissiens sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel soussigné, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Antoine Caillet, F Picaudé, F Renaut, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-sixième octobre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche troisième du courant, le second le dimanche dixième dudit mois et le troisième le jour de St Elophe, patron de cette paroisse, entre **François Michel**, fils du défunt **Georges Michel** et d'**Etiennette Peirrin** de la paroisse de Romain sur Meuse d'une part, et **Catherine Martin**, fille de **Claude Martin** et de défunte **Marguerite Maubon** de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit Romain sans qu'il y eut aucune empêchement ni opposition, suivant la lettre de Mr Ory, curé dudit lieu, je, Claude Joseph Baudel prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt (Page 59, 30^{ème} feuillet, 31/163) son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Pierre Mi (?), Gaston (?), C Deforest (?), Claude Martin, (deux signatures illisibles) C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le sixième jour du mois de novembre, **Nicolas César Rouyer**, fils d'**Antoine Rouyer** et de **Mammes Couturier**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Anne Henry**, fille de feu **Eloy Henri** et de défunte **Barbe Manicler**, ses père et mère d'autre part, de la paroisse de Vrécourt d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi les jour et an que dessus.

Ont signé : J Rouyer, F Pissotte, N Le Bœuf, Nicolas (?), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le (un blanc) du mois de novembre, **Jean Marchal**, veuf de feu **Jeanne Quentin**, et **Marie Quentin**, fille de Me **Joseph Quentin** notaire et de défunte **Elisabeth Collin** son épouse, ses père et mère, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, en présence des parents et témoins soussignés.

(Aucune signature)

(Page 60, 32/163)

L'an 1723, le vingt et un novembre, **François Marchal**, veuf de défunte **Marguerite Gillot** d'une part et **Marie Reine**, fille du défunt **Jean Reine** et **d'Elisabeth Rouyer**, ses père et mère d'autre part ont été fiancés et se sont promis mutuellement de ses marier ensemble, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Marchal, F Marchal, N Guiller, N Reine, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-troisième jour du mois de novembre, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche vingt et un dudit mois de novembre, entre **François Marchal**, veuf de défunte **Marguerite Gillot** d'une part, et **Marie Reine**, fille de défunt **Jean Reine** et **d'Elisabeth Rouyer**, ses père et mère d'autre part sans qu'il y ait eu aucune opposition ni qu'il se soit trouvé aucun autre empêchement légitime entre eux que celui de consanguinité au quatrième degré (deux mots surchargés illisibles) sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul le dix-neuf du présent mois, laquelle a été par eux exhibée et dont l'exposé (?) a été bien et dûment vérifié par les parents et anciens dudit lieu de Graffigny Chemin, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée par Monseigneur l'Official de Toul le 18 novembre, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec eux et déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N le Bouef, J Marchal, N Marchal, N Reine, Verdet, J Poirson, N Guillery, J Vigneron, Besancenot, J. Vigneron, C Baudel

(Page 61, 31^{ème} feuillet, 32/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mortuaires qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin reçus par Me Claude Joseph Baudel, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe pour l'année 1722 et 1723 suivante.

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-troisième jour du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse **Jean Quentin**, fils de **Jean Quentin** le jeune et de **Barbe Gillot** ses père et mère, âgé de huit ans, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, Claude Joseph (erreur ?) Petit, prêtre commis au lieu et place du sieur curé de Graffigny le vingt-quatre dudit mois et an en présence des parents et témoins soussignés avec moi les jours et an que dessus.

Ont signé : J Quentin, J Gillot (?), Besancenot recteur, C Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le troisième jour du mois de novembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Collin**, femme de **Simon Godard**, âgée de cinquante ans ou environ, laquelle après avoir reçu le sacrement de pénitence, eucharistie et extrême onction a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, Claude Joseph (Page 62, 33/163) Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, le quatrième jour dudit mois et an en présence de parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Collin, Pierre Collin, François Collin, J Maitre, Besancenot, en place du sieur curé : C Petit prêtre

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-deuxième du mois de novembre, est décédé en cette paroisse **Pierre Denis Caillet**, fils de **Pierre Caillet** et **d'Anne Barbe Quentin**, ses père et mère, âgé de dix jours ; lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites le vingt-trois dudit mois et an en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : P Caillet, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-deuxième jour de novembre, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Claude Renaut** et **d'Anne Gruot**, ses père et mère, âgée de quinze jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt-troisième dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : D Jacques, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-troisième jour du mois de novembre est décédé en cette (Page 63, 32^{ème} feuillet, 33/163) paroisse **Jean Quentin**, âgé d'environ cinquante ans, lequel après avoir été confessé et reçu le saint viatique a été inhumé dans le cimetière de cette église, proche le portail, le vingt-quatrième dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : J Gillot, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-troisième de novembre, est décédé en cette paroisse **Jacques**, fils de **Claude Regnault**, âgé de quinze jour, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église le vingt-quatrième dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le troisième jour du mois de décembre, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **François Fallot** et de **Marie Vigneron**, ses père et mère, âgé de quatre ans et plus, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise le quatrième dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Fallot, J Vigneron, A Fallot, C. Baudel

(Page 64, 34/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le septième jour du mois de décembre est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Hubert Royer** et **d'Anne Chevallier** ses père et mère, âgé de quatre ans, lequel a été inhumé avec les cérémonies accoutumées les jours et an par moi, prêtre soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Hubert Rouyer, M Rouyer, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le quinzième jour du mois de décembre, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **François Masson** et de **Magdeleine Mathieu**, ses père et mère, âgé de deux ans, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Masson, L'anMil (?), C baudel

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-cinquième décembre, est décédé en cette paroisse un enfant de légitime mariage d'entre **François Marchal** et **Marguerite Gillot** ses père et mère, lequel a été baptisé à la maison par la sage-femme en présence de témoins, incontinent son baptême est décédé et a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné ledit jour vingt-cinq décembre dudit mois et an en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Gillot, F Marchal, C Baudel

(Page 65, 33^{ème} feuillet, 34/163)

L'an mil sept cent vingt-deux, le vingt-sixième jour du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Gillot**, femme à **François Marchal**, âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées les jours et an que dessus par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : J Gillot, F Marchal, J Marchal, J Gillot, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le treizième jour du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin**, ses père et mère, âgée de quatre mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quatorze dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Pissotte, J Quentin, C Petit vic de Malaincourt

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-quatrième janvier, est décédé en cette paroisse **François Reine**, âgé d'environ 55 ans, lequel après avoir été confessé, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église proche la grande porte, ledit jour et an par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : Pierre Husson, N Reine, C Simon, J Reine, Jean Regnaut, C Baudel

(Page 66, 35/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-six de janvier, est décédée en cette paroisse **Elisabeth**, fille de **Jean Rouyer** et de **Jeanne Gillot** ses père et mère, âgée de neuf jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour que dessus par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Gillot, J Rouyer, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le dernier jour de janvier, est décédée en cette paroisse **Reine Parmentier** (?), femme **d'Hilaire Regnaut**, âgée d'environ cinquante-cinq ans ; laquelle après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction a été inhumée dans le cimetière de l'église de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence des témoins soussignés avec moi, prêtre curé de Graffigny Chemin soussigné, les jours et an que dessus.

Ont signé : Renaut, Besancenot, (signature illisible), C Baudel

(Page 67, 34^{ème} feuillet, 35/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le troisième février, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin**, ses père et mère, âgé de deux ans et quatre mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église par moi, prêtre vicaire de Malaincourt soussigné avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Monsony (?), Besancenot, C Petit vic de Malaincourt

L'an mil sept cent vingt-trois, le seizième jour du mois de février, est décédée en cette paroisse **Marie Gaudetz**, femme de **Florentin Regnault** âgée de (un blanc) ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église devant le portail avec les cérémonies ordinaires le dix-septième dudit mois et an par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin etc. soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Renaut, F Poirson, C Freguenali (?), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le dixième mars, est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille de **Claude Blanchet** et de **Catherine Rouyer**, ses père et mère, âgée de trois semaines, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par moi prêtre vicaire de Malaincourt soussigné ledit jour et an en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Odon, Besancenot, C Petit vic de Malaincourt

(Page 68, 36/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le neuf avril, est décédé en cette paroisse **Marie**, fille légitime de **Gabriel Regnault** et **d'Elisabeth Brenel** ses père et mère, âgée de vingt jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse le dixième jour dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi Claude Joseph Petit, prêtre vicaire de Malaincourt, au lieu et place de Me Baudel, prêtre curé de Graffigny etc, y ayant été requis de sa part, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : G Regnault, Besancenot, C Petit vic de Malaincourt

L'an mil sept cent vingt-trois, le neuf juin, est décédé en cette paroisse **Henri Guillery**, fils de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Royer**, ses père et mère, âgé d'environ huit mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le dixième dudit mois et an, par Me Bourdelais, prêtre curé de Nijon, au lieu et place de Me Baudel, prêtre curé de Graffigny Cheminbet Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Guillery, C Baudel

(Page 69, 35^{ème} feuillet, 36/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le quatorzième juillet, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils légitime de **Nicolas Margueront** et **d'Anne Guichard**, âgé de deux mois et demi, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe en présence des témoins et parents soussignés.

Ont signé : N Quantin, Besancenot recteur, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-cinquième juillet, est décédé en cette paroisse **Claude**, fils de **Christophe Bonhomme** et de **Marguerite Diez** ses père et mère âgé de quatre mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Bonhomme, C Bonhomme, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-trois, le seizième août est décédée en cette paroisse **Marguerite Diez**, femme à **Christophe Bonhomme**, âgée de vingt-sept ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le st. Viatique et l'extrême onction a été inhumée dans le cimetière de cette église avec toutes les cérémonies accoutumées le dix-sept dudit mois et an par moi, prêtre curé dudit Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : C Bonhomme, Ger Dié, Pierre Picaudé (?), C Bonhomme

(Page 70, 37/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le sixième jour d'octobre (septembre ?), est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Christophe Collin**, âgée d'environ un an, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église ledit jour et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé dudit lieu en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Collin, C Petit prêtre vic de Malaincourt

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-neuf septembre, est décédée en cette paroisse **Nicole Lamanaudier**, âgée d'environ cinquante ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le st viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le trente dudit mois et an par moi prêtre curé de Graffigny Chemin etc. soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Masson, Besancenot

L'an mil sept cent vingt-trois, le quatorze octobre, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Joseph Rouyer** et **d'Anne Gonin** ses père et mère, âgée de quinze jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quinze dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Rouyer, C Baudel

L'an 1723, le 19^{ème} novembre est décédé en cette paroisse **Jean Collardez**, âgé d'environ soixante ans, lequel après avoir été confessé, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, a été

inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

(Aucune signature)

(Page 71, 36^{ème} feuillet, 37/163)

L'an mil sept cent vingt-trois, le huitième décembre est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Jean-Baptiste Cousin**, demeurant à Soulaucourt, âgée de cinq mois ; laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Baptiste Cousin, Michel Camu

L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-quatre du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Rouyer**, veuve de feu **Jean Reine**, âgée d'environ cinquante-cinq ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe le vingt-cinquième dudit mois et an en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : Quentin (notaire), J Poirson, N Guillery, J. Marchal, N Reine, P Brenel, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le cinquième février, est décédée en cette paroisse **Jeanne Duprez**, veuve de feu **Leger Michaux**, âgée d'environ soixante ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies (Page 72, 38/163) accoutumées par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe le sixième dudit mois et an, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Michaux, Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dix-huit février, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Christophe bonhomme**, âgée d'environ quatre ans, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné le dix-neuf dudit mois et an en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : C Bonhomme, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt et un février, est décédé en cette paroisse **Antoine Joseph Caillet**, fils de **Pierre Caillet** et **d'Anne Barbe Quentin** ses père et mère âgé d'un jour, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : P Caillet, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-sixième mars, est décédée en cette paroisse **Jeanne Diez**, femme à **Dominique Picaudé**, âgée d'environ soixante-dix ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt-sept dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Picaudé, F Poirson, Pierre Picaudé, C Baudel

(Page 73, 37^{ème} feuillet, 38/163)

Livre ou registre pour écrire tous les baptêmes qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin reçus par M Claude Joseph Baudel prêtre curé desdits lieux et de Malaincourt son annexe pour les années 1724 et suivantes.

Marie, fille légitime de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-deux du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée ledit jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Verdet, demeurant à Champigneulles, et pour marraine Marie Marchal, fille de Jean Marchal demeurant à Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Verdet, Jean Verdet (qui sait donc signer), C Baudel

Jeanne, fille légitime **d'Antoine Thué** et de **Jeanne Rouyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-troisième de mai de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le vingt-quatre desdits mois et an ; elle a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Jeanne le Bœuf son épouse demeurant audit lieu, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, C Baudel

(Page 74, 39/163)

François, fils légitime de **Jean Mouzon** et de **Marie Soyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-sept du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Richier et pour marraine Jeanne Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, C Baudel

Joseph, fils légitime de **Pierre Picaudé** et **Jeanne Dié** est né le seizième du mois de juillet de l'an 1724 et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Anne Marchal, femme de François Verdet ; le parrain a signé et non la marraine pour n'avoir usage de lettre.

Ont signé : Joseph Picaudé, C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le trente juillet de l'an mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Douel et pour marraine Marie Quentin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Jean, fils légitime de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Rouyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le cinquième du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Anne Mercier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A signé : C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Quentin** et de **Marie Poirson**, son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le (Page 75, 38^{ème} feuillet, 39/163) dix-huitième d'août de l'année mil sept cent vingt-quatre et baptisé le dix-neuf dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marie Poirson, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Quentin, C Baudel

Claude, fils légitime de **Nicolas Quentin** et de **Marie Poirson** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-huit d'août de l'an mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le dix-neuf dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Jeanne Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Marchal, C Baudel

Nicolas, fils légitime de **Christophe Bonhomme** et d'**Elisabeth Collin** son épouse, habitants de Chemin et paroissiens de Graffigny, est né le vingt et un du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le vingt-deux dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Collin demeurant à Nijon et pour marraine Anne Laumont, aussi demeurant audit Nijon, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Petit vic de Malaincourt

François, fils légitime de **Nicolas Margueront** et d'**Anne Guichard** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-septième août de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le vingt-huit (?) dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Cuirin, le chantre, et pour marraine Jeanne Dubanton demeurant à Vrécourt et Sauvville, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Quirin le chantre, C Petit vic de Malaincourt

(Page 76, 40/163)

Claude Nicolas, fils de **François Diez** et de **Barbe Martin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-neuvième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le trente dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Guillemin et pour marraine Jeanne Martin demeurant à Chaumont la Ville, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Guillery, Besancenot, C Petit vic de Malaincourt

Barbe, fille légitime d'**Hubert Rouyer** et d'**Anne Chevallier** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le cinquième septembre de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le sixième dudit mois et an, elle a eu pour parrain Jean Regnault et pour marraine Barbe Husson, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Regnault, C Petit vic de Malaincourt

Barbe, fille légitime de **Joseph Rouyer** et d'**Anne Gonin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-deuxième septembre de l'an mil sept cent vingt-quatre et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Barbe Husson, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, C Petit vic de Malaincourt

Michel, fils légitime de **Jean Lacroix** et de **Thérèse** (un blanc : l'acte de décès d'un enfant précédent nomme l'épouse **Lariare**) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-neuf du mois de septembre de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le trente dudit mois et an ; il a eu pour parrain Barthélemy Collin demeurant à Vrécourt et pour marraine Renée de Grange demeurant audit Vrécourt, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : C Petit vic de Malaincourt

François, fils légitime de **François Vaillant** et d'**Anne Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-neuf d'octobre de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Anne Mercier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, C Petit vic de Malaincourt

(Page 77, 39^{ème} feuillet, 40/163)

Joseph, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Thué** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt et un du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le vingt-deux dudit mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Antoine Quentin, fils de Me Joseph Quentin notaire et pour marraine Jeanne le Bœuf, femme de François Pissotte, demeurant audit Graffigny, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, C Baudel

Jean Baptiste, fils légitime de **Thomas Richier** et d'**Anne Martin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dixième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le onzième dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Diez et pour marraine Marguerite Martin, demeurant audit Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Besancenot, Foresy, prêtre vicaire de Graffigny

Pierre, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le septième jour du mois de février de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le huit dudit mois et an ; il a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Catherine Poirson, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Reine, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le onze février de l'an mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Marie Desgranges, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Marchal, E Arragon curé

(Page 78, 41/163)

Nicolas, fils légitime de défunt **Nicolas Gillot** et d'**Anne Cuny** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le seizième jour du mois de février de l'an mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Gillot et pour marraine Anne Cuny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Gillot (qui sait donc signer), E Arragon curé

Anne Catherine, fille de **Nicolas César Rouyer** et **d'Anne Aloy** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-quatre février de l'an mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le vingt-cinq dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Joseph Trilly et pour marraine Catherine Maniclerc demeurant à Vrécourt, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Trilly, E Arragon curé

Jeanne Marie, fille légitime **d'Etienne Pierrot** et de **Marie Beton** son épouse, paroissiens de Graffigny est née le cinq du mois de mars de l'an mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Lacroix et pour marraine Marie Jeanne Beton, lesquels ont dit ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marguerite, fille de **Jean Robert** et de **Marguerite** (un blanc : Jean Robert est le mari de **Parisot Marguerite**) son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le quatorze du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le quinze desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Marguerite Marchal, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 79, 40^{ème} feuillet, 41/163)

Jacques, fils légitime de **Claude Blanchet** et de **Catherine Rouyer** son épouse, est né et a été baptisé le treizième avril mil sept cent vingt-cinq ; il a eu pour parrain le sieur Jacques Arragon et pour marraine Damoiselle Marianne de Mance, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne de Mance, J Arragon, E Arragon curé

Hubert, fils légitime de **Joseph Vigneron** et **d'Anne Bailly** son épouse, est né et a été baptisé le dix-sept avril mil sept cent vingt-cinq ; il a eu pour parrain Jean Bailly, de la paroisse de Sauville, et pour marraine Marguerite Marchal de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **François Masson** et de **Magdeleine Mathieu** son épouse est née et a été baptisée le dix-huit avril mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Douel et pour marraine Anne Lienard, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marie, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est née le dix-huit et a été baptisée le dix-neuf d'avril mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Reine qui a signé avec nous et pour marraine Marie Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer, tous de cette paroisse.

Ont signé : Jean Reine, E Arragon curé

(Page 80, 42/163)

Marie, fille légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse est née le dix-huit et a été baptisée le lendemain dix-neuf d'avril mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marie Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Quentin, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le onzième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le douze dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Simon et pour marraine Marguerite Martin, tous deux de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Simon, E Arragon curé

Cécile, fille légitime de **Joseph Gillot** et de **Cécile Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le douzième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Cécile Quentin, demeurant à Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Richier, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Jean Reine** et d'**Agathe Brenel** son épouse est née le dix-neuf et a été baptisée le même jour à la maison ; le lendemain, vingtième du mois de mai, j'ai suppléé les cérémonies ordinaires ; elle a eu pour parrain François Mangin de la paroisse (Page 81, 41^{ème} feuillet, 42/163) St Sébastien de Nancy et pour marraine Marguerite Simon de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Mangein, E Arragon curé

Hilaire, fils légitime de **Nicolas Lienard** et d'**Anne Picaudez** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quatorze du mois de juillet de l'an mil sept cent vingt-cinq, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Hilaire Picaudez et pour marraine Anne Guichard, tous deux demeurant à Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Pierre Gonin** et de **Barbe Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le dix-neuvième jour du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le vingt dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Barbe Martin, demeurant audit Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-septième jour du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Mahuet, demeurant à Hacourt, et pour marraine Marie Mercier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Mahuet, E Arragon curé

(Page 82, 43/163)

Magdeleine, fille légitime de **Joseph Brachard** et de **Gabrielle Gonin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le vingt-neuvième jour du mois de juillet de

l'année mil sept cent vingt-cinq ; il a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Magdeleine Lienard, tous deux demeurant audit lieu, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martin, E Arragon, curé

Jacques, fils légitime de **Nicolas Besancenot**, régent d'école, et de **Suzanne Alexandre** son épouse est né le cinquième août de l'an mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain le sieur Jacques Arragon et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Marie Anne de Mance, J Arragon, Besancenot, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Jean Pissotte** et d'**Elisabeth Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le dixième d'août de l'an mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Anne Mercier, tous deux demeurant audit Graffigny, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Quentin, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Jean L'archer** et de **Jeanne Bruot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le quinzième août de l'année mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain Joseph L'archer demeurant à Outremécourt et pour marraine Marguerite Regnault demeurant à Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Larche, E Arragon curé

(Page 83, 42^{ème} feuillet, 43/163)

François Dominique, fils légitime de **François Verdet** et d'**Anne Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le seizième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Dominique Verdet demeurant à Champigneulles et pour marraine Marie Didier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Dominique Verdet, E Arragon curé

Claude Joseph, fils légitime de **Joseph Vigneron** et de **Marguerite Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-huit août (1725) et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Marie Bonhomme demeurant à Chemin et Graffigny, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : C Marchal, Marie Bonhomme, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Nicolas Picaudez** et de **Catherine Guillery** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le vingtième août de l'année mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain Joseph Picaudez et pour marraine Anne Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudé, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Christophe Collin** et de **Marguerite Diez** (prénomée **Anne**) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le vingt-six d'août de l'an mil sept cent vingt-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Jeanne Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, E Arragon curé

Il est mort le dix-neuf septembre et a été enterré le lendemain.

Signé : C Collin, E Arragon curé.

(Page 84, 44/163)

Jeanne, fille légitime du sieur **Charles de Labadie**, écuyer, et de Damoiselle **Barbe du Buc de Bregonval**, est née et baptisée le vingt et unième du mois de septembre mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain le sieur Gabriel de Thumery, écuyer, lieutenant dans le régiment des gardes de SAR et pour marraine Damoiselle Jeanne de Lescarnelot, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne de Lescarnelot, de Thumery, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **François Quentin** et **d'Anne Millot** son épouse, paroissiens de Graffigny est née le onzième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Pierre Quentin et pour marraine Jeanne Millot, de la paroisse de Nijon, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

François, fils légitime de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collot**, son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le douzième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Pissotte, laboureur demeurant audit Graffigny, et pour marraine Marie Vallette, aussi demeurant au même lieu, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Martin** et **d'Anne Gillot** son épouse paroissiens de Graffigny est née et baptisée le dix-neuf octobre de l'année mil sept cent vingt-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Anne Bonhomme, demeurant audit lieu, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **François Collot** et **d'Anne Chevallier** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingtième d'octobre de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Husson et pour marraine Marie Chevallier ; lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A Signé : E Arragon curé

(Page 85, 43^{ème} feuillet, 44/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mariages qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin reçus par Me Claude Joseph Baudel, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe pour la présente année 1724 et suivantes.

(En marge) : Mariages de 1724 jusqu'au six février 1725

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dix-neuf janvier, **Jean Reine**, fils de feu **François Reine** et de **Marguerite Simon** ses père et mère d'une part, et **Agathe Brenel**, fille de maître **Nicolas Brenel** et de **Barbe L'Aumonier** ses père et mère, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec les parties.

Ont signé : Brenel, J Reine, Agathe Brenel, Diez, Reine, C baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de janvier, **François Collot**, fils de **Nicolas Collot** et de **Jeanne Richier** ses père et mère d'une part, et **Anne Chevallier**, fille de **Jean Chevallier** et de défunte **Barbe Berthault**, ses père et mère d'autre part, tous deux de (Page 86, 45/163) cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Chevallier, F Collot, Nicolas Collot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dix-neuf janvier, **Jean Marchal**, veuf de défunte **Jeanne Quentin** d'une part, et **Marie Quentin**, fille de Me **Joseph Quentin**, notaire, et de défunte **Elisabeth Collin** ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit Marchal ; ladite Quentin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Marchal, J Marchal, de Vidrange, N Pissotte, P Caillet, Quentin (notaire), Jean Quantin, N Quentin, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le huitième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-troisième janvier, le second le dimanche trentième dudit mois et le troisième le jour de la purification de la Ste Vierge, deuxième dudit mois de (Page 87, 44^{ème} feuillet, 45/163) février, entre **Jean Reine**, fils de défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon**, ses père et mère d'une part, et **Agathe Brenel**, fille de Me **Nicolas Brenel** et de **Barbe Laumonier** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Grafigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins qui ont signé avec les parties conjointes.

Ont signé : C Simon, Brenel, J Reine Agathe Brenel, Pierre Reine, N Reine, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le quinze du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **François Collot**, fils de **Nicolas Collot** et de **Jeanne Richier** ses père et mère d'une part, et **Anne Chevallier**, fille de **Jean Chevallier** et de défunte **Magdeleine Berthault** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et

leur ai donné (Page 88, 46/163) la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Collot, J Chevallier, Nicolas Collot, Thomas Diez (?), Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le quinze février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Jean Marchal**, veuf de défunte **Jeanne Quentin** d'une part, et **Marie Quentin**, fille de Me **Joseph Quentin** notaire et de défunte **Elisabeth Collin**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y se soit trouvé aucune opposition ni autre empêchement légitime entre eux que celui de la consanguinité au quatrième degré, et au troisième et quatrième degré d'affinité, sur lesquelles les parties ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul le dix-huitième jour du mois de novembre dernier, laquelle m'a été par eux exhibée et dont l'exposé a été bien et dûment vérifié, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous et ledit Marchal ; ladite Quentin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Marchal, Jean Quantin, de Vidrange, Quentin (notaire), C Verdet, N Quentin, P Caillet, N Pissotte, J Marchal, C Baudel

(Page 89, 45^{ème} feuillet, 46/163)

L'an mil sept cent vingt-quatre, le quinze avril, **Benoît Naudin**, fils d'**Aubin Naudin** et de feu **Jeanne Gillot**, ses père et mère d'une part, et **Claudette Thouvenot**, fille de défunt **Nicolas Touvenot** et de **Jeanne Bordet**, ses père et mère de la paroisse de Longchamp, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, Remi Nolin, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-sixième avril, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Benoît Naudin**, fils d'**Aubin Naudin** et de défunte **Anne Gillot**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Claudette Thouvenot**, fille de feu **Nicolas Thouvenot** et de **Jeanne Bordet**, ses père et mère d'autre part, de la paroisse de Longchamp, et semblable publication ayant été faite dans ladite paroisse suivant la lettre de M le curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé soussigné de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi les jour et an que dessus.

Ont signé : Remi Nodin, Brenel, Besancenot, (deux signatures illisibles), en l'absence du sieur curé, C Petit vic de Malaincourt.

(Page 90, 47/163)

L'an 1724, le 24^{ème} mai, **Jean Tisserand**, veuf de défunte **Anne Marie Christion**, paroissien de St. Thiebaut d'une part, et **Jeanne Masson**, fille de feu **Simon Masson** et de défunte **Claudette Sauvage** ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le

plutôt que faire se pourra, au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; lesquels fiancés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Collot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le douze juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Jean Tisserand**, veuf de défunte **Anne Marie Christon** de la paroisse de St. Thiébaud d'une part, et **Jeanne Masson**, fille de feu **Simon Masson** et de défunte **Claudette Sauvage**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit St Thiébaud suivant la lettre de Me Prelat, curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Grafigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Michaux, J Masson, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le quatorze juin, **Jean Martin**, fils de feu **Nicolas Martin** et de **Marie Vigneron**, ses père et mère d'une part, et (Page 91, 46^{ème} feuillet, 47/163) **Marie Lienard**, fille de **Nicolas Lienard** et de défunte **Catherine Collin** ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Claude Joseph Baudel, prêtre curé dudit lieu en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Lienard, Jean Martin, N Collin, J Vigneron, (une signature illisible), C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-sept juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Jean Martin**, fils de **Nicolas Martin** et de **Marie Vigneron** ses père et mère, et **Marie Lienard**, fille de **Nicolas Lienard** et de défunte **Catherine Collin**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins ci-dessous soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Martin, J Lienard, J Vigneron, A Collin, Lavoisse, N Collin, Jean Martin, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dix-huitième juillet, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le Lundi fête de la Pentecôte cinquième du mois de Juin, le second le jour de la fête du St Sacrement, quinzième dudit mois et le troisième le dimanche dix-huitième dudit mois de juin, entre **François Mangin**, fils de **François Mangin** et de **Marguerite Rosemont** ses père et mère de la paroisse d'Halanzay, demeurant à la paroisse Notre Dame de Nancy d'une part, et **Marguerite Brenel**, fille de Me **Nicolas Brenel** et de **Barbe Laumonier**, ses père et mère de cette paroisse, demeurant à la paroisse St Sébastien de la ville neuve de Nancy d'autre part, et semblable publication (Page 92, 48/163) ayant été faites dans les paroisses d'Halanzay, de Notre Dame de Nancy et de St Sébastien dudit Nancy, suivant les lettres du sieur Gossinet, curé dudit Halanzay datée du deuxième du présent mois de juillet, celle du sieur Prandis, prêtre de l'Oratoire et curé de

Notre Dame audit Nancy datée du neuvième dudit mois, et cette du sieur Lapoirier, Vicaire de la paroisse St Sebastien à la neuve ville dudit Nancy, datée du dix du courant, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins soussignés avec moi et les parties conjointes.

Ont signé : François Mangein, Margueritte Brenel, Brenel, P Brenel, G Regnault, J Reine, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-deuxième juillet, **Henry Cuny**, fils de feu **Gabriel Cuny** et de **Germaine Courtois** ses père et mère d'une part, et **Barbe Gillot**, veuve de feu **Jean Quentin** d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Charles Cuny, Gillot, J Gillot, N Guillery, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-deuxième août, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale entre **Henry Cuny**, fils de défunt **Gabriel Cuny** et de **Germaine Courtois** ses père et mère d'une part et **Barbe Gillot**, veuve de feu **Jean Quentin** d'autre part, tous deux de cette paroisse de Graffigny, je, Claude Joseph Petit, prêtre vicaire de Malaincourt, commis de la part du sieur curé du lieu (Page 93, 47^{ème} feuillet, 48/163) de Graffigny soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition.

Ont signé : Besancenot, Guillery, J Gillot, Charles Cuny, Petit vic de Mal.

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-sixième du mois de décembre, **Elophé Regnault**, paroissien de la paroisse de Graffigny et **Catherine Trichaud**, paroissienne de Soulaucourt ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, soussigné vicaire de la paroisse en présence d'Antoine Regnault et de Nicole Regnault qui ont signé avec moi, le fiancé a signé et la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Regnault, E Regnault, N Regnault, Forésy prêtre vicaire.

L'an mil sept cent vingt-cinq, le neuvième janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le jour de la St Jean évangéliste, vingt-septième du mois de décembre, le second le dimanche dernier jour du mois de décembre et le troisième le jour de l'épiphanie de Notre Seigneur, sixième du présent mois, entre **Elophé Renaut**, fils d'**Antoine Regnault** et de **Nicole Duhay** ses père et mère d'une part, de cette paroisse, et **Catherine Trichard**, fille de **François Trichard** et de **Nicole Pain**, ses père et mère d'autre part, de la paroisse de Soulaucourt, et semblable publication ayant été faite à ladite paroisse de Soulaucourt, selon la lettre de Monsieur Degoy, prêtre curé du lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Michel Laurent Forésy, prêtre desservant à Graffigny soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents

et témoins soussignés avec moi et ledit Regnault conjoint ; ladite Trichard a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, Regnault, E Regnault, Besancenot, N Regnault, Forésy prêtre vicaire de Graffigny

(Page 94, 49/167)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le treizième jour du mois de janvier, **François Cartier**, fils du défunt **Jean Cartier** et de **Marie Savere** (?) ses père et mère d'une part, et **Jeanne Ozainne**, fille de **Sébastien Ozainne** et de **Marie Goncourt**, ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Michel Laurent Forésy, prêtre vicaire à Graffigny en présence des parents et témoins soussignés avec moi. Lesdits fiancés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Caillet, F Collot, Forésy prêtre desservant Graffigny

L'an mil sept cent vingt-cinq, le treizième janvier, **Claude Michault**, fils de défunt **Leger Michault** et de défunte **Jeanne Lapierre** (?) ses père et mère d'une part, et **Anne Vigneron**, fille de **Pierre Vigneron** et de **Marie Mitton** ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Michel Laurent Forésy, prêtre vicaire de Graffigny en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Michaut, Claude Michaut, P Vigneron (?), Foresy, prêtre desservant Graffigny

L'an mil sept cent vingt-cinq, le treizième janvier, **François Cagnot**, fils de **Dominique Cagnot** et de **Françoise Boulanger**, ses père et mère de la paroisse de St Nicolas du Neufchâteau d'une part, et **Anne Reine**, fille du défunt **Jean Reine** et de défunte **Anne Baillot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Michel Laurent Forésy, prêtre vicaire à Graffigny, en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; les fiancés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Quentin, N Rouyer, (une signature illisible), Forésy prêtre desservant Graffigny

(Page 95, 48^{ème} feuillet, 49/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le trentième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche quatorzième jour dudit mois de janvier, le second le dimanche vingt et unième et le troisième le dimanche vingt-huitième jour dudit mois de janvier, entre **Claude Michault**, fils des défunts **Leger Michault** et **Jeanne Duprez**, ses père et mère d'une part, et **Anne Vigneron**, fille de **Pierre Vigneron** et de **Marie Mitton**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Michel Laurent Forésy, prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des témoins et parents qui ont signé avec moi.

Ont signé : P Vigneron (?), C Michaut, J Vigneron, J Quentin, J Michaut, Joseph Bernard, Forésy prêtre vicaire

L'an mil sept cent vingt-cinq, le cinquième février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche quatorzième jour du mois de janvier, le second le dimanche vingt et unième et le troisième le dimanche vingt-huitième jour du mois de janvier, entre **François Cartier**, fils de défunt **Jean Cartier** et de **Marie Savert**, ses père et mère d'une part, et **Jeanne Ozainne**, fille de **Sébastien Ozainne** et de **Marie Goncourt**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne d'Aragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins soussignés avec moi, les parties conjointes ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Caillet, F Collot, Besancenot régent, E Arragon curé de Graffigny

(Page 96, 50/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le sixième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche quatorzième jour du mois de janvier, le second le dimanche vingt et unième dudit mois et le troisième le dimanche vingt-huitième jour du mois de janvier, entre **François Cagnet**, fils de défunt **Dominique Cagnet** et de **Françoise Boulanger** ses père et mère natifs de la paroisse St Nicolas du Neufchâteau, résidant actuellement à Damblain, diocèse de Langres d'une part, et **Anne Reine**, fille de défunt **Jean Reine** et **Anne Baillet**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite à la paroisse St Nicolas du Neufchâteau suivant le certificat du sieur curé dudit lieu, comme aussi à cette de Damblain par Me Jolly prêtre curé dudit Damblain comme il conste par son certificat, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition dans l'une ou l'autre desdites paroisses, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi, les parties conjointes ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Vigneron, N Rouyer, Reine, Reine, E Arragon curé

(Page 97, 49^{ème} feuillet, 50/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mortuaires qui se trouveront dans la paroisse de Graffigny et Chemin, reçus par moi Claude Joseph Baudel, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe pour les années 1724 et suivantes.

(Ajouté) : Mortuaires de 1724, 25 et 26 jusqu'au 13 février

L'an mil sept cent vingt-quatre, le neuvième avril, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Jean Rouyer**, étant âgé de quinze jours, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires par moi, prêtre curé soussigné ledit jour et an en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le quatorzième avril, est décédé en cette paroisse **Eloph** **Maillet**, fils naturel de défunte **Marie Maillet**, âgé de huit ans et demi, lequel, après avoir reçu l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires par moi prêtre curé soussigné ledit jour et an en présence des témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le trente avril est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Christophe Bonhomme**, âgée de deux ans ½ laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église le dernier avril dudit an, avec les cérémonies accoutumées, par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Bonhomme, Besancenot, C Baudel

(Page 98, 51/163)

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dernier jour du mois de mai, est décédé en cette paroisse **Nicolas Joseph**, fils de **Nicolas Besancenot**, régent d'école, âgé de sept mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi les jour et an.

Ont signé : Besancenot, Brenel, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le sixième jour du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Joseph Vigneron**, âgée de deux mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées lesdits jour et an par moi prêtre cure soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Vigneron, F Laurent, C Petit vic de Mal

L'an mil sept cent vingt-quatre, le troisième juin, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** ses père et mère âgée de douze jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quatre dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Verdet, F Verdet, V Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le douze juin, est décédé est décédée en cette paroisse **Cécile Collin**, femme de **Jean Quentin**, âgée environ de cinquante-cinq ans, laquelle après avoir été confessée, reçu l'extrême onction et non le St Viatique à cause d'un vomissement, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le treize dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Besancenot, Jean Quantin, Quentin (notaire), C Baudel

(Page 99, 50^{ème} feuillet, 51/163)

L'an mil sept cent vingt-quatre, le quatre août, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** ses père et mère, âgé de trois mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé de Graffigny soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

A signé : C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingtième août, est décédé en cette paroisse **Claude**, fils de **Nicolas Quentin**, âgé de deux jours, lequel a été inhumé dans le cimetière de l'église de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre vicaire de Malaincourt soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Quentin, C Petit vic de Mal

Nicolas, fils légitime de **Christophe Bonhomme** et **d'Elisabeth Collin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt et un du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-quatre et a été baptisé le vingt-deux dudit mois et an ; il sa eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Anne Laumont demeurant à Nijon, lesquels ont déclaré ne savoir signer avec moi prêtre vicaire de Malaincourt.

A signé : C Petit vic de Mal

(Cet acte de baptême transcrit dans un cahier relatif aux décès a été plusieurs fois rayé : il a été reporté dans le cahier des naissances)

L'an mil sept cent vingt-quatre, le vingt-six août, est décédé en cette paroisse **Nicolas Gillot**, âgé d'environ quarante-cinq ans, lequel après avoir été confessé, reçu le st viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt-sept dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : D Brenel, Besancenot, N Martin, JB Gillot, en son absence, C Petit vic de Mal

(Page 100, 52/163)

L'an mil sept cent vingt-quatre, le huitième jour du mois de septembre est décédée en cette paroisse **Cécile**, fille de **Joseph Gillot** et de **Cécile Quentin**, ses père et mère, âgée d'environ dix-huit mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jos Gillot, Jean Quentin, Besancenot régent, C Baudel

(Une grosse tache d'encre occupe ¼ de la page)

L'an mil sept cent vingt-quatre, le neuvième octobre, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Joseph Rouyer**, âgée de quinze jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le dixième du mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Joseph Rouyer, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dixième octobre, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Picaudé**, âgé d'environ un mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées l'onzième dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

A signé : C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le onzième octobre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Renault**, garde chapelle de St Sébastien à Graffigny âgé d'environ soixante et dix ans,

lequel après avoir été confessé reçu le st viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les (Page 101, 51^{ème} feuillet, 52/163) cérémonies accoutumées le douzième dudit mois et an par moi Claude Joseph Baudel, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : A Regnault, Besancenot régent, C Baudel

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dix-septième novembre, est décédée en cette paroisse **Anne Gonin**, femme de **Joseph Rouyer**, laquelle après avoir été confessée, reçu l'extrême onction mais non le viatique a cause du vomissement qu'elle avait, a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le dix-huitième dudit mois et an par moi prêtre vicair de Malaincourt soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Joseph Rouyer, Pierre Gonin, (une signature illisible), C Petit vic de Malaincourt

L'an mil sept cent vingt-quatre, le dix-huitième décembre, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Jean Mercier** et de **Jeanne Thué**, ses père et mère, âgé de deux mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise le dixième dudit mois et an par moi, Michel Laurent Forésy, prêtre desservant à Graffigny en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Mercier, Forésy prêtre

(Page 102, 53/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le douzième jour du mois de janvier à deux heures et demie après midi, est décédé en cette paroisse Me **Claude Joseph Baudel**, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, âgé de quarante-neuf ans ; lequel après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; a été inhumé dans l'église de cette paroisse au pied du grand autel le treizième jour dudit mois et an par moi, Claude François Bichard, prêtre curé de Liffol le Grand et doyen rural de Bourmont, avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Prelat curé de St Thiebaut, Dessay, curé de Brainville, Forésy prêtre vicair de Graffigny, Quinot curé de Champigneulles, V Huvey (?) curé d'Hacourt, FS Lefebvre, curé de Doncourt, Besancenot, C Bichart curé de Liffol le Grand, Doyen rural de Bourmont.

L'an mil sept cent vingt-cinq, le seize février, est décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin**, ses père et mère, âgé de quinze jours, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec moi ledit jour et an.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le sixième mars, est décédée en cette paroisse **Marie Jeanne**, fille d'**Etienne Pierrot**, âgée d'un jour, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Etienne Pierrot, E Arragon curé

(Page 103, 52^{ème} feuillet, 53/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le quinzième mars, est décédé en cette paroisse **Nicolas Picaudé**, fils de **Dominique Picaudé**, âgé d'environ trente-cinq ans, lequel est mort subitement ; a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées les jour et an par moi Etienne Arragon, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N le Bœuf, F Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le vingt-neuvième mars, est décédé dans la paroisse d'Haudeloncourt, diocèse de Langres, **Nicolas Ozainne**, âgé d'environ dix-neuf ans, après avoir reçu le sacrement de pénitence, le viatique et l'extrême onction, son corps a été rapporté et inhumé dans cette paroisse d'où il était le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Ozainne, N Hury, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq est décédé en cette paroisse **François Renaut**, âgé de trois ans et demi, le quatorzième avril ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence d'Henry Renaut et François Cartier qui ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Besancenot, E Arragon curé

(Page 104, 54/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le quatrième juillet est décédé en cette paroisse **Jacques**, fils de **Claude Blanchet** et de **Catherine Rouyer**, ses père et mère, âgé de trois mois, lequel a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le onzième juillet est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Nicolas Margueron** et de **Catherine Guichard**, ses père et mère, âgé de dix mois et demi, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné ledit jour et an en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Margueron, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le vingt-huitième jour de juillet, est décédé en cette paroisse **Claude Laurent**, âgé de quarante-six ans ou environ, lequel après avoir été confessé, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées les jour et an que dessus par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : C Marchal, J Vigneron, J Marchal, E Arragon curé

(Page 105, 53^{ème} feuillet, 54/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le douzième juin, est décédé en cette paroisse **Marguerite Mouzon**, fille de **Nicolas Mouzon**, âgée d'un mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre cordelier desservant au lieu et place de Mr le curé ledit jour et an en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N M, Besancenot régent, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le seizième jour du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Hilaire Masson**, garde chapelle de St Sébastien de cette paroisse, âgé de soixante-dix-sept ans, lequel après avoir été confessé, reçu le St viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église le dix-septième dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre desservant audit Graffigny en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Masson, Besancenot, Fr Ch Baudin ... Cordelier

L'an mil sept cent vingt-cinq, le premier juillet, est décédé en cette paroisse **Nicole Duhay**, vivante femme **d'Antoine Regnaut**, âgée d'environ cinquante-huit ans, après avoir été confessée, communiee et reçu le sacrement et l'extrême onction, son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : A Regnault (?), P Regnault, E Arragon curé

(Page 106, 55/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le quatorzième jour du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Jean Gaudez**, âgé d'environ soixante-quinze ans, lequel après avoir été confessé, reçu le st viatique et l'extrême onction, a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Antoine Caillet, D Gaudez, F Poirson, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le seize du mois de novembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **François Mouillet** et **d'Elisabeth Minet** de la paroisse de St Jean de Chaumont en Bassigny, âgée d'environ dix-sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de Pierre Minet de Brainville et de M Nicolas Besancenot, régent des écoles de la paroisse de Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : P Minet, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le vingt-troisième novembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Richier**, femme de **Nicolas Collot**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée, reçu le st. Viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le vingt-quatre avec les cérémonies accoutumées en présence de Nicolas Collot, Thomas Richier et François Collot qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Collot, Thomas Richier, F Collot, E Arragon curé

L'an 1725, le 27^{ème} novembre, est née et a été baptisée **Jeanne**, fille de **Simon Godard** et de **Marie Gaudé** son épouse ; elle a eu pour parrain François Collin de la paroisse de Nijon et pour marraine Jeanne Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : François Collin

(Page 107, 54^{ème} feuillet, 55/163)

L'an mil sept cent vingt-cinq, le vingt-six novembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Gillot**, âgé d'environ six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain en présence des témoins soussignés.

Ont signé : N Martin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le treize décembre, est décédée en cette paroisse **Marie Renault**, femme de **Simon Douel**, âgée d'environ cinquante ans, après avoir été confessée et reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Regnault, C Renault, F Maumuzel (?), Nicolas Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le dernier jour de décembre, est décédé en cette paroisse **Blaise Guenaut**, homme marié âgé d'environ quarante ans, après avoir été confessé, communié et avoir reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gillot, Thomas Richier, F Gillot, JP Gillot,

L'an mil sept cent vingt-six, le quatrième jour de janvier, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Claude Michaut** et d'**Anne Vigneron** son épouse, âgé d'environ deux mois, son corps a été inhumé dans le cimetière les jour et an susdits en présence de son père et de son parrain qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Michaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le onzième janvier, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Simon Godard** et de **Marie Gaudé** (Page 108, 56/163) ses père et mère, âgée d'environ quatorze mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : François Collin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le douzième du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Marianne Leblanc**, âgée d'environ sept ans, après avoir été confessée ; son corps a été enterré le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Sébastien (?), Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le quinzième janvier, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **François Quentin** et d'**Anne Millot**, ses père et mère, âgée d'environ quatre mois ; laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Quentin, Besancenot témoin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le vingtième jour du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Nicole Rouyer**, veuve de **Nicolas Diez**, âgée d'environ quatre-vingt ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé

dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : F Diez, Besancenot, E Arragon curé

Marie Charlotte, fille d'**Alexandre Bourcard** et de Delle **Magdeleine Oger**, de la paroisse de Vrécourt, âgée d'environ neuf mois, est morte et a été inhumée dans le cimetière de cette église le treize février mil sept cent vingt-six, en présence de Delle Magdeleine Oger sa mère et de Mr Besancenot qui ont signé avec nous.

Ont signé : (les signatures en bas de page sont illisibles suite à l'usure du document)

(Page 109, 55^{ème} feuillet, 56/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mariages qui se feront dans la paroisse de Graffigny, Chemin, reçus par Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe pour la présente année 1725.

L'an mil sept cent vingt-cinq, le dix-septième mars, **Joseph Rouyer**, veuf d'**Anne Guoin**, et **Marie Desgranges**, fille de défunt **Balthazar Desgranges** et de **Marie Godard** ses père et mère, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny etc. en présence des parents et témoins soussignés avec moi, excepté la fiancée qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : E Soyer (?), N Pissotte, J Maitre, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le dixième avril, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, entre **Joseph Rouyer**, veuf d'**Anne Gonin** et (Page 110, 57/163) et **Marie Desgranges**, fille de défunt **Balthazar Desgranges** et de **Marie Godard** ses père et mère de cette paroisse sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin etc. soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi, excepté la mariée qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Maitre, E Cuny (?), N Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-cinq, le vingt-neuf décembre, **Jean Michaut** et **Marianne Tuez**, paroissiens de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi Etienne Arragon, prêtre curé de la paroisse en présence de Jean Quentin et Antoine Tuez qui ont signé avec moi et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Michaut, A Tué, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le cinquième janvier, **Pierre Lechêne** et **Jeanne Bonhomme**, le premier de la paroisse de Nijon et la fille de la paroisse de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre

curé de ladite paroisse dudit Graffigny en présence de Florentin Picaudé, et Pierre et Jean, les Lechêne, qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Lechaisne, F Picaudé, J Lechaine, P Duchaine, E Arragon curé

(Page 111, 56^{ème} feuillet, 57/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le quinzième janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche neuvième décembre mil sept cent vingt-cinq, le second le dimanche sixième janvier et le troisième le dimanche treizième jour du mois de janvier, entre **Jean Michault**, fils de feu **Leger Michault** et de **Jeanne Duprey** ses père et mère d'une part, et **Marianne Thué**, fille de défunt **Julien Thué** et de défunte **Anne Royer** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit Jean Michault ; ladite Marianne a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Michautr, J Quentin, Jean Quentin, A Tué, E Arragon, curé

L'an mil sept cent vingt-six, le cinquième février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales entre **Pierre Lechesne**, fils de **Félix le Chêne** et de **Marie Relandon**, ses père et mère de la paroisse de Nijon d'une part, et **Jeanne Bonhomme**, fille de feu **Joseph Bonhomme** et **d'Anne Marot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite à la paroisse de Nijon par Monsieur Bourdelois, prêtre curé dudit lieu, comme il conste par son certificat daté du troisième du mois de février, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je soussigné Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son (Page 112, 58/163) annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées et prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et ledit Lechesne, ladite Bonhomme a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Chaisne, Michel Bougeron (?), F Picaudé, P Duchaine, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt-six du mois de mai, **Jean Robert**, de la paroisse de Graffigny, et **Jeanne Noël**, paroissienne de Maison –sel (?) ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny en présence de parents et témoins qui ont signé avec le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Robert, Robert, F Diez, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le onzième jour du mois de juin, après avoir ci-devant publié trois bans consécutifs, savoir le premier le dimanche vingt-six de mai, le second le jour de l'ascension, le trente dudit mois, et le dernier le dimanche second de juin, le tout au prône de la messe paroissiale, et pareille publication ayant été faite à Maison –sel (?) suivant qu'il conste par la lettre du sieur Guillaume, curé dudit lieu, en date du neuvième juin, entre **Jean Robert**, veuf de défunte **Marguerite Parisot**, de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Noël**, fille de défunt **Claude Noël** et de défunte **Félix (? Félicie ?) Charnoi**, ses père et mère de la

paroisse de Maison –sel sans qu’il y ait (Page 113, 57^{ème} feuillet, 58/163) eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec ledit Robert et nous, ladite Jeanne Noël ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Robert, P Brenel, N Quentin, E Arragon curé

L’an mil sept cent vingt-six, le vingt-six octobre, **Nicolas Collin**, homme veuf, et **Barbe Torcheboeuf**, fille de **Pierre Torcheboeuf** et de défunte **Catherine Pater**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin soussigné avec ledit Nicolas Collot et autres parents et témoins, ladite Barbe ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collot, Torcheboeuf, J Torcheboeuf, F Collot, E Arragon curé

L’an mil sept cent vingt-six, le deuxième novembre, **François Mahalin** et **Catherine Desgranges**, paroissiens de Graffigny ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Antoine Caillet, Joseph Picaudé, Pierre Reine, E Arragon curé

(Page 114, 59/163)

L’an mil sept cent vingt-six, le cinquième jour du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans consécutifs aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche vingt-sept octobre, le second le jour de fête de tous les saints, premier du courant, et le troisième le dimanche troisième dudit mois de novembre entre **Nicolas Collot**, veuf de défunte **Jeanne Richier** d’une part, et **Barbe Torcheboeuf**, fille de **Pierre Torcheboeuf** et de défunte **Catherine Pater**, ses père et mère d’autre part, mes paroissiens, sans qu’il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit Collot, ladite Torcheboeuf ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Collot, Torcheboeuf, F Collot, Besancenot recteur, E Arragon curé

L’an mil sept cent vingt-six, le neuvième novembre, **Jean Baptiste Mahuet**, fils de **Jacques Mahuet** et de **Jeanne Parisot**, ses père et mère de la paroisse de Brainville d’une part, et **Marie Marchal**, fille de **Jean Marchal** et d’**Anne Quentin** ses père et mère d’autre part, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec ledit (Page 115, 58^{ème} feuillet, 59/163) Mahuer, ladite Marchal a déclaré ne savoir signer pour n’en n’avoir l’usage de ce interpellée.

Ont signé : de Vidrange, C Mahuet, JB Mahuet, J Marchal, Berthault, Quentin (notaire), Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le dix-neuf novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche troisième dudit mois, le second le dimanche dixième du courant, et le troisième le dimanche dix-septième dudit mois entre **François Mahalin**, fils de défunt **François Mahalin** et de défunte **Jeanne Loiselier**, originaire de la paroisse de Sionne d'une part, et **Catherine Desgranges**, fille de feu **Balthazar Desgranges** et de **Claudette Godart**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées et prescrites par le Ste Eglise en présence de leurs parents et témoins soussignés avec moi ; ledit Mahalin et son épouse ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellés.

Ont signé : Antoine Caillet, Joseph Rouyer, Pierre Reine, Jos Gillot, Joseph Rouyer, E Arragon

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt-sixième jour du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche dixième dudit mois, le second le dimanche dix-septième du courant et le troisième le dimanche vingt-quatrième du mois de novembre, entre **Jean Baptiste** (Page 116, 60/163) **Mahuet**, fils de **Jacques Mahuet** et de **Jeanne Parisot** ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Marie Marchal**, fille de **Jean Marchal** et d'**Anne Quentin** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite par Mr Dessey, prêtre curé dudit lieu, suivant sa lettre à moi envoyée en date du vingt-cinq du courant, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit Mahuet ; ladite Marchal a déclaré ne savoir signer pour n'en avoir l'usage de ce interpellée.

Ont signé : JB Mahuet, J Marchal, C Mahuet, C Huot, J Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le dix de janvier, **Jacques Bajes** (?) fils d'**Henri Georges Bajes** (?) et de **Reine Parmentier**, ses père et mère de la paroisse de Voutons le Bas, et **Marguerite Gérard**, fille de **Claude Gérard** et de **Catherine Voitrin** ses père et mère de la paroisse de Hajon (?) ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble dans quarante jours au plus tard, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jacques Bazet, L Renaut (?) ; Jean Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le quatrième février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des dimanches douze et vingt-six janvier et second février entre **Jacques Bajet**, fils de défunt **Jean Bajet** et de défunte **Reine Parmentier**, originaire de Voutons le Bas d'une part, et **Marguerite Gérard**, fille de défunt **Claude Gérard** et **Catherine Voitrin**, originaires de Tjon (?) d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste

Eglise, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, l'épouse ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jacques Baget, (signature illisible) Jean Richier, E Arragon curé

(Page 117, 59^{ème} feuillet, 60/163)

Registre des baptêmes de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année 1725, 26 et une partie de 1727.

Baptêmes de 1725, 26, jusqu'au 12 juin 1727.

Jean, fils légitime de **Claude Michaut** et d'**Anne Vigneron** son épouse est né et a été baptisé le vingt-cinq octobre mil sept cent vingt-cinq ; il a eu pour parrain Jean Michaut et pour marraine Marie Miton, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer, le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Michaut, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime d'**Elophé Regnault** et de **Catherine Trichard** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-septième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-cinq, et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Regnault et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance demeurant audit Graffigny qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Regnault, Marie Anne de Mance, E Arragon curé

Marie fille légitime de **Jean Chevallier** et de **Françoise Savert**, (se nomme en fait **Adain**) son épouse, paroissiens de Graffigny est né le septième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-cinq, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Quantin et pour marraine Marie Valette, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Quantin, E Arragon curé

(Page 118, 61/163)

Michel, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Thuez** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le onzième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-cinq ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Marie Anne Thuez, tous deux demeurant audit Graffigny, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Jean Duhay** et de **Magdeleine Marchaudot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le seize de novembre mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Jeanne Regnault, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudé, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quantin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-septième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Marguerite Gonin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Jean Brachard** et de **Magdeleine Caillet** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le dix-septième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent vingt-cinq, il a eu pour parrain Joseph Harouez et pour marraine damoiselle Marguerite de Mance, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Harouez, E Arragon curé

(Page 119, 60^{ème} feuillet, 61/163)

Jean Baptiste, fils légitime de **Claude Larcher** et de **Barbe Regnault** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt et unième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent vingt-cinq et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Marie Martin, femme de Nicolas Mouzon, demeurant à Graffigny et Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt et unième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Quélotte et pour marraine Cécile Quentin demeurant audit Graffigny, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer. (Ajout) Il est mort et a été enterré le dix-neuf février de la même année.

Ont signé : Jean Baptiste, E Arragon curé

Jacques, fils légitime de **Pierre Brenel** et **d'Anne Reine** son épouse, paroissiens de Graffigny est né le premier jour du mois de février de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain le sieur Jacques Arragon et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Arragon, E Arragon curé

Marie Catherine, fille légitime de **François Didier** et de **Catherine Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le quatrième jour du mois de février de l'année mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Claude Marchal, fils de Claude Marchal, et pour marraine Marie Didier, fille de Claude Didier, demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Marchal, E Arragon curé

(Page 120, 62/163)

Marie, fille légitime de **Jean Martin** et de **Marie Liennard** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le quatorzième jour du mois de février de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Jean Margueron demeurant à Graffigny et pour marraine Marie Collin demeurant à Brainville, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Margueron, Marie Collin, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Cartier** et de **Jeanne Ozenne** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le dix-huit février 1726 ; elle a eu pour parrain

Dominique Ozenne et pour marraine Anne Cartier demeurant audit Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Jean François, fils légitime de **François Richard** et de **Catherine Quenot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt et unième jour du mois de février de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Verdet demeurant à Chemin et pour marraine Marguerite Caillet demeurant à Graffigny, lesquels ont signé.

Ont signé : F Verdet, Mar Caillet, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Florentin Regnault** et de **Marie Naudin** (nommée **Gaudé** par ailleurs) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dixième mars de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Harrouez et pour marraine Marie Didier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Harrouez, E Arragon curé

(Page 121, 61^{ème} feuillet, 62/163)

Claude Joseph, fils posthume de **Claude Laurent** et **d'Anne Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quinze de mars de l'année mil sept cent vingt-six, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Cécile Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, E Arragon curé

Barbe, fille naturelle de **Barbe Gillot**, pâtre équate (?) est née le treize avril et a été baptisée le quatorze de l'an mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain François Malin et pour marraine Barbe Royer, tous deux de cette paroisse ; le parrain et la marraine ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marianne, fille légitime de **Gabriel Renaut** et **d'Elisabeth Brenel** son épouse est née le quatre et a été baptisée le cinq mai de l'an mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Claude Chevallier de la paroisse de Nijon et pour marraine Damoiselle Marianne de Mance, de cette paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Chevallier, Marianne de Mance, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **Jean Rouyer** et de **Jeanne Gillot** ses père et mère, paroissiens de Graffigny, est né le quinze mai de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisé le lendemain ; son parrain a été Jean Reine et sa marraine Cécile Quentin, fille de Jean Quentin demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Reine, Théodore Burdouche, cordelier

(Page 122, 63/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le dix-huit mai, est décédé en cette paroisse **Nicolas Renaut**, fils de **Florentin Renaut** et de **Marie Nodin** son épouse, âgé d'environ deux ans ; son corps a été

inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence de Florentin et de Nicolas Gaudé qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Renaut, N Gaudé, E Arragon curé

Claire, fille légitime **d'Etienne Pierrot** et de **Marie** (un blanc : l'épouse se nomme **Marie Beton**) son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le dix-neuf du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Claire Quentin, tous deux demeurant audit lieu, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Nicolas Margueron** et **d'Anne Guichard** son épouse est née le vingt-trois et a été baptisée le vingt-quatre mai mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Jean Margueron et pour marraine Marie Richard, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer, le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jean Margueront, E Arragon curé

Anne Barbe, fille légitime de **François Fallot** et de **Marie Vigneron** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le deuxième juillet de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisée le lendemain, elle a eu pour parrain Antoine Chevallier et pour marraine Barbe Torcheboeuf, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Chevallier, E Arragon curé

(Page 123, 62^{ème} feuillet, 63/163)

Anne, fille légitime de **François Vaillant** et **d'Anne Mathieu** son épouse de cette paroisse est née le vingt et un et baptisée le vingt-deux juillet de l'année mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Jean Richier et pour marraine Anne Pissotte, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, E Arragon curé

(À noter une erreur sur le prénom du parrain)

Michel, fils légitime de **Christophe Bonhomme** et **d'Elisabeth Collin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-neuvième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisé le même jour par moi RR Père Noël, prêtre cordelier du Neufchâteau au lieu et place de Monsieur Arragon, curé dudit Graffigny; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Marie Bonhomme, tous deux demeurant en ce lieu, lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : M Mercier, Marie Bonhomme, P Noël Gaurin (?) f mineur

Joseph, fils légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin** son épouse, paroissienne de Graffigny, est né le huitième du mois de septembre de l'an mil sept cent vingt-six et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Martin, de la paroisse de Vaudrecourt et pour marraine Anne Bonhomme de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Martin, E Arragon curé

François, fils légitime de **d'Hubert Rouyer** et de **d'Anne Chevallier** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le huitième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-six ; son parrain a été François Richier et sa marraine Anne Rouyer, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, E Arragon curé

(Page 124, 64/163)

Jeanne, fille légitime de **Pierre Parmentier** et de **Catherine Regnaut** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le onzième d'octobre de l'année mil sept cent vingt-six et a été baptisée le même jour dudit mois et an ; elle a eu pour parrain François Richier et pour marraine Jeanne Martin, tous deux demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, E Arragon curé

Marianne, fille légitime de **Claude Michaut** et de **d'Anne Vigneron** son épouse, est née le vingt et a été baptisée le vingt et un octobre de l'an mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Jean Gillot et pour marraine Damoiselle Marianne de Mance, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Simon Godard** et de **d'Anne Gaudez** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le dernier jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-six ; elle a eu pour parrain Joseph Gaudez demeurant à Chemin et pour marraine Marguerite Collin demeurant à Vaudrecourt, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Gaudé, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **François Diez** et de **Barbe Martin** son épouse est née et a été baptisée le quatre janvier mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Diez de la paroisse de (un mot illisible) et pour marraine Marie Bonhomme de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Diez, Marie Bohomme, E Arragon curé

(Page 125, 63^{ème} feuillet, 64/163)

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Thué** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le troisième février de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Anne Pissotte, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Agathe, fille légitime de **François Masson** et de **Magdeleine Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le huitième février de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Antoine Mathieu et pour marraine Damoiselle Marie Anne Noël, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : A Mathieu, N Noël, Arragon curé

Anne Barbe, fille légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse est née et baptisée le vingt-sixième février de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Diez et pour marraine Anne Mercier, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Félix Souyer** et de **Jeanne Minet** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le quatrième mars de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Soyer demeurant à Doncourt, et pour marraine Anne Rouyer, fille de Nicolas Rouyer demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Soyer, E Arragon curé

(Page 126, 65/163)

Joseph, fils légitime de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Rouyer** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le sixième de mars de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Nicolas Cartier et pour marraine Marie Brenel, tous deux demeurant audit Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Cartier, E Arragon curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas César Rouyer** et **d'Anne Municlert** (l'épouse de Nicolas César Royer a été nommée **Aloy Anne**) son épouse, paroissiens de Graffigny est née le vingt et unième jour du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-sept et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Rouyer et pour marraine Marie Magdeleine Girouard demeurant à Vrécourt, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Rouyer, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Jean Michaut** et de **Marie Anne Thué**, son épouse paroissiens de Graffigny, est née le vingt-sixième mars de l'année mil sept cent vingt-sept et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Anne Michaut, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Quentin, E Arragon curé

Marcel, fils légitime de **Nicolas Martin** et **d'Anne Gillot** son épouse est né le cinq et a été baptisé le six avril de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain le sieur Marcel de Verneray, écuyer, seigneur de Moncourt et pour marraine Damoiselle Jeanne de Lescarnelot Raincourt, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : de Verneray de Montcourt, Jeanne de Lescarnelot, E Arragon curé

(Page 127, 64^{ème} feuillet, 65/163)

Joseph, fils légitime de **Nicolas Quentin** et de **Marie Poirson** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le huitième avril de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Joseph Gaudé et pour marraine Marie Quentin, tous deux demeurant audit Chemin, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JN Gaudé, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **François Didier** et de **Catherine Mathieu** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le seizième jour du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Antoine Mathieu et pour marraine Anne Didier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Mathieu, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Florentin Regnault** et de **Marie Adain** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le seizième avril de l'année mil sept cent vingt-sept et a été baptisée le lendemain, elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Jeanne Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Richier, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Jeanne Quentin** (prénommée **Françoise** par ailleurs) son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le vingt-huitième jour du mois d'avril de l'année mil sept cent vingt-sept, il a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Anne Lienard, laquelle a déclaré n savoir signer.

Ont signé : Claude Quentin, E Arragon curé

(Page 128, 66/163)

Anne, fille légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le quinzième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Harrouez et pour marraine Damoiselle Anne du Buc de Bregonval demeurant audit Graffigny, lesquels ont signé avec nous, prêtre cordelier devant la place du sieur curé en son absence.

Ont signé : Anne de Bregonval, Joseph Harouez, Nicolas Lathorgne absente duo parocho (?)

François, fils légitime de **François Collot** et d'**Anne Chevallier** son épouse est né et a été baptisé le dix-neuf mai mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain François Verdet et pour marraine Anne Gabrielle Chevallier, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Verdet, E Arragon curé

Françoise, fille légitime de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-deux mai de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Françoise Violard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Guillery, Arragon curé

François, fils légitime de **Pierre Quentin** et d'**Anne Gillot** son épouse, est né et a été baptisé le douze juin de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Barbe Millot de la paroisse de Nijon ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudé, E Arragon curé

(Page 129, 65^{ème} feuillet, 66/163)

Registre pour les mariages de l'année 1727 et 1728, en partie de Graffigny

L'an mil sept cent vingt-sept, le dix-neuf mars, **Claude Geny**, veuf de défunte **Marie Laumont** de la paroisse du Bourg Ste Marie d'une part, et **Marguerite Gouin**, fille de **Jean Gouin** et d'**Anne Ravillon**, ses père et mère, de la paroisse de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec ledit Géný ; ladite Gouin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Brachard, Joseph Rouyer, I Jouny, C Geny, ? Geny, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le trois avril, **Jean (Margueron)**, fils d'**Antoine Margueron** et de défunte (prénom illisible) **Marot** et (prénom illisible) **Michaut**, fille de défunt **Leger Michaut** et de défunte (prénom illisible) **Duprez**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé soussigné en présence des parents qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Margueront, J Mi (?), N Mathieu, P Thiébaud, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-deuxième avril, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche trentième mars, le second le lundi de Pâques, quatorzième du courant, et le troisième le dimanche de Quasimodo, vingt dudit mois, entre **Claude Géný**, veuf de défunte **Marie Laumont** de la paroisse de Bourg Ste Marie d'une part, et **Marguerite Gouin**, fille de (Page 130, 67/163) **Jean Gouin** et d'**Anne Ravillon**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse de Bourg Ste. Marie, suivant la lettre de Mr Ory, curé dudit lieu datée du vingt dudit mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ou opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents soussignés avec moi et ledit Géný, ladite Gouin ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Geny, B Geni, Charles Geny, J Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le sixième mai, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le lundi de Pâques, le second le dimanche de Quasimodo vingtième du mois d'avril, et le troisième le dimanche quatrième du courant, entre **Jean Margueront**, fils d'**Antoine Margueront** et de défunte **Elisabeth Marot** ses père et mère d'une part, et **Anne Michaut**, fille de feu **Leger Michaut** et de défunte **Jeanne Duprez** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des témoins et parents soussignés avec moi et ledit conjoint, ladite Michaut a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Margueront, J Michaut, N Margueron, Mathieu, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-quatrième jour du mois de mai, **François Le Maitre**, fils de feu **François Le Maitre** et d'**Etiennette Le Gros**, ses père et mère, de la paroisse de Thécourt (?) d'une part, et **Barbe Rouyer**, fille (« de feu » rayé) **Antoine Rouyer** et d'**Elisabeth Le Bœuf** ses père et mère d'autre part, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont

promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné (Page 131, 66^{ème} feuillet, 67/163) en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit Le Maitre, ladite Barbe Rouyer a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Lemaitre, F Pissotte, A Rouyer, Claude Le Maitre, N le Bœuf, J Quentin (notaire), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-six du mois de mai, après avoir publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche vingt-cinq dudit mois en conséquence de la permission accordée par Mr l'abbé de Laigle en date du septième jour du courant entre Messire **Marcel de Vesneres**, fils de Messire **Laurent de Vesneres**, seigneur de Moncourt, Grignoncourt, et d'autre lieux, et Dame **Jeanne Vautrin**, de la paroisse de For, diocèse de Besançon d'une part, et Damoiselle **Jeanne de Lescarnelot**, fille de Messire **Jacques de Lescarnelot**, écuyer, et de Damoiselle **Guillemette Guillot**, de cette paroisse d'autre part, ledit Messire Marcel de Verneret et Damoiselle Jeanne de Lescarnelot ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble incessamment, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné, avec Messieurs les parents et témoins soussignés avec les parties.

Ont signé : Jeanne de Lescarnelot, Devernerey de Montcourt fils, d'Ouche de Vidampierre, de Vernerey de Montcourt, E Arragon curé

(Page 132, 68/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-sept du mois de mai, après avoir publié ci-devant un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche vingt-cinq dudit mois entre Messire **Marcel de Verneret**, fils de Messire **Laurent de Verneret**, seigneur de Montcourt, Grignoncourt et autres lieux, et de Dame **Jeanne Vautrin**, ses père et mère de la paroisse de Montcourt, annexe de Fore, diocèse de Besançon d'une part, et Damoiselle **Jeanne de Lescarnelot**, fille de Messire **Jacques de Lescarnelot**, écuyer, et de **Guillemette Guillot** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse de Montcourt par Me Maillot, prêtre curé dudit lieu, suivant le certificat du sieur Perret, vicaire de Fore et de Montcourt en date du vingt et unième d'avril de ladite année, reçu et approuvé par Me de Laigle, grand vicaire et official de Monseigneur l'Evêque de Toul, légalisé par ledit seigneur Evêque et demeuré entre mes mains, je soussigné Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en conséquence de la dispense accordée, savoir pour la Demoiselle Jeanne de Lescarnelot ma paroissienne par Mr l'official de Toul le septième mai de ladite année et pour ledit Messire Marcel de Verneret de la paroisse de Moncourt par Me Hugon, vicaire général de Besançon le vingt-six du mois d'avril de ladite année, suivant les actes signés et scellés en bonne forme qui m'ont été présentés et qui sont restés entre mes mains, ai reçu le mutuel consentement desdits Messire Marcel de Verneret et Damoiselle Jeanne de Lescarnelot et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de Messire Laurent de Verneret, père dudit Marcel, et de Messire Jacques d'Ourche de Vidampierre, parrain de ladite Demoiselle qui ont signé avec les parties et nous.

Ont signé : Jeanne de Lescarnelot, d'Ourche de Vidampierre, de Verneret de Moncourt fils, de Verneret de Moncourt, E Arragon curé

(Page 133, 67^{ème} feuillet, 68/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le troisième juin, **Claude Joseph Abraham** de la paroisse de Brainville et **Charlette Haroué** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec les parties et nous.

Ont signé : Joseph Claude Abraham, Charlette Harrouez, Joseph Harouez, Joseph Harrouez, Maitre, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le dix-septième jour du mois de juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **François le Maitre**, fils de feu **François le Maitre** et **d'Henriette le Gros**, de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Barbe Rouyer**, fille de feu **Antoine Rouyer** et de défunte **Elisabeth le Bœuf**, ses père et mère d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit Vrécourt suivant la lettre de Mr Poncelier datée du seize du courant, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale comme il est prescrit par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec ledit Maitre, ladite Rouyer a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N le Bœuf, Claude le Maitre, le Maitre, Quentin (notaire), F Pissotte, P Hubert, le Gros, E Arragon curé

(Page 134, 69/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-quatrième jour du mois de juin, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche huitième dudit mois, le second le dimanche quinzème du courant et le troisième le dimanche vingt-deuxième dudit mois, entre **Claude Joseph Abraham**, fils de défunt **Claude Joseph Abraham** et de **Marguerite Thiébaud**, ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Charlette Harrouez**, fille de **Nicolas Harrouez** et de **Jeanne Gauthier**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit Brainville suivant la lettre de Mr Dessey, curé du lieu en date du vingt-trois du courant, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi et les parties conjointes.

Ont signé : Claude Joseph Abraham, C Cordier, J Jacqué, Charlette Harroué, Pre (?) Marteaux, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-quatrième décembre, j'ai reçu et béni les promesses mutuelles de mariage entre **Jean-Baptiste Gillot**, fils de feu **Nicolas Gillot** et **d'Anne** (nom illisible) de Graffigny, et **Marie Cuny**, fille de défunt **Jean Cuny** et **d'Anne (?) Dubois** de Chemin, lesquelles promesses de se marier avant quarante jours au plus tard, ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec ledit Gillot, ladite Cuny ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : B Gillot, Nicolas Picaudé, E Arragon curé

(Remarque : l'acte ci-dessus est presque effacé par disparition de l'encre)

(Page 135, 68^{ème} feuillet, 69/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-septième jour du mois de décembre, **Michel Mercier**, fils de défunt **Jean Mercier** et de défunte **Elisabeth Pissotte** d'une part, et **Marie Brenel**, fille de **Nicolas Brenel** et de **Barbe Laumonier** ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi, ladite Marie ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, Brenel, Quentin (notaire) F Pissotte, JP Soyer (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-septième jour du mois de décembre, **Jean Baptiste Ricoeur**, fils de défunt **François Ricoeur** et de **Marie Diez** d'une part, et **Anne Mercier**, fille de défunt **Jean Mercier** et **Elisabeth Pissotte** d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; ladite Pissotte ayant déclaré ne savoir signer, ni le fiancé.

Ont signé : F Pissotte, Quentin (notaire), (?) Diez, C Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-septième jour du mois de décembre, **François Richier**, fils de **Thomas Richier** et **d'Anne Pultier**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Marchal**, fille de **Claude Marchal** et **d'Anne Laurent** ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi ladite Marchal ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, N Quentin, C Marchal, Nicolas Picaudé, E Arragon curé

(Page 136, 70/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le dixième jour du mois de janvier, **Nicolas Reine**, fils de **Jean Reine** et de défunte **Elisabeth Rouyer** ses père et mère d'une part, et **Marie Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de **Claire Gran** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi. A fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, J Quentin, F Marchal, N Richier, Quentin (notaire), Jean Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le treizième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Jean Baptiste Gillot**, fils de feu **Nicolas Gillot** et **d'Anne Barbier** ses père et mère d'une part, et **Marie Cuny**, fille de défunt **Jean**

Cuny et d'Anne Dubois, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de leurs parents et témoins soussignés avec moi ; ladite Cuny a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Picaudez, N Martin, JB Gillot, N Reine, N Mouzon, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le treizième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **François Richier** fils de **Thomas Richier** et de défunte (Page 137, 69^{ème} feuillet, 70/163) **Anne Pultier**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Marchal**, fille de **Claude Marchal** et **d'Anne Laurent** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; ladite Marchal a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Richier, C Marchal, Thomas Richier, N Quentin, Nicolas Picaudez, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-septième janvier, **Nicolas Gillot**, fils de **François Gillot** et de **Magdeleine Duhay**, ses père et mère d'une part, est **Marie Gouin**, fille de **Jean Gouin** et **d'Anne Ravillon** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés ; ladite Gouin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Gillot, Joseph Rouyer, N Martin, JB Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-septième janvier, **Nicolas Cartier**, fils de feu **Jean Cartier** et **Marie Savert** ses père et mère d'une part et **Barbe Margue**, fille de **Jean Margue** et **d'Aprône Aubry**, ses père et mère de la paroisse de Vaudrecourt d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi, ladite Margue a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas (?), N Geny, A Caillet, N Guillery, J Caillet, F Pissotte, Hilaire (?), E Arragon curé

(Page 138, 71/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-neuf janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Michel Mercier**, fils de défunt **Jean Mercier** et **d'Elisabeth Pissotte**, ses père et mère d'une part, et **Marie Brenel**, fille de Me **Nicolas Brenel** et de **Barbe Laumonier** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi, ladite Marie Brenel ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Bissotte, Brenel, Mercier, JP Pissotte, J Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-neuvième janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Jean Baptiste Ricoeur**, fils de feu **François Ricoeur** et de **Marie Diez** d'une part, et **Anne Mercier**, fille de feu **Jean Mercier** et de défunte **Elisabeth Pissotte** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; ledit Ricoeur et ladite Mercier son épouse ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, J Mercier, Alexis (?), F Pissotte, JP Pissotte, E Arragon curé

(Page 139, 70^{ème} feuillet, 71/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-septième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche onzième jour du mois de janvier, le second le dimanche dix-huitième du courant et le troisième le dimanche vingt-cinquième du présent mois, entre **Nicolas Reine** fils de feu **Jean Reine** et **d'Elisabeth Rouyer** ses père et mère d'une part, et **Marie Quantn**, fille de **Jean Quentin** et de **Claire Gras** ses père et ère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit reine, ladite Quentin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, J Reine, N Richier, F Marchal, J Quentin, Quentin (notaire), D Rolland, N Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le troisième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Nicolas Gillot** fils de **François Gillot** et de **Magdeleine Duhay** ses père et mère d'une part, et **Marie Gouin**, fille de **Jean Gouin** et **d'Anne Ravillon**, ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi, ladite Gouin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, N Gillot, N Martin, JB Gillot, E Arragon curé

(Page 140, 72/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le troisième jour du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Nicolas Cartier**, fils de feu **Jean Cartier** et **Marie Savert**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Morgue**, fille de feu **Jean Morgue** et **d'Aprone Aubry** ses père et mère originaires de la paroisse de Vaudrecourt, annexe de Nijon, d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies

prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi ; ladite Morgue a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Cartier, F Cuny (?), C Pissotte, N Guillery, J Caillet, Antoine Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-six décembre, **Claude Blanchard**, fils de **Claude Blanchard** et d'**Anne (?) Antoine** d'Urville, et **Anne Haroué**, fille de **Pierre Haroué** et de **Jeanne Mercier** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Blanchard, J Perrut (?), Joseph Harouez, E Arragon curé

(Page 141, 71^{ème} feuillet, 72/163)

Livre ou registre pour enregistrer les mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin reçus par Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe, pour les années 1726 et 1727

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt et unième janvier, est décédée en cette paroisse **Marie Jeanne Ozenne** fille de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collot** ses père et mère, âgée de deux ans et demi ; laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt et unième du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Barbe Cuny**, femme à **Jean Masson**, âgée de trente-huit ans, laquelle après avoir été confessée reçu le viatique et (Page 142, 73/163) l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe avec les parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt-troisième janvier, est décédé en cette paroisse **Nicolas Michel Delabadie**, fils du sieur **Charles de Labadie**, écuyer, et de Damoiselle **Barbe du Buc de Bregonval** ses père et mère, âgé de deux ans, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le dixième février, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de défunt **Nicolas Rouyer** et de **Catherine Guirrery**, ses père et mère, âgé de cinq ans, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le dix-sept mars, est décédé **Jeanne Tyez**, âgée d'environ vingt-six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence d'Antoine Tuez son père qui a signé avec nous.

Ont signé : A Tué, E Arragon curé

(Page 143, 72^{ème} feuillet, 73/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le dix-sept de mars, est décédée en cette paroisse **Germaine Courtoise** (?), veuve de **Gabriel Cuny**, âgée d'environ soixante-sept ans, après avoir été confessée, communie et reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence de Charles Cuny et de Jean Cuny et de Jean Masson qui ont signé avec nous comme témoins.

Ont signé : Charles Cuny, J Masson, Jean Cuny, E Arragon curé

L'an 1726, le vingt-quatre mars, est décédée en cette paroisse **Françoise Touvenot**, femme de **Florentin Torcheboeuf**, âgée d'environ quarante-sept ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence de son mari et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Torcheboeuf, François Fallot, P Torcheboeuf, E Arragon curé

Et le même jour et an (24 mars 1726) est encore décédé dans cette paroisse **Pierre Mouzon**, fils de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin**, ses père et mère, âgé d'environ dix ans, lequel après avoir été confessé et reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain, vingt-cinq dudit mois de mars de ladite année mil sept cent vingt six par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont sgné : Jean Rouyer, N M, Besancenot, E Arragon curé

(Page 144, 74/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le onzième avril, est décédé en cette paroisse **Christophe**, fils de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin** ses père et mère, âgé de trois ans ou environ ; lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N le Bouef, N M, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le quatorze avril, est décédée en cette paroisse **Marguerite Parizot**, femme de **Jean Robert**, après avoir été confessée et reçu les sacrements d'eucharistie et de l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des témoins soussignés.

Ont signé : J Robert, Pierre (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt-six avril est décédée en cette paroisse **Magdeleine Duhay**, âgée d'environ sept ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence de **Jean Duhay**, son père, et Mr Nicolas Besancenot qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Duhay, Besancenot, Arragon curé.

L'an mil sept cent vingt-six, l'onzième mai, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Florentin Regnault** et de **Marie Naudin**, ses père et mère, âgé de deux mois et demi, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées par le Révérend Père Théodore Burdouche, cordelier, au lieu et place de Mr Arragon, prêtre curé dudit lieu, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Fl Renaut, Besancenot, P Théodore Burdouche, cordelier du couvent de Neufchâteau

(Page 145, 73^{ème} feuillet, 74/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le troisième juin, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Pissotte**, âgé d'environ six mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Pissotte, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le cinquième de juin, est décédée en cette paroisse **Claudine Husson**, vivante femme du défunt **Jean Marchal**, après avoir été confessée et communiee et reçu le sacrement de l'extrême onction, âgée d'environ quatre-vingt-dix-sept ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de ses fils et petits-fils qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Marchal, J Vigneron, E Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le neuvième juin, est décédée en cette paroisse **Marie Anne Collot**, fille de **François Collot** et **d'Anne Chevallier** ses père et mère, âgée d'environ huit mois, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés le dixième dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné.

Ont signé : F Collot, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le seize juillet, est décédée en cette paroisse **Marie Anne Regnault**, fille de **Gabriel Regnault** et **d'Elisabeth Brenel**, ses père et mère, âgée de deux mois et demi ; laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi, les an et jour susdits.

Ont signé : François Mangen, C Chevallier, G Regnault, Bourdelais, curé de Nijon et de Vaudrecourt

(Page 146, 75/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le onzième jour du mois d'octobre, est décédée en cette paroisse **Barbe Peltier**, femme de **Jean Gillot**, âgée d'environ soixante et quinze ans, laquelle après avoir été confessée, reçu l'extrême onction et non le viatique à cause d'un manquement de connaissance et de présence (?) d'esprit ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le douzième jour dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence dudit Jean Gillot et des autres parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Gillot, Th Gillot, J Gillot, J Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le dix-huit octobre est décédé en cette paroisse **Jean Masson**, âgé d'environ cinquante ans, après avoir été confessé, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Baptiste Cailac, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-six, le vingt-cinquième novembre, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** ses père et mère, âgé d'environ dix-huit mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné le vingt-six dudit mois et an en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Verdet, Besancenot, E Arragon curé

(Page 147, 74^{ème} feuillet, 75/163)

L'an mil sept cent vingt-six, le septième octobre (erreur possible mais non obligatoire sur la date : un décès d'octobre a pu être inscrit par erreur sur ce début de feuillet) , est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Jean Rouyer** et de **Jeanne Gillot** ses père et mère, âgé de cinq mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Rouyer, N Reine, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le sept janvier, est décédée en cette paroisse **Marguerite Gillot**, fille de **François Gillot** et de **Magdeleine Duhay**, âgée d'environ onze ans, laquelle après avoir été confessée et reçu le sacrement de l'extrême onction, parce qu'elle n'a pu recevoir le viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous, avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : Nicolas Gillot, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le quatorze du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Elisabeth le Bœuf**, veuve du défunt **Antoine Rouyer**, âgée d'environ soixante et quinze ans, après avoir été confessée, communiee, et reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies de l'Eglise le lendemain, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : P Habert (?), F Pissotte, A Rouyer, A Tué, Arragon curé

(Page 148, 76/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le trois février est décédée en cette paroisse **Marie Magdeleine**, fille de **François Masson** et de **Magdeleine Mathieu**, ses père et mère, âgée d'environ deux ans, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quatrième dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : L Renaut, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le douzième jour du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Marie Pultier**, femme de **Claude Gillot**, âgée d'environ soixante et dix ans, laquelle après avoir reçu le sacrement de pénitence, l'eucharistie et l'extrême onction ; a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre cordelier soussigné en l'absence du sieur curé dudit lieu et en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : F Picaudé, J Gillot, Thomas Richier, F Gillot, FP Nicolas Salhorgne absente parocho

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-deux mai, est décédé en cette paroisse **Dominique Picaudé**, âgé d'environ soixante et dix-huit ans, après avoir été confessé et communié et reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église ledit jour avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Picaudé, N Guillery, (deux signatures illisibles), E Arragon curé

(Page 149, 75^{ème} feuillet, 76/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-cinq du mois de juillet, est décédé **François** fils de **François Quentin** et **d'Anne Millot** de Chemin, et a été enterré le même jour avec les cérémonies accoutumées en présence de François Quentin son père et autres témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Quentin, F Picaudé, Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le septième octobre, est décédée en cette paroisse **Françoise**, fille de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** ses père et mère, âgée d'environ cinq mois, laquelle a été ihumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le lendemain par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Charles Cuny, N Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le neuvième octobre, est décédé **Claude Pissotte**, fils de **Nicolas Pissotte** et de **Jeanne Quentin**, âgé d'environ six mois, et a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le quatorzième jour du mois d'octobre est décédé en cette paroisse **François**, fils légitime de **François Vaillant** et **d'Anne Mathieu** ses père et mère, âgé d'environ trois ans, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées les jours et an que dessus par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : F Laurent, F Vaillant, E Arragon curé

(Page 150, 77/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le deuxième jour du mois de novembre est décédé en cette paroisse **Jean Nicolas**, âgé d'environ soixante ans, lequel après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église

avec les cérémonies accoutumées le même jour et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Pissotte, Quentin (notaire), A Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le second jour de novembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Martin**, veuve de défunt **Jean Thiébaud**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le trois novembre avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Bonhomme, F Poirson, J Martin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le septième jour du mois de novembre, est décédée en cette paroisse **Claudette Thiébaud**, veuve **d'Antoine Guichard**, âgée d'environ soixante-quinze ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le lendemain par moi prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : J Guichard, E Arragon curé

(Page 151, 76^{ème} feuillet, 77/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le neuf novembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Pissotte**, veuve du défunt **Jean Mercier**, âgée d'environ cinquante-sept ans, laquelle après avoir été confessée, communiee et reçu le sacrement de l'extrême onction ; a été inhumée dans le cimetière de cette église le lendemain dixième dudit mois avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Mercier, J Quentin, M Mercier, F Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le neuf novembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin**, âgée d'un jour ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-quatre novembre, est décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Jacques Bajet** et de **Marguerite Gérard**, âgé d'environ trois semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jacques Bejel, Pierre Maitre, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le vingt-cinquième de novembre, est décédé en cette paroisse **Jean Larcher**, âgé d'environ quarante-cinq ans, lequel après avoir été confessé, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné le lendemain du même mois et en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Florentin Larcher, Joseph Larcher, E Arragon curé

(Page 152, 78/163)

L'an mil sept cent vingt-sept, le treizième jour du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Vautrin**, veuve de **Jean Collardez**, âgée d'environ soixante et dix ans, laquelle après avoir été confessée reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quatorzième dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des paret et témoins soussignés avec moi.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-sept, le dix-septième jour du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Claire**, fille d'**Etienne Pierrot** et de **Marie Petot** ses père et mère, âgée d'environ deux ans, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église lesdits jour et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Etienne Pierrot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit (en fait vingt-sept) le dernier décembre, est décédé en cette paroisse **Henry Renaut**, mari de **Barbe Mathieu**, âgé d'environ cinquante ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, de viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Florentin Larcher, M Mathieu, (?) Renaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le troisième janvier, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Jean Martin**, âgée de douze jours, laquelle a été inhumée le lendemain avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Martin, F (?) Picaudez, E Arragon curé

(Page 153, 77^{ème} feuillet, 78/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le dixième janvier, est décédé en cette paroisse **Jean Gillot**, fils de **Joseph Gillot** et de **Cécile Quentin**, ses père et mère, âgé d'environ quatre mois ; lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le lendemain par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jos Gillot, François Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt de janvier, est décédée dans cette paroisse **Catherine Rouyer**, fille de **César Rouyer** et d'**Anne Mennelais** (?) âgée d'environ trois ans ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas César Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-trois de janvier, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Joseph Vigneron** et de **Marguerite Marchal** son épouse, âgé d'environ huit jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Vigneron, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-quatrième jour du mois de janvier, est décédé en cette paroisse **Jacques**, fils de **Nicolas Besancenot** et de **Suzanne Alexandre**, ses père et mère, âgé de deux ans et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le vingt-cinq desdits mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Besancenot, F Collot, E Arragon curé

(Page 154, 79/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le septième jour du mois de février, est décédé en cette paroisse **Claude Joseph**, fils de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Rouyer**, ses père et mère, âgé d'onze mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le lendemain dudit jour et an que dessus par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Nicolas Cartier, Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-huit février, est décédé en cette paroisse **Joseph Vigneron**, âgé d'environ six ans et demi, son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : P Vigneron, Joseph Vigneron, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le second mars, est décédée en cette paroisse **Marie Diez**, âgée d'environ seize mois ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Diez, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le onze mars, est décédé en cette paroisse **Antoine Fallot**, âgé d'environ soixante et dix-neuf ans, après avoir été confessé, communié et reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : François Fallot, F Collot, (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 155, 78^{ème} feuillet, 79/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-cinq mars, est décédée en cette paroisse **Marguerite Duhay**, fille de **Jean Duhay** et de **Marguerite Gare** (? sur un acte de 1725, Jean Duhay est le mari de **Magdeleine Marchaudot**) âgée d'environ trois (?) ans, après avoir reçu l'absolution et l'extrême onction, sans le viatique parce qu'elle était innocente ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Duhay, F Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le cinq avril, est décédé en cette paroisse **Jean Rouyer**, âgé d'environ trente-sept ans, après avoir été confessé, communié et reçu le sacrement de

l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gillot, F Poirson, Jos Gillot, J Gillot, N Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-septième mai, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Joseph Rouyer**, âgée de deux mois, laquelle a été inhumée le lendemain avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Joseph Rouyer, E Soyer, E Arragon curé

(Page 156, 80/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le trentième jour du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Anne Pissotte**, femme de Maître **Joseph Quentin** notaire, âgée d'environ quarante-cinq ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le même jour dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec moi.

Ont signé : Quentin (notaire) F Pissotte, N Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le quatorzième jour du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Claude le Bœuf**, originaire de cette paroisse et mari de **Georgine Faran** (?), après avoir été confessé et reçu l'extrême onction et non le viatique à cause qu'il était tombé dans une espèce d'enfance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de Chaumont la Ville, suivant son intention, où je l'ai conduit avec les cérémonies ordinaires après avoir été puté (? raccourci incompréhensible) dans ma paroisse le quinzième jour desdits mois et an en présence de ses enfants et autres parents qui se sont soussignés avec nous.

Ont signé : J le Bœuf, Sébastien Barbier, N Mouglin (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le treizième jour du mois de juillet, est décédée en cette paroisse **Jeanne Rouyer**, femme d'**Antoine Tué**, âgée de (Page 157, 79^{ème} feuillet, 80/163) d'environ quarante-cinq ans, laquelle après avoir été confessée, reçu l'extrême onction et non le viatique à cause d'un inconvénient qui lui est arrivé ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le quatorzième desdits mois et an par moi, Nicolas Salhorgne, prêtre cordelier de Neufchâteau, desservant à la place de Mr le curé de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Rouyer, A Tué, f Nicolas Salhorgne, prêtre, religieux cordelier desservant en l'absence de Mr le curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le dix-neuvième jour du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Jeanne Regnault**, fille de feu **Henry Regnault**, âgée de neuf ans, laquelle après avoir été confessée et reçu l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingtième du même mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Quantin, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-deuxième jour d'août, est décédé en cette paroisse **François** fils de **Nicolas Gaudez**, âgé de dix jours ; lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt-troisième du même mois et an en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi.

Ont signé : F Pissotte, E Arragon curé

(Page 158, 81/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-neuvième septembre, est décédée en cette paroisse **Marie Hareville**, veuve de **François Gillot**, âgée d'environ quatre-vingt ans, laquelle après avoir été confessée reçu le sacrement de l'extrême onction et non le viatique à cause d'un vomissement à elle arrivé ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le trente dudit mois et an par moi, prêtre curé de Soulaucourt soussigné, commis par le sieur Arragon, curé de cette paroisse, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Jean Vidrienne, Charles Cuny, Bertrand, prêtre curé de Soulaucourt

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-huitième octobre, est décédée en cette paroisse une fille légitime de **Jean Baptiste Ricoeur** et d'**Anne Mercier** son épouse, laquelle a été baptisée à la maison par la sage-femme en présence du sieur Ricoeur son père et de Jeanne Tuez suivant qu'il nous a été certifié par les dénommés ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Pissotte, Diez, J Mercier, N Mercier, E Arragon curé

(Page 159, 80^{ème} feuillet, 81/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le troisième jour du mois de décembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Regnaut**, fils d'**Antoine Regnaut** et de **Nicole Duhay** ses père et mère, âgé d'environ vingt-cinq ans, lequel après avoir été confessé, reçu le viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées les jour et an que dessus par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Guillery, Jean Duhay, A Legue... (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le douzième jour du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth**, fille de **Michel Mercier** et de **Marie Brenel** ses père et mère âgée de quinze jours, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre cordelier soussigné, ledit jour et an en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : M Mercier, F Pissotte, f François Derdant prêtre cordelier

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt-cinquième jour du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Marie Regnault**, fille de **Florentin Regnault** et de **Marie Naudin** ses père et mère, âgée (Page 160, 82/163) d'environ deux ans, laquelle a été inhumée dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingt-six dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : C Renaut, N Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le neuvième jour du mois de février, est décédé en cette paroisse **Joseph** fils de **Joseph Rouyer** et de **Marie Desgranges** âgé de quinze jours, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain dudit mois par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Joseph Rouyer, E Soyer, Jean (?), E Arragon curé

Jean Picaudé, fils de **Joseph Picaudé** et de **Marie Collin**, âgé d'environ huit jours, est décédé et a été inhumé dans le cimetière de cette église le treize mars mil sept cent vingt-neuf en présence de son père et des parents soussignés.

Ont signé : Joseph Picaudé, F Picaudé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le seizième jour du mois de mars est né un (Ligne raturée)

Une fille de **Nicolas Martin** et d'**Anne Gillot** son épouse est née et a été baptisée à la maison par la sage-femme en présence du père de l'enfant et de Marie Beton, ainsi qu'il m'a été certifié par ces personnes ci-dessus nommées ; il est décédé à l'instant le seize mars de l'année mil sept cent vingt-neuf ; son corps a été (Page 161, 81^{ème} feuillet, 82/162) inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Martin, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le dernier jour du mois d'avril (de mars) est décédée en cette paroisse **Françoise Guillery**, fille de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Rouyer**, ses père et mère âgée de trois jours, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le premier avril de ladite année par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : N Guillery, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le quatrième jour du mois d'avril, est décédée en cette paroisse **Anne Ravillon**, femme de **Jean Gonin**, âgée environ de soixante-dix ans, après avoir été confessée, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le cinquième dudit mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Joseph Rouyer, C Geny, J Brachard, Pierre Gonin, N Gillot, (une signature illisible), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le quatre du mois d'octobre, est décédée en cette paroisse **Françoise**, fille de **Jean Pissotte** et d'**Elisabeth Mathieu** âgée d'environ onze mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Pissotte, E Arragon curé

(Remarque : cet acte est bien noté du mois d'octobre. Il a été intercalé en bas de page disponible)

(Page 162, 83/163)

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt et un avril, est décédé en cette paroisse **François Masson**, âgé d'environ quarante-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence,

d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Mathieu, C Mathieu, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le dernier jour du mois de mai, est décédé en cette paroisse **Nicolas Mercier**, fils de **Jean Mercier**, âgé d'un an ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église ledit jour et an ci-dessus avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt-sixième jour du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Nicolas Besancenot**, fils de **Nicolas Besancenot** et de **Suzanne Alexandre**, ses père et mère, âgé d'environ quatorze mois ; son corps a été inhumé le vingt-sept dudit mois et an avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Besancenot, N Reine, E Arragon curé

(Page 163, 82^{ème} feuillet, 83/163)

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt et unième juillet, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **François Fallot** et de **Marie Vigneron**, ses père et mère, âgé d'environ dix-huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées ledit jour et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : François Fallot, F Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt-deux juillet, est décédé un enfant légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin**, ses père et mère, après avoir été baptisé dans la maison, suivant qu'il m'a été certifié par la sage-femme et Anne Gaudé, sœur dudit Gaudé ; son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette église les jour et an avant dits en présence du père qui a signé avec nous.

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le trentième juillet, est décédé en cette paroisse **François Rouyer** âgé d'environ trois ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Huert Loujon (?), Nicolas Dou.. (?), E Arragon curé

(Page 164, 84/163)

L'an mil sept cent vingt-neuf, le trentième juillet, est décédée en cette paroisse **Claire**, fille de **François Vaillant** et d'**Anne Mathieu** ses père et mère, âgée d'un an ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le trente et unième dudit mois et an par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : F Vaillant, Claude Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le troisième août, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **François Vaillant** et **d'Anne Mathieu** ses père et mère, âgée de trois ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le même jour et an que dessus par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : F Vaillant, François Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le six août, est décédée en cette paroisse **Anne Renaut**, âgée de vingt mois ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : A Lequannée (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le treize septembre, est décédé en cette paroisse **François Marchal**, fils de **François Marchal** âgé d'environ huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents soussignés avec nous.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le dix-huit septembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Gillot**, âgée d'environ huit ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jos Gillot, J Reine, E Arragon curé

(Page 165, 83^{ème} feuillet, 84/163)

Livre ou registre pour enregistrer tous les baptêmes qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin, reçus par Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe, pour les années 1727, 1728, et 1729, 1730.

Baptêmes de 1727, 28, 29, jusqu'au premier mars 1730

Barbe, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est née et a été baptisée le vingt-neuf juin mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Barbe Reine, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Quentin, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Gabriel Regnault** et **d'Elisabeth Brenel** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le treizième jour du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Regnault et pour marraine Marie Bonhomme demeurant audit Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Regnault, Marie Bonhomme, E Arragon

Françoise, fille légitime de **Joseph Vigneron** et **d'Anne Bailly** son épouse, est née le dix-sept et a été baptisée le dix-huit juillet mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Lacroix et pour marraine Françoise Violart, tous de la paroisse de Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 166, 85/163)

Marie, fille légitime de **jean Reine** et **d'Agathe Brenel** de cette paroisse, est née le dix-huit et a été baptisée le dix-neuf juillet de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Gabriel Regnault et pour marraine Marie Brenel de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : G Regnault, E Arragon curé

Florentin, fils légitime de **Florentin Torcheboeuf** et **d'Agathe Antoine** son épouse, de cette paroisse est né le huit et a été baptisé le neuf août mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Florentin Larcher de Chemin et pour marraine Catherine Antoine de la paroisse de Bourmont, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Il est mort et a été enterré le vingt-quatre d'août.

Ont signé : Florentin Larcher, F Torcheboeuf, E Arragon curé

Jean-François, fils légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** son épouse, paroissiens de Graffigny est né et a été baptisé le vingtième jour du mois d'août de l'année mil, sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

Marie Anne fille légitime de **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery** son épouse paroissiens de Graffigny est née et baptisée le troisième de septembre de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Pierre Vidrienne et pour marraine Anne Didier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Vidrienne, E Arragon curé

Dominique, fils légitime de **François Malhalin** et de **Catherine Desgranges** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et a été baptisé l'onzième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Dominique Jacot, et pour marraine Marguerite Renaut, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Est mort le premier octobre et enterré le même jour de l'année mil sept cent vingt-sept.

Ont signé : Dominique Jacquot, E Arragon curé

(Page 167, 84^{ème} feuillet, 85/163)

Jean, fils légitime de **Joseph Gillot** et de **Cécile Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le quatrième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Jean Gillot et pour marraine Anne Rouyer, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le troisième jour du mois de novembre de l'année mil sept

cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Jean Marchal, fils de Claude Marchal, et pour marraine Marguerite Marchal, fille de Jean Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Marchal, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Jacques Bajet** et de **Marguerite Vautrin** (nommée **Gérard** par ailleurs) son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le quatrième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Pierre Maitre et pour marraine Marguerite Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Maitre, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse, de cette paroisse, est née et a été baptisée le neuf novembre mil sept cent vingt-sept ; a eu pour parrain Simon Godard et pour marraine Marguerite Poirson, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Christophe Collin** et d'**Anne Diez** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le dixième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-sept ; il a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Anne Lienard, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudé, E Arragon curé

(Page 168, 86/163)

Marie, fille légitime de **Thomas Richier** et d'**Anne Martin**, son épouse, paroissiens de Graffigny Chemin, est née le dix-huit et a été baptisée le dix-neuf novembre de l'an mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Marie Martin de cette paroisse ; Marie Martin a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Gillot, E Arragon curé

Anne, fille légitime d'**Elophé Renaut** et de **Catherine Triejard** (? ou **Trichard**) son épouse, paroissien de Graffigny est née et a été baptisée le onzième de décembre de l'année mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain le sieur Charles de Vidrange, écuyer, et pour marraine Damoiselle Anne du Buc de Bregonval, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Anne de Bregonval, Devidrange, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse est née et a été baptisée le vingt-quatre décembre mil sept cent vingt-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Anne Reine, tous deux de Chemin, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Picaudé, E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme**, ses père et mère, paroissiens de Graffigny est née le vingt-neuvième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent vingt-sept et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Claude Thomas, demeurant à Vaudrecourt, et pour marraine Marie Mathieu, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Thomas, E Arragon curé

(Page 169, 85^{ème} feuillet, 86/163)

Jean, fils légitime de **Joseph Vigneron** et de **Marguerite Marchal** son épouse est né et a été baptisé le quinze janvier de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Marguerite Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean marchal, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Jean Brachard** et de **Magdeleine Caillet** son épouse, est née le trente et a été baptisée le trente et un janvier de l'an mil sept cent vingt-huit ; elle a eu pour parrain Antoine Tué et pour marraine Marguerite Caillet, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Caillet, A Tué, E Arragon curé

François, fils légitime de **François Fallot** et de **Marie Vigneron** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et a été baptisé le deuxième jour du mois de février de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Marie Fallot, demeurant à Gendreville, laquelle a déclaré ne savoir signer

Ont signé : F Pissotte, E Arragon curé.

François Charles, fils légitime de **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le seizième jour du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain François Charles Cagne (?) et pour marraine Anne Rouyer, tous deux demeurant à Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 170, 87/163)

Barbe, fille légitime de **Joseph Rouyer** et **Marie Desgranges** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le dix-neuvième jour du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-huit ; elle a eu pour parrain Etienne Soyer et pour marraine Barbe Desgranges, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : E Soyer, E Arragon curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Baptiste Richard** (prénommé **François** par ailleurs) et de **Catherine Quenot** son épouse, est né et a été baptisé le vingt-huit avril mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Jean François Richard de Suriauville et pour marraine Marie Quenot de Crainvilliers, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JF Richard, E Arragon curé

Jacques Florent, fils légitime de Messire **Marcel de Vernerey**, écuyer, seigneur de Moncourt et de Dame **Jeanne de Lescarnelot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le premier jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Messire Laurent de Vernerey, seigneur de Moncourt, gouverneur des ville et château de Jouvelles, et pour marraine Damoiselle Anne Barbe de Lescarnelot. A été baptisé le troisième jour du même mois par moi, prêtre vicaire de Malaincourt soussigné avec le parrain et la marraine qui ont signé avec moi.

Ont signé : de Vernerey de Montcourt, de Lescarnelot, C Noël, vicaire de Malaincourt

(Page 171, 86^{ème} feuillet, 87/163)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Besancenot**, régent d'école et de **Suzanne Alexandre** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quatrième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-huit, et a été baptisé le lendemain du même jour et an ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Claire Quentin, fille de Jean Quentin, tous deux demeurant audit Graffigny ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, Besancenot recteur, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Thué** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le quatorzième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Elisabeth Mercier, tous deux demeurant audit Graffigny ; laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-sixième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-huit et a été baptisé le lendemain du même mois et an ; il a eu pour parrain Charles Collot et pour marraine Marie Ozenne, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Collot, E Arragon curé

Claire, fille légitime de **François Vaillant** et d'**Anne Mathieu** ses père et mère, paroissiens de Graffigny, est née le douzième jour du mois de juin de l'année mil sept cent vingt-huit et a été baptisée le lendemain du même mois et an ; elle a eu pour (Page 172, 88/163) parrain Claude Marchal et pour marraine Claire Quentin, demeurant au même lieu, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Marchal, E Arragon curé

François, fils légitime de **François Cartier** et de **Jeanne Ozenne** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le douze du mois de juillet de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain François Cagnet et pour marraine Marie Ozenne, demeurant audit Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : f Nicolas Salhorgne absente ino parocho Agaron

Cécile, fille de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le troisième jour du mois d'août (1728) ; elle a eu pour parrain Edme Magdeleine et pour marraine Cécile Quentin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : fp Charles de Natte absente dno parocho Aragon, Besancenot

(Page 173, 87^{ème} feuillet, 88/163)

François, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse, habitants de Chemin est né et a été baptisé le quatorze d'août mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Catherine Poirson, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Claude Michaut** et **d'Anne Vigneron** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le vingt-deuxième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-huit ; elle a eu pour parrain Jean Margueron et pour marraine Marie Vigneron, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Margueront, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Nicolas Margueron** et **d'Anne Guichard** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et a été baptisé le vingt et unième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Pierre Vidrienne et pour marraine Jeanne Renaut, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Vidrienne, E Arragon curé

Etienne, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Gabrielle Gonin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et a été baptisé le huitième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Etienne Soyer (Page 174, 89/163) laboureur demeurant audit lieu, et pour marraine Anne Barbe Gouin demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : E Soyer, M Bertrand, prêtre curé de Soulaucourt

Barbe, fille légitime de **Christophe Bonhomme** et **d'Elisabeth Collin** son épouse, paroissiens de Chemin, est née le dixième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-huit et a été baptisée le onze dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Barbe Reine demeurant audit lieu ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minet** son épouse, paroissiens de Graffigny est né le vingt-troisième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-huit, et a été baptisé le lendemain du même jour et an ; il a eu pour parrain Me Nicolas le Bœuf, maire de police, et pour marraine Marguerite le Bœuf, fille âgée de douze ans représentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N le Bœuf, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse, est né et a été baptisé le vingt-neuf octobre mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Anne Barbe Gouin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Richier, E Arragon curé

(Page 175, 88^{ème} feuillet, 89/163)

Anne Barbe, fille légitime de **Nicolas Cartier** et de **Barbe Morgne** son épouse, est né et a été baptisé le premier novembre mil sept cent vingt-huit, elle a eu pour parrain Claude Morgne, de la paroisse de Vaudecourt, et pour marraine Anne Cartier de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Morgne (ou Morgue ?), E Arragon curé

Françoise, fille légitime de **Jean Pissotte** et d'**Elisabeth Mathieu** est née le troisième et a été baptisé le quatre novembre de l'an mil sept cent vingt-huit ; elle a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Françoise Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Marchal, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adain** son épouse est né le cinq et a été baptisé le six novembre de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Françoise Chevallier, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Michel Mercier** et de **Marie Brenel** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le vingt-septième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-huit ; elle a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Elisabeth Brenel, femme de Gabriel Renaud, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, f François Berdant prêtre cordelier

François, fils légitime de **François Mahalin** et de **Catherine Desgranges** son épouse, paroissiens de Chemin, est né et a été baptisé le cinquième jour du mois de décembre de (Page 176, 90/163) l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain François Desgranges et pour marraine Barbe Becteur (?) tous deux demeurant à Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : f François Berdant prêtre cordelier

Anne Catherine, fille légitime de **François Didier** et de **Catherine Mathieu** son épouse, paroissiens de Chemin est née et a été baptisée le sixième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent vingt-huit ; elle a eu pour parrain Nicolas Bonhomme et pour marraine Anne Rouyer, tous deux demeurant à Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : f François Berdant prêtre cordelier

Jean, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et a été baptisé le vingtième jour du mois de décembre de l'année mil sept cent vingt-huit ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Claire Quentin, tous deux demeurant en ce lieu, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, f François Berdant, prêtre cordelier

François, fils légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse, habitants de Chemin, est né et a été baptisé le sixième jour de janvier de l'an mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain François Cagnet (?) et pour marraine Marie Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 177, 89^{ème} feuillet, 90/163)

Jeanne, fille légitime de **Joseph Gillot** et de **Cécile Quentin** son épouse, de cette paroisse, est née et a été baptisée le onze janvier mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Jean

Reine et pour marraine Jeanne Gillot, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Vigneron** et **d'Elisabeth** (un blanc) son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le douzième du mois de janvier de l'année mil sept cent vingt-neuf et a été baptisée par moi, N Maubon prêtre le lendemain du même mois et an ; elle a eu pour parrain N Collin et pour marraine Elisabeth Vigneron, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, N Maubon

Marie, fille légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le treizième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain François Cagnet et pour marraine Marie Quentin, lesquels ont déclaré ne savoir signer ; laquelle a été baptisée par moi, Nicolas Maubon prêtre vicaire de Chaumont la ville soussigné.

(Pas de signature, la dernière phrase en tient lieu)

(Page 178, 91/163)

Barbe, fille légitime de **Claude Larcher** et de **Barbe Renaut** (? ou **Regnault**) son épouse est née et a été baptisée le vingt-trois janvier de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Christophe Bonhomme et pour marraine Marguerite Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Bonhomme, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Simon Godard** et **d'Anne Gaudé** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-sept janvier de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Marguerite Laurent, tous deux de cette paroisse; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Picaudé, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie** (?) **Desgranges** son épouse, est né et a été baptisé le vingt-sept janvier mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain Jean Rouyer et pour marraine Jeanne Collin, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Rouyer, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **François Dié** et de **Barbe Martin** son épouse est née et a été baptisée le vingt-huit janvier de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Marguerite Marchal, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Marchal, E Arragon curé

Pierre, file légitime de **Pierre Bajet** (prénomé **Jacques**) et de **Marguerite Voitrin** (nommée **Gérard** par ailleurs) son épouse est né et a été baptisé le premier février mil sept

cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain Pierre Petre (?) et pour marraine Anne Naudin, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Pay (?), E Arragon curé

(Page 179, 90^{ème} feuillet, 91/163)

Marguerite, fille de **François Quentin** et **d'Anne Millot** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le troisième jour du mois de mars de l'année mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marguerite Marchal demeurant à Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

Jean, fils de **Joseph Picaudé** et de **Marie Collin** son épouse est né et a été baptisé le même jour que dessus (3 mars 1729) ; il a eu pour parrain Jean Collin de la paroisse de Brainville et pour marraine Jeanne Picaudé de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Collin, E Arragon curé

Françoise, fille légitime de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Rouyer** son épouse est née et a été baptisée le vingt-neuf (?) mars de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Françoise Pissotte, tous deux de cette paroisse, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Rouyer, E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime **d'Hubert Royer** et **d'Anne Chevallier** son épouse, est née le six et a été baptisée le sept avril de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Dominique Ozainne et Pour marraine Anne Gabrielle Chevalier, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A Signé : E Arragon curé

(Page 180, 92/163)

Marguerite Agnès, fille légitime de **Jean Michaux** et de **Marianne Tué** son épouse, est née et a été baptisée le dix avril mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut et pour marraine Damoiselle Marguerite Agnès de Mance, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Regnaut, E Arragon Curé

Hélène, fille légitime du sieur **Marcel de Vernese (Vernerey)**, seigneur de Moncourt, Grignoncourt et autres lieux, et de Dame **Jeanne de Lescarnelot** son épouse est née le dix avril et a été baptisée le douze dudit mois de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain le sieur Claude de Thumery, écuyer, seigneur du fief de Soulaucourt, et (pour marraine) Damoiselle Hélène de Vesneret de Moncourt, le premier de la paroisse de Soulaucourt et la seconde de la paroisse de Moncourt, du diocèse de Besançon, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Hélène de Vernerey, Claude de Thumery, E Arragon curé

François, fils légitime de **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery** son épouse est né le douze et a été baptisé le treizième mai mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain François

Pissotte et pour marraine Pierrette Diez, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : P Dié, F Pissotte, E Arragon curé

(Page 181, 91^{ème} feuillet, 92/163)

Jean, fils légitime de **Jean Margueron** et **d'Anne Michaux**, est né le dix-huit et a été baptisé le dix-neuf mai mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain Jean Michaux et pour marraine Magdeleine Margueron, tous deux de cette paroisse, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Michaux, E Arragon curé

Jean François, fils légitime de **Nicolas Quentin** et de **Marie Poirson** son épouse, paroissienne de Graffigny, est né et a été baptisé le vingt-quatrième jour du mois de mai de l'année mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marguerite le Bœuf, tous deux demeurant à Chemin ; laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le même jour, vingt-trois juin de l'année mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain Jean Marchal, fils de Claude Marchal, et pour marraine Anne Cuny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Marchal, E Arragon curé

Antoine, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le vingt-cinq et baptisé le vingt-six juin de l'année mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain Antoine Caillet et pour marraine Apolline Quentin de Vrécourt, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Caillet, E Arragon curé

(Page 182, 93/163)

François, fils légitime de **Pierre Parmentier** et de **Catherine Renaut**, de Chemin, est né et a été baptisé le vingt-neuf juin mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marguerite Marchal, tous deux de Chemin ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Nicolas César Rouyer** et d'**Anne** (un blanc : l'épouse de NC Rouyer est **Anne Aloy**) est née et a été baptisée le quatre juillet de l'année mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Anne Noël, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous

Ont signé : F Pissotte, Anne Noël

Cécile, fille légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le dix-huitième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt neuf ; elle a eu pour parrain Claude Marchal, fils de Claude Marchal, et pour

marraine Cécile Quentin, fille de Monsieur Quentin notaire, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Marchal, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **François Fallot** et **d'Anne Chevallier** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le dix-huitième jour du mois d'août de l'année mil sept cent vingt-neuf et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Charles Collot, fils de M Collot et pour marraine Anne Barbe Berthault, lesquels ont signé avec nous

Ont signé : Anne Barbe Berthault, C Collot, E Arragon curé

(Page 183, 92^{ème} feuillet, 93/163)

François, fils légitime de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le dix-neuf août de l'année mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Elisabeth Nicolas demeurant au même lieu, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Baptiste Diez** et **d'Anne Mercier** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le vingt et unième jour du mois de septembre de l'année mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Diez demeurant à Vrécourt et pour marraine Elisabeth Mercier demeurant à Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Diez, E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Florentin Renaut** et de **Marie Naudin** son épouse, est née et a été baptisée le vingt et un septembre mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon, garçon âgé d'onze ans assisté de son père, et pour marraine Barbe Rouyer, tous deux de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Mouzon, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Jean Quentin** et de **Jeanne Gillot** son épouse, paroissiens de Graffigny est née le vingt-cinquième du mois de septembre de l'année mil sept cent vingt-neuf et a été baptisée le vingt-six par moi, Louis Benoist Lacombe, prêtre chanoine de l'insigne collègue Notre Dame de la Mothe à présent à Bourmont ; elle a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Anne Quentin, tous demeurant à Chemin ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, Lacombe chanoine

(Page 184, 94/163)

Anne Barbe, fille de **Joseph Vigneron** le jeune, pâtre de ce lieu, et **d'Anne Bailly** son épouse est née le premier octobre (1729) et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Renaut et pour marraine Damoiselle Anne Barbe du Buc de Labadie (de Bregonval ?), tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Barbe du Buc, J Regnaut, E Arragon curé

François, fils légitime de **François Fallot** et de **Marie Vigner** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et a été baptisé le vingt-sixième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marie Rouyer demeurant à Graffigny et Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le vingt-cinquième jour du mois de février de l'année mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Ode Gonin, tous deux demeurant à Chemin, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Richier, E Arragon curé

François, fils légitime de **Gabriel Renaut** et d'**Elisabeth Brenel** son épouse, est né et a été baptisé le premier mars mil sept cent trente ; il a eu pour parrain François Quentin de Chemin et pour marraine Anne Maitre, de la paroisse de Vrecourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : François Quentin, Anne Maitre, E Arragon curé

(Page 185, 93^{ème} feuillet, 94/167)

Livre ou registre pour enregistrer tous les mariages qui se feront dans la paroisse de Graffigny Chemin, reçus par Maître Etienne Arragon, prêtre curé de ces lieux et Malaincourt son annexe pour les années 1728 et 1729.

(En dessous) : 1728 à 1739

L'an mil sept cent vingt-huit, le premier jour du mois de mai, **Nicolas Mercier**, fils de **Jean Mercier** et de défunte **Elisabeth Pissotte** ses père et mère d'une part, et **Catherine Guoin**, fille de **Jean Guoin** et d'**Anne Ravillon**, ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt qu'il se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec moi, les fiancés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Rouyer, Joseph Rouyer, Marcier, J Pissotte, Pierre Gonin, I Gonin, E Arragon curé

(Page 186, 95/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le huit mai, **Jean Quentin**, fils majeur de **Jean Quentin** et **Jeanne Gillot** veuve de défunt **Jean Rouyer**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins soussignés avec le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Quentin, Quentin (notaire), N Poirson, J Gillot, N Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, l'onzième jour du mois de mai après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche deuxième du courant, le second le jour de l'Ascension de Notre Seigneur, six du mois de mai, et le troisième le dimanche neuvième dudit mois entre **Nicolas Mercier**, fils de feu **Jean Mercier** et de défunte **Elisabeth Pissotte**, ses père et mère d'une part, et **Catherine Gouin**, fille de **Jean Gouin** et **d'Anne Ravillon** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition ; je, Etienne arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi, les conjoints ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Rouyer, Joseph Rouyer, Pierre Gonin, Gonnin, J Mercier, J Pissotte, E Arragon curé

(Page 187, 94^{ème} feuillet, 95/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-quatrième jour du mois de mai, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des masses paroissiales, savoir le premier le dimanche neuvième du courant, le second le dimanche de la Pentecôte, seizième du présent mois, et le troisième le dimanche de la Trinité, vingt-troisième du mois de mai, entre **Jean Quentin**, fils de **Jean Quentin** et de défunte **Cécile Collin** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Gillot**, veuve de feu **Jean Rouyer** d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit Quentin, ladite Gillot ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Quentin, Quentin (notaire), Jean Quantin, J Gillot, J Gillot, N Guillery, E Arragon curé

(Page 188, 96/163)

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-cinq septembre, **Antoine Tuez** et **Barbe Modin**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec moi et ledit fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Tué, J Mercier, J Michaut, Florentin Larcher, E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Christophe Bonhomme** et **d'Elisabeth Collin**, paroissiens de Chemin, est née le dixième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent vingt-huit et a été baptisée l'onze dudit mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour Marraine Barbe Reine demeurent audit lieu ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Richier, C Noël, prêtre par commission (cet acte a été transcrit dans le registre des baptêmes)

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-sixième jour du mois d'octobre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Antoine Tué** d'une part et **Barbe**

Naudin, file d'**Aubin Naudin** et de défunte **Anne Gillot** ses père et mère d'autre part, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction (Page 189, 95^{ème} feuillet, 96/163) nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec nous et ledit Tué, ladite Naudin ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Tué, Florentin Larcher, J Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, le vingt-sept octobre, **Jean Chanez**, paroissien de Goncourt, homme veuf, et **Marie Mathieu** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins soussignés avec nous ; le fiancé et la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Mathieu, Claude Chanée, F Poirson (une signature illisible), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-huit, l'onzième novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales entre **Jean Chanez**, veuf de la paroisse de Gonaincourt d'une part, et **Marie Mathieu**, fille de **Jean Mathieu** et de défunte **Nicole Mercier** ses père et mère d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans ladite paroisse de Gonaincourt suivant la lettre de Mr le vicaire dudit lieu sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous ; les époux ont déclaré ne savoir signer (Page 190, 97/163) de ce requis.

Ont signé : J Poirson, J Pissotte, Mathieu (deux signatures illisibles) E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le huit janvier, **Christophe Picaudé**, paroissien de Vauicourt (?) et **Anne Pissotte**, de cette paroisse, ont été fiancés, et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous, les fiancés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, N Guillery J Pissotte, Pierre Picaudé ?, Nicolas Picaudé, M Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le onzième janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, le premier le vingt-six du mois de décembre de l'an mil sept cent vingt-huit, le second le dimanche deuxième janvier de la présente année et le troisième le six janvier de ladite année, entre **Claude Blanchard**, fils de **Claude Blanchard** et d'**Anne Antoine** de la paroisse d'Eurville, et **Anne Haroué**, fille de **Pierre Haroué** et de **Jeanne Mercier** de cette paroisse, et pareille publication ayant été faire dans la paroisse d'Eurville suivant qu'il conste par le certificat du sieur curé dudit lieu en date du dix janvier de la présente année qui est resté entre mes mains, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, je, Etienne Arragon soussigné prêtre (Page 191, 96^{ème} feuillet, 97/163) et curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de

mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés, ladite haroué ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Harouez, P Rappel (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt-cinquième jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche neuvième jour du mois de janvier, le second le dimanche seizième du courent et le troisième le dimanche vingt-troisième du présent mois, entre **Christophe Picaudez**, fils de feu **Jean Picaudez** et de défunte **Claudette Girouard**, ses père et mère de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Anne Pissotte**, fille de **Jean Pissotte** et de défunte **Barbe Guillery**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit Vrécourt suivant qu'il conste par le certificat du sieur curé dudit lieu en date du vingt-trois dudit mois de la présente année, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins soussignés avec moi, les époux ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, Pierre Picaudé (?), J Pissotte, N Guillery, Nicolas Picaudez, E Arragon curé

(Page 192, 98/163)

L'an mil sept cent vingt-neuf, le dix-huitième jour du mois d'avril, **François Barbier**, fils de **François Barbier** et de **Charlette Soyer**, ses père et mère de la paroisse d'Hacourt d'une part, et **Marie Didier**, fille de **Claude Didier** et de **Marie Poirson**, ses père et mère de cette paroisse ont été fiancés, et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : François Barbier, M Barbier, Pierre Duprez, F Poirson, Antoine Caillet, J Didier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le dixième jour du mois de mai, après avoir ci-devant publié trois bans, savoir le premier le dimanche de Quasimodo, le second le dimanche deuxième d'après Pâques premier mai, et le troisième le jour de l'inven... (?) Ste Croix troisième du mois, entre **François Barbier**, fils de **François Barbier** et de **Charlette Soyer** ses père et mère de la paroisse d'Hacourt d'une part, et **Marie Didier** fille de **Claude Didier** et de **Marie Poirson**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse dudit Hacourt suivant la lettre de Monsieur Simon curé dudit lieu en date du neuvième du présent mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai (Page 193, 97^{ème} feuillet, 98/163) donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de leurs parents et témoins qui se sont soussignés avec moi ; laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Didier, Pierre du Prez, François Barbié, Antoine Caillet, F Poirson, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le quatorze janvier, **Louis César**, fils de **Jacques César** et de **Jeanne Cunitte** (?) de la paroisse de Malzéville d'une part et **Marie Margueron**, fille naturelle de **Jean Margueron** et de **Claudette Thiébaud** de Malaincourt, résidant pour le présent à Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé dudit lieu soussigné avec les parents et témoins qui ont signé avec nous, le fiancé et la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Bourdot, J Thiébaud, N Margueron, J Margueron, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le dernier jour du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche quinzième dudit mois, le second le dimanche vingt-deuxième du courant, et le troisième le dimanche vingt-neuvième du mois de janvier, entre **Louis César**, fils de **Jacques César** et de **Jeanne Cunisse** ses père et mère de la paroisse de Malzéville, et à présent de Malaincourt (Page 194, 99/163) d'une part, et **Marie Margueron**, fille naturelle de **Jean Margueron** et de **Claudette Thiébaud** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite à Malaincourt, suivant les certificats de messieurs les curés et vicaires desdits lieux, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Messire Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence de leurs parents et témoins qui ont signé avec nous, les parties conjointes ayant déclaré ne savoir signer.

(Ajout) Monseigneur ayant dispensé de faire la publication à Malzéville.

Ont signé : Jacques Coezard, J Margueron, A Thiébaud, Pierre Bourdot, P Thiébaud, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le premier avril, **Joseph Rouyer**, veuf de défunte **Marie Desgranges**, sa seconde femme, de cette paroisse, et **Marie Rouyer**, fille du défunt **Jean Benoit Rouyer** et de **Jeanne Marchaudot**, originaire de Suriauville, domiciliée en ce lieu, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et ledit Rouyer, ladite fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, Joseph Royer, E Soyer, N Pissotte, E Arragon curé

(Page 195, 98^{ème} feuillet, 99/163) L'an mil sept cent trente, le dix-huitième jour du mois d'avril, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale entre **Joseph Rouyer**, veuf de **Marie Desgranges** d'une part, et **Marie Rouyer**, fille de feu **Jean Benoit Rouyer** et de **Jeanne Marchaudot**, ses père et mère originaires de Suriauville domiciliés en ce lieu d'autre part, savoir le premier le dimanche des rameaux deuxième du présent mois d'avril, le second le lundi de Pâques dixième dudit mois et le troisième le dimanche de Quasimodo, seizième dudit mois d'avril, et semblable publication ayant été faite par Messire Nicolas Caussin, prêtre curé dudit Suriauville, dans sa paroisse, comme il conste par son certificat en date du douze du courant sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Messire Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe soussigné, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction

nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise en présence d'Etienne Soyer, Nicolas Pissotte, et autres parents et témoins qui ont signé avec nous, ladite Rouyer ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, de Vernerey de Montcourt, Pierre (?), J Richard, N Collin, Jean David, B Pernot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le vingt-quatrième jour d'avril, **François Gillot** et **Jeanne Desgranges** de cette paroisse, au consentement de **Claude Gillot** père du garçon, certifié par Jean et Joseph, les Gillot oncle et cousin germain, et sur sa propre déclaration que j'ai entendue moi-même, ont été fiancés et se sont (Page 196, 100/163) promis mutuellement de se marier ensemble dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Gillot, Jos Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le quatre du mois de mai, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le jour de St Marc, le second le dimanche suivant dernier d'avril, le troisième le jour de l'invention de Ste Croix sans qu'il y ait eu aucun empêchement entre **Joseph Gillot**, fils majeur de **Claude Gillot** et de **Marie Pultier** d'une part, et **Jeanne Desgranges**, fille de **Balthazar Desgranges** et de **Claudette Godard**, tous deux de cette paroisse, je soussigné Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny et Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu et béni leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence de Joseph Gillot et de Jean Richier qui ont signé avec nous et ledit François Gillot, ladite Desgranges ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Gillot, Jos Gillot, Jean Richier, E Arragon curé

(Page 197, 99^{ème} feuillet, 100/163)

Registre des baptêmes de Graffigny Chemin pour les années 1729 et 30.

Baptêmes de 1729, 30 et 31

Jean, fils légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse, est né et a été baptisé le six novembre de l'an mil sept cent vingt-neuf ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Cécile Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Michel Mercier** et **Marie Brenel** son épouse, est née et a été baptisée le quatorze novembre de l'an mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Gillot et pour marraine Elisabeth Mercier, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Gillot, E Arragon Curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Geny** (prénommé **Claude** par ailleurs) et de **Marguerite Gonin** son épouse est née et a été baptisée le huit décembre mil sept cent vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Magdeleine Lienard, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Collin, E Arragon curé

(Page 198, 101/163)

Anne, fille légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et a été baptisée le neuf janvier 1730 par Me Bourdellois, prêtre curé de Nijon ; elle a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Anne Marchal, veuve de Claude Laurent, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé.

Ont signé : C Marchal, Bourdellois curé de Nijon et de Vaudrecourt (?)

Marie Louise, fille légitime de **Joseph Gaudez** et de **Marguerite Ganard** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née le vingt-neuvième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent trente et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Dominique des Quers et pour marraine Marie Ganard demeurant à Champigneulles, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Dominique Desquers, E Arragon curé

François, fils légitime de **François Didier** et de **Catherine Mathieu** ses père et mère, paroissiens de Graffigny, est né le dixième jour du mois de février de l'année mil sept cent trente et a été baptisé le douzième dudit mois et an ; il a eu pour parrain François Vaillant et pour marraine Catherine Poirson, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Vaillant, E Arragon curé

(Page 199, 100^{ème} feuillet, 101/163)

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Mercier** et de **Catherine Gonin** de cette paroisse est née et a été baptisée le vingt-trois février de l'an mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Charles Brachard et pour marraine Elisabeth Mercier, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Brachard, E Arragon

Pierre, fils légitime de **Jean Reine** et d'**Agathe Brenel** son épouse, paroissiens de Graffigny, est née et baptisée le dix-neuf mars de l'année mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Elisabeth Du Bois demeurant à Parey St Ouen, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Dubois, Pierre Reine, E Arragon curé

Denis, fils légitime de **François Cartier** et de **Jeanne Ozaine** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né et baptisé le quatrième jour du mois d'avril de l'année mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Denis Courbier et pour marraine Jeanne Magdelaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Joseph Picaudé** et de **Marie Collin**, ses père et mère est née le dix et a été baptisée le même jour du mois de mai de l'année mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Marguerite Marchal de Chemin, le parrain à signé non la marraine pour n'en avoir l'usage.

Ont signé : J Picaudé, N Fuiot (?) curé de Chaumont la Ville

(Page 200, 102/163)

Jean, fils légitime de **Christophe Regnaut** (prénomné **Elophé**) et de **Catherine Trichard** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quatorzième jour du mois de mai de l'année mil sept cent trente et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Trichard demeurant à Soulaucourt et pour marraine Jeanne Regnaut demeurant à Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme** son épouse est né et a été baptisé le vingt-deux mai de l'année mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Nicolas Mathieu de Chemin et pour marraine Barbe Vidrienne, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Mathieu, E Arragon curé

François, fils légitime de **François Maitre** et de **Barbe Rouyer** son épouse est né et a été baptisé le vingt-cinq mai de l'année mil sept cent trente ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Damoiselle Anne du Buc de Bregonval, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne de Bregonval, F Pissotte, E Arragon curé

(Page 201, 101^{ème} feuillet, 102/163)

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est née et a été baptisée le vingt-sept mai mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Jean Marchal, fils le plus jeune de Claude Marchal, et pour marraine Marguerite Collin de la paroisse de Vaudrecourt, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jean Marchal, E Arragon curé

Françoise, fille légitime de **Christophe Picaudé** et d'**Anne Pissotte** son épouse, est née le trente de mai et a été baptisée le lendemain trente et un de mai de l'année mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Françoise Pissotte, tous deux de cette paroisse, la marraine a déclaré ne savoir signer, le parrain a signé avec nous

Ont signé : Nicolas Rouyer, E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Thomas Richier** le jeune et d'**Anne Martin** son épouse, est né le trois et a été baptisé le quatre de juin de l'an mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Jeanne le Bœuf, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne Leboeuf, Nicolas Mouzon, E Arragon curé

(Page 202, 103/163)

Joseph, fils légitime de **François Gillot** et de **Jeanne Desgranges** son épouse, paroissiens de Graffigny, est né le quinzième jour du mois de juin de l'année mil sept cent trente et baptisé le seize dudit mois et an ; il a eu pour parrain Joseph Gillot et pour marraine Magdeleine Gillot, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jos Gillot, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minet**, son épouse, est né et a été baptisé le vingt-six juin de l'année mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Cécile Quentin, tous deux de Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Félix Sa.. (?), Jean Marchal, E Arragon curé

(Ajout) Il est mort le dix et a été enterré le douze août de la présente année.

Nicolas, fils légitime de **François Barbier** et de **Marie Didier** son épouse est né le sixième juillet et baptisé le même jour de l'an mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon, de Chemin et pour marraine Catherine Poirson de Graffigny ; le parrain a signé, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Mouzon, Burel prêtre vicaire de Graffigny

Antoine Joseph, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est né le dix septembre de l'année mil sept cent trente et a été baptisé le onzième du même mois ; il a eu pour parrain (ici un ajout illisible : « le ... ») Antoine Joseph Quentin et pour marraine Jeanne le Bœuf qui ont signé avec nous.

(Aucune signature ; le même acte est retranscrit au début de la page suivante comme on peut le constater ci-dessous avec une inversion du prénom composé)

(Page 203, 102^{ème} feuillet, 103/163)

Nicolas Antoine, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, de cette paroisse, est né le dixième septembre de l'année mil sept cent trente et baptisé le onzième dudit mois ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin, commis au greffe du Bassigny, demeurant à Bourmont, et pour marraine Jeanne le Bœuf, fille du sieur Nicolas le Bœuf, maire de police demeurant à Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Jean neubœuf, Burel vicaire

Jean Baptiste, fils légitime de **François Desgranges** et de **Magdeleine Laumont** ses père et mère, de cette paroisse, est né le neuvième octobre de l'an mil sept cent trente et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Laumont, paroissien de Brainville, et pour marraine Charlette Laumont du même lieu ; la marraine a déclaré ne savoir signer et le parrain a signé avec nous.

Ont signé : JB Laumont, Burel

Joseph, fils légitime de **Denis Courtier** et de **Nicole Andelot** (?) ses père et mère de cette paroisse, est né le dix du mois d'octobre (1730) et baptisé l'onze du même mois ; il a eu pour parrain Joseph Renaut de cette paroisse et pour marraine Marie Magdeleine Aubert, de la paroisse de Germainvillers, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Magdeleine Uobe (?), Regnaut, Burel vicaire

(Page 204, 104/163)

Claude François, fils légitime de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collot** ses père et mère est né le vingt-six d'octobre (1730) et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain le sieur Jacques Arragon et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne de Mance, J Arragon, Burel vicaire

Antoine Joseph, fils légitime de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** ses père et mère est né le vingt-six octobre de l'an mil sept cent trente et baptisé le vingt-sept ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin et pour marraine Marguerite Laurent, tous deux de cette paroisse, le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

Françoise, fille légitime de **Jean Vignerou** et **d'Elisabeth** (un blanc ; un acte de l'année précédente ignore également le patronyme de l'épouse) son épouse est né le vingt-sept d'octobre (1730) et baptisé le vingt-huit ; il a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Françoise Pissotte, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martien, Burel vicaire

(Page 205, 103^{ème} feuillet, 104/163)

Elisabeth, fille légitime de **Christophe Bonhomme** et **d'Elisabeth Collin**, de cette paroisse, est née et a été baptisée le trentième octobre de l'an mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Catherine Collin, de la paroisse de Nijon ; le premier a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Collin, E Arragon curé

Antoine Joseph, fils légitime de **Pierre Brenel** et **d'Anne Reine**, de cette paroisse est né le dix-neuf novembre de l'an mil sept cent trente et baptisé le vingt. Il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin de cette paroisse, et pour marraine Marguerite Renaut, de la paroisse de Doncourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M Renaut, Quentin (notaire), Burel vicaire

Marianne, fille légitime de **Jean Margueron** et **d'Anne Michaut** son épouse est née le vingt-sept et a été baptisée le vingt-huit novembre de l'an mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Pierre Vidrienne et pour marraine Marie Richard, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Vidrienne, E Arragon curé

(Page 206, 105/163)

(avec cette page : retour en arrière au mois de juillet 1730 ; s'agit-il réellement de l'utilisation d'une page ancienne ou d'une erreur de date peu probable puisque juillet est noté sur trois actes dont un rayé ? La page s'achève avec la première naissance 1731)

Barbe, fille légitime de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Royer** son épouse, est née et baptisée le vingt-cinquième du mois de juillet de l'année mil sept cent trente par moi, prêtre soussigné ; elle a eu pour parrain Joseph Vidrien et pour marraine Barbe Cuni de cette paroisse ; lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A Signé : Burel prêtre vicaire

Marguerite, fille légitime de **Christophe Collin** et de **Barbe Dié** (prénommée **Anne** par ailleurs) son épouse, est née et a été baptisée le vingt-six juillet mil sept cent trente...

(Trois lignes rayées) (Est-ce une erreur ? La naissance de Marguerite Collin n'est signalée nulle part ailleurs)

Jean François, fils légitime de **Jean Baptiste Gilot** et de **Marie Cuni** ses père et mère est né le trente du mois de juillet de l'année mil sept cent trente et a été baptisé le même jour par moi, prêtre soussigné ; il a eu pour parrain Jean Simon de ce lieu et (pour marraine) Marie Noël de la paroisse de Doncourt qui ont signé.

Ont signé : Marie Noel, J Simon, Burel prêtre vic

Dieudonné, fils légitime de **Nicolas Cartier** et de (un ou deux prénoms illisibles) **Barbe Morgne** (ou Morgue ?) son épouse est né le quinzième janvier de l'année mil sept cent trente et un et a été baptisé le même jour par moi prêtre soussigné ; il a eu pour parrain Dieudonné Michel régent d'école et pour marraine Cécile Quentin de ce lieu ; le parrain a signé ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : DD Michel, Burel PV

(Page 207, 104^{ème} feuillet, 105/163)

Marie Marguerite, fille légitime de **Joseph Gaudé** et **Marguerite Ganard**, ses père et mère, est né le vingt-six janvier de l'année mil sept cent trente et un et a été baptisée le vingt-sept dudit mois ; il a eu pour parrain François Ganard son oncle et pour marraine Anne Marie Ganard sa cousine issue de germaine, tous deux de la paroisse de Champigneulles qui ont signé avec nous

Ont signé : F Ganard, Anne Marie Ganard, Burel prêtre vic de Graffigny

Gérard, fils légitime de **Jacques Bajet** et de **Marguerite Gérard** est né le dernier janvier de l'année mil sept cent trente et un et baptisé le premier jour de février ; il a eu pour parrain Gérard Diez et pour marraine (prénom illisible) Chevallier de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Ger Dié, Burel pr vic

Anne Barbe, fille légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie Marcho** (? L'épouse de Joseph Rouyer est **Marie Desgranges**) est née et baptisée le neuf février de l'an mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain Charles Brachard et pour marraine Barbe Pissotte, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Brachard, Burel p v

(Page 208, 106/163)

Jeanne, fille naturelle de **Jean Baptiste Blanc** d'Harréville auprès de Mirecourt et de **Françoise Baillot** est née et baptisée le vingt-trois du mois de février de l'année mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain Henry Cuny et pour marraine Jeanne Collin, tous deux de cette paroisse qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Burel p v

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Margueron** et d'**Anne Guichard** est née et baptisée le vingt-sept février de l'an mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Marguerite Marchal, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

(Page 209, 105^{ème} feuillet, 106/163) : Page vierge

(Page 210, 107/163) : Page vierge

(Page 211, 106^{ème} feuillet, 107/163)

Registre des mortuaires pour la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année 1729, 30 et suivantes.

L'an mil sept cent vingt-neuf, le quatre novembre, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste Mercier**, âgé d'environ trois ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Mercier, P Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le dix novembre est décédée en cette paroisse **Anne Quentin**, âgée d'environ six semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Quentin, JB Quentin, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le treizième jour du mois de novembre, est décédé en cette paroisse **Jean Gonin**, âgé d'environ soixante ans, lequel après avoir été confessé, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné le même jour et an que dessus, en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : Joseph Rouyer, N Gillot, C Geny, J Brachard, Pierre Gonin, E Arragon curé

(Page 212, 108/163)

L'an mil sept cent vingt-neuf, le douze décembre, est décédé en cette paroisse **Jean Margueron**, âgé d'environ sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain en présence de son père et d'autres parents soussignés avec nous.

Ont signé : Margueront, J Michaut, N Margueron, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt-neuf décembre est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adain**, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Servais Chevallier, Jean Chevallier, E Arragon curé

L'an mil sept cent vingt-neuf, le vingt-neuvième décembre, est décédée en cette paroisse **Marie le Chene**, veuve de feu **Jean Collin**, âgée de cinquante-cinq ans environ, laquelle après avoir été confessée, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de Nijon, où il a été conduit d'ici le trente dudit mois et an par moi prêtre et curé dudit Graffigny soussigné avec les parents soussignés avec moi.

Ont signé : Pierre Collin, Hilaire Collin, C Bonhomme, J Collin, J le Chainé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le neuvième janvier, est décédée en cette paroisse **Gabrielle Martin**, veuve de **Claude Bonhomme**, âgée d'environ soixante-douze ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le viatique et (Page 213, 107^{ème} feuillet, 108/163) l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre vicaire de Malaincourt le dixième dudit mois en présence des parents et témoins soussignés avec moi.

Ont signé : C Bonhomme, C Bonhomme, C Mathieu, JB Maguet, C Noël, par commission

L'an mil sept cent trente, le treize janvier, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Charles Mathieu** et de **Barbe Bonhomme**, ses père et mère, âgée de deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église ledit jour seize dudit mois avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

A signé : C Mathieu

L'an mil sept cent trente, le quatrième février, est décédé en cette paroisse **Joseph** fils de **Félix Humblot** et de **Marie Anne Marchaudot** ses père et mère, âgé de trois mois et demi, natif de Bourmont en Bassigny, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église ledit jour quatrième dudit mois et an par moi prêtre curé dudit Graffigny en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Marie Anne Marchaudot, Besancenot, Etienne Pierrot, E Arragon curé

(Page 214, 109/163)

L'an mil sept cent trente, le quatrième jour du mois de février, est décédée en cette paroisse **Marie Desgranges**, femme à **Joseph Rouyer**, âgée d'environ trente-sept ans, laquelle après avoir été confessée (et non point reçu le sacrement de viatique pour n'avoir pas été averti assez tôt) et après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt son annexe soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, E Soyer, J Ragot, Besancenot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le quatorzième du mois de février, est décédé en cette paroisse **Jean Reine**, fils de **Nicolas Reine** âgé de treize mois, lequel a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées les jours et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Reine, J Quentin, J Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le vingt et unième jour du mois de février, est décédée en cette paroisse **Anne Briot**, femme de **Claude Renaut**, âgée d'environ (Page 215, 108^{ème} feuillet, 109/163) cinquante ans, laquelle après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette église par moi prêtre curé soussigné les jours et an que dessus en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jos Planche, FL Renaut, J Regnaut, Jean Humblot, F Briot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le dixième mars, est décédée en cette paroisse **Anne Barbe**, fille de **Nicolas Cartier** et de **Barbe Morgue** (ou Morgne), âgée d'environ seize mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de son père et de son parrain soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Cartier, Claude Morg.. (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le dix-neuvième jour du mois de mars est décédé en cette paroisse **Pierre Simon**, fils de feu **Claude Simon** et d'**Agathe Antoine** ses père et mère, âgé de dix-huit ans, lequel après avoir été confessé et reçu l'extrême onction et non la viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées le vingtième du mois et an par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Torcheboeuf, Joseph Simon, E Arragon curé

(Page 216, 110/163)

L'an mil sept cent trente, le douze avril, est décédée en cette paroisse **Hélène**, fille de M. de **Roncourt** et de Delle. **Jeanne de Lescarnelot**, âgée d'un an ; son corps a été inhumé dans le cœur de cette église les jour et an avants dits en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Janne de Lescarnelot, de Thumery, Arnoult de Nijon, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le quatorzième jour d'avril est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Pierre Parmentier** et de **Catherine Regnaut** ses père et mère, âgée d'environ neuf mois ; son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette église par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le vingt-sept mai, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Gabriel Renaut**, âgé d'environ cinq mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous le lendemain du même jour et an

A signé : Brenel

L'an mil sept cent trente, le neuvième juin, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Nicolas Gaudez**, âgée de quatorze jours, laquelle a été inhumée le lendemain du même jour et an avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre curé soussigné en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gaudez, J Marchal, E Arragon curé

(Page 217, 109^{ème} feuillet, 110/163)

L'an mil sept cent trente, le premier juillet, est décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Jean Reine** et **d'Agathe Brenel** âgé de trois mois et demi ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Reine, Pierre Reine, Reine, E Arragon curé

Claire, fille légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse, est née et a été baptisée le cinq juillet de l'année mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Claire Quentin, tous demeurant en cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Reine, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse, est né et a été baptisé le quatorze juillet de l'an mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Jean Marchal son grand père et pour marraine Anne Rouyer, tous deux de Chemin, la marraine a déclaré ne savoir signer, le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Marchal, E Arragon curé

(Page 218, 111/163)

Barbe, fille légitime de **Nicolas Guillerit** et de **Catherine Royer** son épouse, est née le vingt-cinquième du mois de juillet de l'année mil sept cent trente et a été baptisée le même jour par moi, (prénom illisible) Burel vicaire de ce lieu ; elle a eu pour parrain (prénom illisible) Vidrienne (?) et pour marraine Barbe Cuni de cette paroisse, qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Burel

(Cet acte a été rayé car transcrit dans le registre des naissances)

Marguerite, fille légitime de **Christophe Collin** et de **Barbe (?) Diez** son épouse est née et a été baptisée le vingt-six juillet mil sept cent trente ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Martin et pour marraine Marguerite le Bœuf, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Elle est morte et enterrée le vingt-trois août

Ont signé : C Collin, Arragon curé (acte transcrit dans le registre des naissances)

Jean François, fils légitime de **Jean Baptiste Gilot** et de **Marie Cuni** ses père et mère est né le trente du mois de juillet de l'année mil sept cent trente et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Simon de ce lieu et (pour marraine) Marie Noël de la paroisse de Doncourt qui a signé avec moi.

Ont signé : J Simon, Maria Noël, Burel prêtre vicaire de Graffigny

(Cet acte a été rayé car transcrit dans le registre des naissances)

L'an mil sept cent trente, le seize du mois d'août est décédée en cette paroisse **Barbe Regnauld**, fille de **Florentin Regnauld** et de **Marie Naudin** ses père et mère de cette

paroisse ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse du côté du septentrion (au-dessus en ajout : « du midi ») en présence des parents soussignés avec les cérémonies accoutumées. (Barbe Renaut, fille de Marie Naudin, est née le 21 septembre 1729 ; elle avait donc dix mois et demi)

Ont signé : FL Regnaut, N Mouzon, D Jacquot, Burel

(Page 219, 110^{ème} feuillet, 111/163)

L'an mil sept cent trente, le vingt-trois août, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Nicolas Guillery** et de **Catherine** (nom oublié : il s'agit de **Rouyer**) son épouse âgée d'un mois ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence de son père qui a signé avec nous.

Ont signé ; N Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le vingt-cinq du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Marianne**, fille de **Joseph Picaudé** et de **Marie Collin** ses père et mère, âgée d'environ trois mois ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de ses parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Picaudé, F Picaudé, Burel vicaire

L'an mil sept cent trente, le premier septembre, est née une fille de **Nicolas Simon** et de **Marie Chanée** ses père et mère ; a été baptisée le même jour par le sieur procureur (?) chirurgien à cause du danger imminent de la mort qui est arrivé le même jour ; son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées le même jour en présence de ses parents qui ont signé avec moi.

Ont signé : N Simon, J Simon, Michel, Burel vicaire

(Page 220, 112/163)

L'an mil sept cent trente, le dix-huit septembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Gillot**, fils de **François Gillot**, âgé d'environ deux mois et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Gillot, Jos Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le vingt septembre, est décédé dans cette paroisse **Nicolas Barbrisang** (? en fait il s'agit de **Barbier Nicolas**, fils de **Barbier François**, né le 6 juillet 1730) de onze semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Mouzon, François Barbier, Burel vicaire

L'an mil sept cent trente, le dix octobre, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste**, fils légitime de **François Desgranges** et de **Magdeleine Laumont**, ses père et mère, âgé de deux jours ; son corps a été inhumé l'onze dudit mois avec les cérémonies accoutumées en présence de ses parents qui ont signé avec nous. (l'enfant est né le 9 octobre 1730 ; il avait donc 1 jour)

Ont signé : JB Laumont, Michel, Burel vicaire

(Page 221, 111^{ème} feuillet, 112/163)

L'an mil sept cent trente, le dix-neuf du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse **François Ozaine**, âgé d'environ deux ans et demi ; a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le dix-neuf du même mois en présence de ses parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Collot, Burel vicaire

La même année et le même jour (19 octobre 1730) est décédée en cette paroisse **Barbe Gillot** (?) femme de **Pierre Gonin** ; son corps a été inhumé dans le cimetière le dix-neuf octobre après avoir reçu tous les sacrements avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : Michel, Burel vicaire

(Cet acte a été rayé et remplacé par l'acte ci-dessous)

Le même jour (19 octobre 1730) est décédée en cette paroisse **Barbe Gillot**, femme de **Pierre Gonin**, âgée d'environ quarante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette paroisse le dix-neuf octobre.

Ont signé : Joseph Gillot, Joseph Rouyer, Pierre Gonin, Burel vicaire

L'an mil sept cent trente, le 20^{ème} octobre est décédée en cette paroisse **Claire Pissotte** âgée d'environ trois mois ; et a été enterrée la vingt et un du même mois avec es cérémonies prescrites en présence de ses parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Pissotte, J Reine, Burel vicaire

(Page 222, 113/163)

L'an mil sept cent trente, le vingt-deux octobre, est décédé en cette paroisse **Joseph Courtier**, âgé d'onze jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des témoins soussignés avec les cérémonies accoutumées.

Ont signé : J Regnaut, Michel, Burel Vicaire

L'an mil sept cent trente, le vingt-deux octobre, est décédée en cette paroisse **Marie Vigneron** veuve de **Nicolas Martin**, âgée d'environ soixante-trois ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre soussigné le jour dudit mois et an en présence de Jean et Nicolas, les Martin, ses fils qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Martin, Jean Martin, Michel, Burel vicaire

L'an mil sept cent trente, le vingt-trois octobre, est décédée en cette paroisse **Magdeleine Royer**, âgée d'environ quatre ans ; et a été enterrée le vingt-quatre dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son père qui a signé avec nous.

Ont signé : Ceyan (?) Rouyer, Burel vicaire

(Page 223, 112^{ème} feuillet, 113/163)

L'an mil sept cent trente, le trente du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse le sieur **Nicolas le Bœuf**, ancien maire de police, âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir été

confessé et reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église dans la place de ses ancêtres, avec les cérémonies accoutumées par moi prêtre soussigné en présence de ses parents et témoins soussignés.

Ont signé : Quentin (notaire), F Picaudé, Pierre Picaudé (?), N Guillery, J Poirson, F Diez, F Bourdelais curé de Nijon et de Vaudrecourt

L'an mil sept cent trente, le quinze novembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Antoine Reine**, fils de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse ; a été enterré le seize dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son père et autres témoins qui ont signé avec nous. (Un enfant nommé Nicolas Antoine est né le 10 septembre 1730, fils de Nicolas Reine et de Marie Quentin ; on peut donc supposer que c'est le même qui avait donc 2 mois)

Ont signé : Quentin (notaire), N Reine, J Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente, le vingt novembre, est décédé en cette paroisse **François Cartier**, fils de **François Cartier** et de **Jeanne Ozainne** ses père et mère, âgé de sept mois, et a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son père et de son parrain qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Burel vicaire

(Page 224, 114/163)

L'an mil sept cent trente, le dix décembre, est décédé en cette paroisse **Mammes Couturier**, femme **d'Antoine Rouyer**, âgée d'environ cinquante ans, après avoir été confessée et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées par moi, prêtre soussigné, le onze des mois et an susdits, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Rouyer, Jean Rouyer, Burel vicaire

L'an mil sept cent trente, le vingt-cinq décembre, est décédée en cette paroisse **Anne Godard**, fille de **Simon Godard** et **d'Anne Gaudez** ses père et mère, âgée d'environ deux ans, et a été enterrée le vingt-six du même mois dans le cimetière de cette paroisse en présence de son père et autres parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : Picaudez, Burel prêtre vicaire

L'an mil sept cent trente, le vingt-neuf décembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite** fille us supra âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous. (il s'agit de **Marguerite Godard** née le 30 novembre 1726, fille de Simon Godard et d'Anne Gaudez)

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

(Page 225, 113^{ème} feuillet, 114/163)

L'an mil sept cent trente, le trente et un décembre, est décédée en cette paroisse **Agnès Maçon**, fille de **François Maçon** et de **Magdeleine Mathieu**, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de ses parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : A N Mathieu, Burel pr vic

L'an mil sept cent trente et un, le vingt et un de janvier, est décédé en cette paroisse **Claude Bonhomme**, maçon, âgé d'environ soixante-neuf ans après avoir été confessé et reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec es cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, Antoine Caillet, J Martin, C Bonhomme, JB Maguet (?), Burel p vic

(Page 226, 115/163) : Page vierge

(Page 227, 114^{ème} feuillet, 115/163)

Extrait des registres de mariage de la paroisse de Graffigny Chemin reçus par Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux et Malaincourt son annexe pour les années 1731 et 1732.

L'an mil sept cent trente et un, le six du mois de janvier, **Nicolas Quentin**, fils de **Jean Quentin** et de **Cécile Collin** d'une part, et **Jeanne Martin**, fille de **Nicolas Martin** et de **Claudette le Bœuf** d'autre part, paroissiens de ce lieu, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Alexis Burel, vicaire de ladite paroisse de Graffigny en présence des soussignés.

Ont signé : Jean Quantin, Quentin, Quentin, N Richier, Quentin (notaire), J Martin, Burel pr vic

(En marge la mention : « Pièce 324 cotée CXXVII)

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-troisième janvier, après avoir publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche d'après les morts le septième janvier, le second le dimanche des presles (?) et (un mot illisible, quatorzième janvier, et le troisième dimanche suivant qui est la septuagésime, vingt et un du même mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement entre **Nicolas Quentin**, fils de **Jean Quentin** et de (Page 228, 116/163) **Cécile Collin** d'une part et **Jeanne Martin**, fille de **Nicolas Martin** et de **Claudette le Bœuf** d'autre part, tous deux de cette paroisse, je soussigné Messire (?) Alexis Burel, prêtre vicaire de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence de Me Joseph Quentin notaire, et Jean Quentin son père qui ont signé ; ledit Nicolas Quentin ayant signé avec nous et ladite Jeanne Martin ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Richier, J Quentin, N Quentin, J Martin, Quentin (notaire), Diez, C Quentin, Burel pr vic

Claude, fils légitime de **Claude Geny** et de **Marguerite Gonin** est né le deux avril de l'an mil sept cent trente et un et baptisé le trois dudit mois ; il a eu pour parrain Charles Brachard et pour marraine Anne ? Barbe Pissotte, de cette paroisse, le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Brachard, Burel

(Page 229, 115^{ème} feuillet, 116/163)

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-sixième jour du mois de mars, **Edme Magdelaine**, fils de **Philbert Magdelaine** et (prénom illisible) **Delebois** (?) et **Marie Chevallier**, fille des défunts **Jean Chevallier** et **Magdeleine Berthault** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Alexis Burel, prêtre vicaire de Graffigny, en présence des parents et témoins soussignés .

Ont signé (une signature illisible), Berthault, Chevallier, F Collot, Burel p vic

L'an mil sept cent trente et un, le dix-septième jour du mois d'avril, , après avoir publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le dimanche de Quasimodo, premier jour du mois d'avril, le dimanche suivant huitième dudit mois, et le troisième dimanche après Pâques, quinzième du même mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement entre **Edme Magdelaine**, fils de **Philbert Magdelaine** et **d'Edmonde le Bois**, de cette paroisse d'une part, et **Marie Chevallier**, fille de feu **Jean Chevallier** et de **Magdeleine Berthault** de cette paroisse d'autre part, je soussigné Messire Alexis (Page 230, 117/163) Burel, prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu et béni leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Berthault, F Collot, (une signature illisible), Burel prêtre

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Gaudé** et **Thérèse Collin**, de cette paroisse, est née le deux mai de l'année mil sept cent trente et un et baptisée le troisième dudit mois ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Marguerite le Bœuf, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Collin, Burel prêtre

Marguerite, fille légitime de **Pierre Parmentier** et de **Catherine Renaut** son épouse, est née le sept du mois de mai (1731) et baptisée le huit du présent mois ; elle a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Marguerite Laurent ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Martin, Burel prêtre

Catherine, fille légitime de **Nicolas Lienard** et **d'Anne** (?) **Picaudé**, de cette paroisse, est née le premier juin (1731) et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Pierre Maitre et pour marraine Anne Lienard, sa sœur ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Maitre, Burel prêtre vicaire

(Page 231, 116^{ème} feuillet, 117/163)

Nicolas, fils légitime de **François Dié** et de **Barbe Martin**, de cette paroisse, est né le septième jour du mois de juin (1731) et baptisé le huit du même mois ; il a eu pour parrain Dieudonné Michel, régent d'école de Graffigny et pour marraine Marianne Dié de la paroisse de Vrécourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marianne Dié, DD Michel, Burel pre vic

Jean, fils légitime de **Claude Larcher** et de **Barbe Renaut**, de cette paroisse, est né le huitième du mois de juin de l'an mil sept cent trente et un et baptisé le neuvième du même mois ; il a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Marguerite Richier de Chemin, le parrain et la marraine ont signé.

Ont signé : J Marchal, Marguerite Richier, Burel pre vic

Nicolas, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Tué**, de cette paroisse, est né le vingtième du mois de juin de l'an mil sept cent trente et un et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Diez et pour marraine Jeanne Renaut, de cette paroisse ; le parrain a signé la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Dié, E Arragon curé

(Page 232, 118/163)

Nicolas, fils légitime d'**Etienne Pierrot** (?) (Prénom et nom de la mère illisibles : il s'agit de **Marie Beton**) est né le vingt-six juin (1731) et baptisé le même jour ; a eu pour parrain le sieur Nicolas Quentin et pour marraine Damoiselle Marianne de Mance.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Simon Godard** et d'**Anne Gaudez** de cette paroisse est né le second jour du mois de juillet (1731) et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Marguerite Marchal ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel, Jacques Marchal, Burel pr vic

Pierre, fils légitime de **Michel Mercier** et de **Marie Brenel**, de cette paroisse, est né le dix-huit du mois de juillet (1731) et baptisé le dix-neuf dudit mois ; il a eu pour parrain Pierre Mercier et pour marraine Agathe Brenel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : P Mercier, Agathe Brenel, Burel pre vic

(Page 233, 117^{ème} feuillet, 118/163)

Claire, fille de **Gabriel Renaut**, (déchirure : le prénom de la mère est **Elisabeth**) **Brenel** est née le vingt-quatre du mois (déchirure : il s'agit du mois de juillet 1731) et baptisée le vingt-cinq dudit mois ; elle a eu pour (déchirure : pour parrain) Dieudonné Michel et pour marraine Claire quer.. (?) fig (?) le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel, Burel pre vic

(Remarque : cet acte est réduit par une déchirure du coin de la page)

François, fils légitime de **Jean Baptiste Diez** et d'**Anne Mercier** est né le dix-huit du mois d'août (1731) et baptisé le dix-neuf dudit mois ; il a eu pour parrain François Diez et pour marraine Marie Brenel ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Diez, Burel prêt

Cécile, fille légitime de **Nicolas Guillery** et de **Catherine Royer** est née le vingt-deux du mois d'août et baptisée le même jour de l'an mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain

Jean Reine et pour marraine Cécile Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

(Page 234, 119/163)

(Déchirure : le prénom est peut-être **Antoine**, comme le parrain puisque l'acte est rédigé au masculin) légitime de **François Collot** et d'**Anne** (déchirure : il s'agit d'**Anne Chevallier**) ... cette paroisse est né le vingt-six (déchirure : il s'agit du mois d'août 1731) et baptisé le même jour ; il a eu (déchirure) Antoine Chevallier et pour marraine Claire Quentin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, Burel pre vic

(Remarque : cet acte est déduit par une déchirure du coin de page)

Dominique, fils légitime de **Florentin Renaut** et de **Marie Naudin**, de cette paroisse, est né le vingt-septième du mois d'août de l'an mil sept cent trente et un et baptisé le vingt-huit ; il a eu pour parrain Dominique Jacquot et pour marraine Marguerite Richier, de cette paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Dominique Jacquot, Marguerite Richier, Burel pre vic

François, fils légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin**, de cette paroisse, est née le dix-sept du mois de septembre et baptisé le dix-huit de l'an mil sept cent trente et un, il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Marguerite Marchal ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent ; Burel prêtre

Jean Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin**, son épouse, paroissiens de Chemin, est né le vingt et un septembre de l'année mil sept cent trente et un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Dieudonné Michel, régent d'école dans la paroisse et pour marraine Claire Quentin demeurent audit lieu ; le parrain a signé avec moi, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel, Burel prêtre

(Page 235, 118^{ème} feuillet, 119/163)

Joseph, fils légitime de **François Barbier** et de **Marie Didier** de cette paroisse est né le vingt-trois du mois de septembre de l'année mil sept cent trente et un ; il a eu pour parrain Jean Gillot et pour marraine Anne Didier ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, Burel prêtre vic

Antoine Joseph, fils légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin**, de cette paroisse, est né le vingt-trois du mois de septembre (1731) et baptisé le vingt-quatre ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin, greffier du Bassigny demeurant à Bourmont, et pour marraine Damoiselle Marguerite de Mance demeurant à Graffigny ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, Burel prêtre vic

Félix, fils légitime de **Denis Courtie** (?) et **Mireille** (prénommée **Nicole** par ailleurs) **Andelot**, de cette paroisse, est né le vingt-quatrième du mois de septembre de l'an mil sept cent trente et un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Félix Andelot et pour marraine Anne Hyard (?) lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Burel prêtre vic

L'an mil sept cent trente et un, le treizième jour du mois d'octobre, **Dieudonné Michel**, régent d'école à Graffigny, fils de feu **Gaspard Michel** et de **Marie Aubriot**, ses père et mère, ont été fiancés et se sont (L'acte se termine ainsi et il est entièrement repris sur la page suivante)

(Page 236, 120/163)

L'an mil sept cent trente et un, le treizième jour du mois d'octobre, **Dieudonné Michel**, fils de **Gaspard Michel** et de **Marie Aubriot**, de la paroisse de Vrécourt, et **Claire Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de **Claire Gras** (?) de la paroisse de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny en présence des témoins soussignés.

Ont signé : Michel, JF Michel, J Quentin, Quentin, F Diez, E Arragon curé

Anne Barbe, fille légitime de **Pierre Caillet** et d'**Anne Barbe Quentin** est née le dix-neuf et baptisée le vingt du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain le sieur Nicolas Quentin, chirurgien, et pour marraine Damoiselle Anne Barbe de Lescarnelot qui ont signé avec nous.

Ont signé : Lescarnelot, Quentin, Burel prêtre vic

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-trois octobre, après avoir ci-devant publié trois bans de mariage aux prônes des messes paroissiales de ce lieu, savoir le premier ban le dimanche quatorzième octobre, le deuxième (Page 237, 119^{ème} feuillet, 120/163) ban le dix-huit du même mois, jour de fête St Luc, le troisième le dimanche vingt et un dudit mois, entre **Dieudonné Michel**, fils de défunt **Gaspard Michel** et de **Marie Aubriot** de la paroisse de Vrécourt, et **Claire Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de **Claire Gras** ses père et mère de cette paroisse, et pareille publication ayant été faite audit Vrécourt, comme il conste par le certificat du sieur Poncelin, curé dudit Vrécourt, je, Claude François Poncelin, prêtre docteur en théologie, curé de Vrécourt, cum licentié par rotri (?) ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère la Ste Eglise en présence des parents des parties et des témoins qui ont signé avec nous, à l'exception de ladite Claire qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Michel, Quentin, JF Michel, J Guillaumé, L Reine, Poncelin curé de Vrécourt, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-sept du mois d'octobre, **Thomas Vaillant**, fils de rard (?) Gérard) **Vaillant** et d'**Anne Thomas**, de la paroisse d'Hareuille, et **Jeanne Renauld**, fille d'**Antoine Renauld** et de **Nicolas Duhé**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante

jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de cette paroisse en présence des (mot illisible) soussignés et ledit fiancé qui a signé; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Thomas Vaillant, F Vaillant, Jean Duhay, A Regnault, N Guillery, Burel prêtre

(Page 238, 121/163)

Marianne, fille légitime de **Jean Reine** et d'**Agathe Brunelle (Brenel ?)** ses père et mère de cette paroisse est née le vingt-huit octobre de l'année mil sept cent trente et un et a été baptisée le même jour par moi prêtre soussigné ; elle a eu pour parrain François Reine et pour marraine Marie Brunel qui a eu pour répondre pour elle sa mère ; le parrain a signé et la mère de ladite marraine aussi.

Ont signé : François Reine, Anne Reine, Burel prêtre vic

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Simon** et de **Marie Chanée** est né et a été baptisé le vingt-neuf du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente et un ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Gabrielle Chassé de la paroisse de Gonaincourt, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Reine, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Pierre Quentin** et de **Marguerite Jaqué**, de cette paroisse, est né le trente du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente et un et baptisé le trente et un du même mois ; il a eu pour parrain Jean Collin de la paroisse de Nijon et pour marraine Marguerite Richier, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Collin, Marguerite Richier, Burel pre vic

(Page 239, 120^{ème} feuillet, 121/163)

(Remarque : ce feuillet est déchiré au quart inférieur ; il manque donc des informations sur le recto ci-dessous et sur le verso suivant)

Joseph, fils légitime de **François Mahalin** et de **Barbe Desgranges** (prénommée **Catherine** par ailleurs) est né le premier novembre de l'an mil sept cent trente et un et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Gillot et pour marraine Marie Martin, de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jos Gillot, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Martin** et d'**Anne Gillot**, de cette paroisse, est née l'onzième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent trente et un et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Marguerite Marchal ; le premier a signé avec nous et la marraine... (Déchirure)

L'an mil ... (déchirure. Remarque : le début de phrase annonce un mariage ou des fiançailles. Compte tenu de la place disponible, c'est la seconde option qui est la plus probable))

(Page 240, 122/163)

Marie-Jeanne, fille légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier**, de cette paroisse, est née le vingt-deux et baptisée le vingt-trois du mois de novembre de l'an mil sept cent

trente et un ; elle a eu pour parrain François Collot et pour marraine Jeanne Magdelaine ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Collot, Burel pre vic

Marguerite, fille légitime d'**Hilaire Picaudé** et de **Barbe Rozier**, de cette paroisse, est née le trente du mois de novembre et baptisée le premier jour du mois de décembre de l'année mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain Nicolas Rozier de la paroisse de Nijon (et pour marraine) Marguerite Le Bœuf de ... (Déchirure)

(Remarque : La suite nous informe que le bas de page disparu était consacré à des fiançailles)

(Page 241, 121^{ème} feuillet, 122/163)

... Aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi Me Alexis Burel, prêtre vicaire de cette paroisse en présence des soussignés.

Ont signé : J Reine, Pierre Reine, F Poirson, F Marchal, N Pissotte, J Vignory, Burel pre vic

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Quentin** est née et baptisée le trente et un du mois de décembre de l'année mil sept cent trente et un ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Marguerite Martin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer. (Deux actes de baptême de 1727 et 1729 nous informent que l'épouse de Nicolas Quentin est **Marie Poirson**)

Ont signé : François Quentin, Burel pre vic

L'an mil sept cent trente et un, le dernier jour du mois de décembre, **Charles Collot**, fils de **Nicolas Collot**, et de **Jeanne Richier**, de cette paroisse, et **Magdeleine Gillot**, fille de **François Gillot** et de **Magdelaine Duhay** ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Alexis Burel vicaire de ce lieu en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Collot, Nicolas Collot, N Gillot, B Gillot, F Collot, Jos Gillot, Burel prêtre

Antoine Joseph, fils légitime de **Jean Quentin** et de **Jeanne Gillot**, de cette paroisse, est née le premier jour du mois de janvier et baptisée le second dudit mois de l'an mil sept cent trente deux ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin, greffier du Bassigny demeurant à Bourmont et pour marraine Jeanne le Bœuf, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne le Bœuf, Quentin, Burel prêtre

(Page 242, 123/163)

(Remarque : l'ancre de cette page est passée ce qui ne permet pas de distinguer tous les mots avec certitude)

L'an mil sept cent trente-deux, le sixième jour du mois de janvier, **Joseph Quentin**, fils de **Nicolas (?) Quentin** et de **Catherine Lienard** de cette paroisse et **Anne (?) Vigneron**, fille de **Pierre Vigneron** et de **Marie Miton** ses père et mère ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ;

lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi Me Alexis Burel, vicaire de ce lieu, en présence des soussignés.

Ont signé : J Quentin, Quentin, Jean Martin, Chevallier, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le huitième du mois de janvier, après avoir publié trois bans aux prônes, savoir le premier le quatrième dimanche de la (illisible) décembre, le jour de la (illisible) premier janvier (illisible) et le jour du mois sans aucun empêchement entre **Jean Reine**, fils de défunt **Jean Reine** et **d'Elisabeth Rouyer** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Cécile Quentin**, fille de Me **Joseph Quentin**, notaire et de défunte **Elisabeth (?) Collin** d'autre part, je soussigné Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin (plusieurs lignes illisibles correspondant certainement à « ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale...) en présence de leurs parents et témoins soussignés... après avoir obtenu dispense sur le troisième et quatrième degré de consanguinité à cause des deux (illisible) en date du dix-huit décembre de l'année mil sept cent trente et un.

Ont signé : Jean Quentin, P Caillet, J Pissotte, Jos Marchal, J Vigneron, Burel prêtre, E Arragon curé

(Page 243, 122^{ème} feuillet, 123/163)

Registre des Mortuaires de Graffigny Chemin pour les années 1731 et 1732

L'an mil sept cent trente et un, le huitième du mois de février, est décédée en cette paroisse **Marie Quentin**, fille de **François Quentin** et **d'Anne Millot** ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le neuf du même mois en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Quentin, C Quentin, F Picaudé, F Laurent, Burel

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-quatre mars, est décédée en cette paroisse **Jeanne le Bœuf**, femme de feu **Jean Diez**, âgée de soixante-quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église après avoir reçu l'extrême onction, sans avoir été confessée ni avoir reçu le St viatique à cause de son imbécilité ; en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Pierre Picaudé, Gir Dié, C Collin, C Bonhomme, Burel prêtre

(Page 244, 124/163)

L'an mil sept cent trente et un, le sixième jour du mois d'avril est décédée en cette paroisse **Anne Hareuille**, veuve de **Nicolas Guillery**, de cette paroisse, âgée d'environ soixante et quinze ans, après avoir été confessée et reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le septième du présent mois dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites en présence de ses enfants et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Picaudé, N Guillery, Claude Anthoine, H Gouin, J Guillery, F Vaillant, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente et un, le septième avril, est décédée en cette paroisse **Cécile Marchal**, fille de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin**, âgée d'environ deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le huit dudit mois en présence de son père et témoin soussigné avec nous.

Ont signé : J Marchal, Burel prêtre vicaire

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-troisième du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **François Naudin** âgé d'environ cinquante-cinq ans, après avoir été confessé et reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies prescrites en présence de ses parents et témoins soussignés.

Ont signé : FL Renaut, N Guillery, A Tué, Florentin Larcher, Burel prêtre

(Page 245, 123^{ème} feuillet, 124/163)

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-quatrième jour du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Simon Godard**, âgé d'environ soixante ans, après avoir été confessé et reçu le Saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le vingt-cinq dudit mois, avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : J Gaudez, F Poirson, FL Renaut, Antoine Caillet, J Gaudé, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, le quatorze du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Pierre Minet**, âgé d'environ soixante-dix ans, de la paroisse de Brainville ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église après avoir été confessé, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de ses parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Philippe Dupray (?), Félix (?), Huot, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, le six juillet, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **François Dié** et de **Barbe Martin**, de cette paroisse, âgé d'environ un mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies accoutumées , en présence de ses parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Michel, Burel Prêtre

(Page 246, 125/163)

L'an mil sept cent trente et un, le septième jour du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Barbe Masson** âgée de cinq six ans (cinquante-six ?) après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : Michel, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, le dix-septième jour du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Jean François Gillot**, âgé d'environ douze ans ; (au dessus on lit la mention : « imbécile ») son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence de son père, parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Gillot, Michel, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, est décédée en cette paroisse le vingt-neuf octobre **Magdeleine Mathieu**, veuve de feu **François Masson**, âgée d'environ trente ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées et en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : A Mathieu, N Mathieu, Jean Mathieux, Burel prêtre.

(Page 247, 124^{ème} feuillet, 125/163)

L'an mil sept cent trente et un est décédé en cette paroisse le huit novembre **Nicolas Simon**, âgé d'environ quinze jours ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence de ses parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Simon, Nicolas Reine, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, le premier jour de décembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Mercier**, âgé d'environ quatre mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence de son père et témoins soussignés.

Ont signé : J Marcier, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, l'onze décembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Jacqué**, vivante femme de **Pierre Quentin**, âgée d'environ trente ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Quentin, Joseph Picaudé, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente et un, le vingt-quatre décembre, est décédé en cette paroisse **Claude Michaut**, âgé d'environ trente-trois ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : J Michaut, J Margueront, A Quentin, Burel prêtre

(Page 248, 126/163)

L'an mil sept cent trente et un, (la date est absente) est décédé en cette paroisse **Félix**, fils de **Denis Courtier** et de **Nicole Baudel** (? sur l'acte de baptême du 24 septembre 1731, le nom de la mère est Andelot Mireille) âgé d'environ quatre mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Nicolas Douel** et de **Thérèse Thiébaud**, de cette paroisse, est née le douze du mois de janvier (1732 ?) et baptisée le même jour, elle a eu pour parrain Laurent Thiébaud, et pour marraine Jeanne Thué ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : L Thiébaud

L'an mil sept cent trente-deux, le huit janvier, est décédée en cette paroisse **Cécile** (?) **Guillery**, âgée d'environ cinq jours, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : N Guillery, J (?), Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le treize du mois de janvier, **Joseph Renauld**, fils de **Joseph Renauld** et de **Barbe Quentin**, et **Barbe Husson**, fille de **François Husson** et **Barbe**

Chevallier, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre soussigné en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : M Regnault, A Tué, Servais Chevallier, J Michaut, Léopold le Chene, Burel prêtre

(Page 249, 125^{ème} feuillet, 126/163)

L'an mil sept cent trente-deux (la date est omise), est décédé en cette paroisse **Catherine**, fille de **Nicolas Lienard** et d'**Anne Picaudé**, âgée d'environ sept mois et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père soussigné avec nous.

Ont signé : J Lienard, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le deuxième jour du mois de février, est décédé en cette paroisse **Florentin Picaudé**, âgé d'environ soixante ans, après avoir été confessé sans avoir reçu le saint viatique ni l'extrême onction à cause qu'il est décédé subitement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Parison, J Lienard, Nicolas Picaudé, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le dix-neuf mars, est décédé en cette paroisse **Antoine Joseph Quentin**, âgé d'environ trois mois, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence de son père et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Quentin, Burel prêtre

Claude François Auzenne est décédé en cette paroisse le 20 mars de l'an mil sept cent trente-deux, âgé d'environ deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de son père et témoins soussignés.

Ont signé : C Collot, Burel prêtre

(Page 250, 127/163)

L'an mil sept cent trente-deux, le vingt-cinq du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Marie Jeanne**, fille d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier**, âgée d'un mois (?). Son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des témoins soussignés.

A signé : Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le trente mars, est décédé en cette paroisse **Barbe Lienard**, veuve de **Pierre la Voize**, âgée d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessée et reçu l'extrême onction, sans avoir le saint viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés.

Ont signé : Michel, Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le sixième jour du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Hilaire Renaut**, âgé d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessé et avoir reçu le saint

viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Renaut, Florentin Larcher, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le dix-sept du mois d'avril, est décédée en cette paroisse **Magdeleine Duhay**, femme de **François Gillot**, âgée d'environ cinquante-cinq ans, après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction, son corps (Page 251, 126^{ème} feuillet, 127/163) a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : N Gillot, JB Gillot, J Gillot, A Reguene (?), Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le sixième jour du mois d'août, est décédée en cette paroisse Damoiselle **Barbe du Buc de Bregonval**, épouse du sieur **Charles de la Badie**, écuyer, âgée d'environ quarante-neuf ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans cette église dans la place de ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées en présence de Messieurs ses parents qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le quatorze du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Pierrette Diez**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Alexis Diez, F Diez, Brenel, Burel prêtre, E Arragon curé

(Page 252, 128/163)

L'an mil sept cent trente-deux, le huitième du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Gillot**, âgé d'environ quatre mois. Son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : B Gillot, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le neuf du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Collot**, âgée d'environ quinze jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de ses parents soussignés.

Ont signé : C Collot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le premier d'octobre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Richier**, âgé d'environ deux semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de ses parents et témoins soussignés.

Ont signé : Jean Richier, N Mouzon, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le seize du mois de novembre, est décédée en cette paroisse **Barbe Gillot**, femme d'**Henri Cuny**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée et avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : Jos Gillot, J Quentin, Charles Cuny, Burel prêtre (sous le nom de Cuny et à côté du nom du prêtre a été écrit le mot « administrate.. »)

(Page 253, 127^{ème} feuillet, 128/163)

L'an mil sept cent trente-deux, le cinq de décembre, est décédé en cette paroisse **Eloph Collin**, âgé d'environ six semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : C Collin, A Bogard administrateur de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le quatrième février, est décédé en cette paroisse **Christophe Quentin** âgé de trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : N Quentin, A Bogard vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le même jour (4 février) est décédée en cette paroisse **Magdeleine Reine**, femme de **Nicolas Rouyer**, âgée d'environ cinquante-sept ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Pierre Reine, N Rouyer, Gir Dié, JP Brenel, A Bogard, vic de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le onze du mois de février, est décédé en cette paroisse **Nicolas Chevallier**, âgé d'environ trente-trois ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Chauchard, F Collot, N Poenon (?), Hubert Rouyer, A Bogard vic de graffigny

(Page 254, 129/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le quinze du mois de février, est décédé en cette paroisse **Jean Gillot**, âgé d'environ quatre-vingt-dix-huit ans, après avoir été confessé et avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : Jos Gillot

L'an mil sept cent trente-trois, le dix-neuf du mois de février est décédée en cette paroisse Damoiselle **Jeanne de Lescarnelot**, épouse de Messire **Marcel de Verneret de Montcourt**, écuyer, âgée d'environ quarante-trois ans, après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans cette église dans la place de ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées en présence des Messieurs, ses parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : de Vidrange, Arnoult, de Labadie, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-deux du mois de février, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Félix Soyer**, âgée d'environ six ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Félix Soyer, Joseph Soyer

(Page 255, 128^{ème} feuillet, 129/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-huitième jour du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Thomas Richier**, âgé d'environ quatre-vingt ans après avoir été confessé, avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Ni Richier, Jean Richier, François Richier, A Bogard vic de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt et un du mois d'avril, est décédée en cette paroisse **Barbe Tué** âgée d'environ deux mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et témoin soussignés avec nous.

Ont signé : A Tué, Nicolas Cuny, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-six avril, est décédé en cette paroisse **Pierre Chevallier**, âgé d'environ quatorze ans, après avoir reçu l'extrême onction et avoir été confessé, sans avoir reçu le saint viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence de ses parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Chevallier, Servais Chevallier

L'an mil sept cent trente-trois, le quatre du mois de mai, est décédé en cette paroisse **Anne Gaudé**, âgée d'environ trente-trois ans, après avoir été confessée, avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Poirson, Gaudé, F Gillot, J Gaudé, A Bogard, vic de Graffigny

(Page 256, 130/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-six de juin, est décédée en cette paroisse **Marguerite Garel** (?), veuve du défunt **Jean Duhay**, âgée d'environ soixante-six ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence du viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église les jour et an susdits en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Duhay, Nicolas Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le sept du mois de juillet, est décédé en cette paroisse **Aubin Naudin**, âgé d'environ cent deux ans, après avoir été confessé et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de ses enfants et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Florentin Larcher, A Tué, Remi (?), A Bogard, vic de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le dix-neuf du mois d'août, est décédée en cette paroisse **Barbe Reine**, fille de **Nicolas Reine** âgée d'environ trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Reine, Michel, A Bogard vic de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-deux septembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Soyer**, âgée d'environ un mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

A signé : Félix Soyer

(Page 257, 129^{ème} feuillet, 130/163)

L'an mil sept cent trente et un, le six juillet, est décédé en cette paroisse **Nicolas Dié**, fils a **François Dié** et **Barbe Martin**, de cette paroisse, âgé d'environ un mois, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

A signé : Burel pre vicaire

(Cet acte a été rayé et il figure dans la chronologie de 1731)

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-trois septembre, est décédée en cette paroisse **Catherine Fallot**, veuve de **Servais le Jeune**, âgée d'environ quatre-vingt-trois ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Fallot, Bernard Chevallier, Jean Chevallier, Chevallier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le premier décembre, est décédé en cette paroisse **Christophe Bonhomme**, âgé d'environ trente-cinq ans, après avoir été confessé, reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le saint viatique à cause de fréquents vomissements ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Bonhomme, Pierre Collin, B Grand Demange, vicaire de Graffigny

(Page 258, 131/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-trois de décembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas Rouyer**, fils d'**Hubert Rouyer**, âgé d'environ six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : Hubert Rouyer, N Guillery, Grand Demange, vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent trente-quatre, le douze du mois de janvier, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin**, de cette paroisse, âgé d'environ deux mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt janvier, est décédée en cette paroisse **Anne Gaudé**, âgée d'environ deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : J Gaudé, Grand Demange, vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-six janvier, est décédée en cette paroisse **Nicole Manillon**, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir été confessée et reçu l'extrême

onction mais non le saint viatique à cause d'un vomissement (une phrase est illisible tant l'encre est passée ; elle signifie probablement que la personne est décédée seule) ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Rouyer, Jean Richier

L'an mil sept cent trente-quatre, le même jour (26 janvier), est décédée en cette paroisse **Barbe Laumonier**, âgée d'environ soixante et treize ans, après avoir été confessée, avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; a été inhumée dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Regnault, C Renault, P Brenel, J Regnault, E Arragon curé

(Page 259, 130^{ème} feuillet, 131/163)

Livre des baptêmes et mariages qui se feront dans l'église de Graffigny Chemin pour l'année 1732 et

(En marge : « 1732 et 1733 »)

L'an mil sept cent trente-deux, le quinze du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le dimanche de l'octave de la Nativité huit (ou trente ?) décembre, le dimanche suivant jour des (mot illisible) et le dimanche de l'octave entre **Charles Collot**, fils de **Nicolas Collot** et de **Jeanne Richier** de cette paroisse, et **Magdeleine Gillot**, fille de **François Gillot** et de **Magdeleine Duhay**, tous deux de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Alexis Burel, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Nicolas Collot, C Collot, J Gillot, N Gillot, Jos Gillot, Burel prêtre

(Page 260, 132/163)

Marie Anne, fille légitime de **François Richier** est **Marguerite Marchal** est née et baptisée le seize du mois de janvier (1732) ; elle a eu pour parrain François Guenaut et pour marraine Marie Anne Richier, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Guenaut, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le dix-neuf janvier, **Antoine Lemaitre**, fils de **François Lemaitre** et de **Pierrette Legros** de la paroisse de Vrécourt, et **Elisabeth Mercier**, fille de **Jean Mercier** et d'**Elisabeth Pissotte**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, maître Alexis Burel, prêtre vicaire de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Pissotte, FL Maitre, J Mercier, M Mercier, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le vingt-six du mois de janvier, **Antoine Chevallier**, fils de **Servais Chevallier** et e **Louise Adain**, de cette paroisse, et **Marie Bonhomme**, fille de **Claude Bonhomme** et d'**Anne Martin**, aussi de (Page 261, 131^{ème} feuillet, 132/163) cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que

faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, maître Alexis Burel, prêtre vicaire de ce lieu en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Chevallier, Marie Bonhomme, Joseph Rouyer, Servais Chevallier, J Martin, C Bonhomme, A Tué, Burel prêtre

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Michaut** et de **Marianne Thué**, est né et baptisé le vingt-huit du mois de janvier (1732), il a eu pour parrain Jean Mercier et pour marraine Marie Quentin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le vingt-neuf du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, sa voir le premier le dimanche jour de l'Epiphanie, le second le dimanche de (mot illisible) de ladite Epiphanie, et le troisième le dimanche (mot illisible) après l'Epiphanie ; entre **Joseph Quentin**, fils de **Nicolas Quentin** et de **Catherine Lienard**, ses père et mère d'une part, et **Anne Vigneron**, veuve de **Claude Michaut**, fille de **Pierre Vigneron** et de **Marie Miton**, ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Alexis Burel, prêtre vicaire de ladite paroisse (Page 262, 133/163) ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec es cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Lienard, Quentin, J Brachard, C Lienard, S Vigneron, J Brachard, H Quentin, Burel prêtre vic

L'an mil sept cent trente-deux, le cinquième jour du mois de février, après avoir publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le deuxième dimanche après les Rois vingt du mois de janvier, le dimanche suivant et le dimanche lendemain de la Purification, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, entre **Antoine Lemaitre**, fils des défunts **François Lemaitre** et **Etiennette Legros**, de la paroisse de Vrécourt, et **Elisabeth Mercier**, fille des défunts **Jean Mercier** et **Elisabeth Pissotte**, de cette paroisse, et pareilles publications ont été faites à Vrécourt, je soussigné Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des soussignés.

Ont signé : J Mercier, F Pissotte, Jean Legros, FL Maitre, E Arragon curé

(Page 263, 132^{ème} feuillet, 133/163)

L'an mil sept cent trente-deux, le cinquième du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, le premier dimanche après les Rois, le second dimanche suivant et le dimanche lendemain de la purification entre **Joseph Renaut**, fils de **Joseph Renaut** et de **Barbe Quentin**, et **Barbe Husson**, fille de **François Husson** et de **Barbe Chevallier**, de cette paroisse, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné Me Alexis Burel, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des soussignés.

Ont signé : J Regnault, A Tué, M Regnaut, Servais Chevallier, Léopold le Chene, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le septième du mois de février, **Nicolas Neveu**, fils de défunt **Hubert Neveu** et de **Louise Gaouil** (?), de la paroisse d'Urville d'une part et **Marie Verlete**,

filles de défunt **Sébastien Verlete** et **d'Anne Marchal** ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Alexis Burel, prêtre vicaire de ce lieu, en présence des soussignés.

Ont signé : D Vaouilimplain (?), N Neuneure (?) (une signature illisible), Burel prêtre

(Page 264, 134/163)

L'an mil sept cent trente-deux, le douze du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le troisième dimanche après l'Épiphanie vingt-sept du mois de janvier, le second le quatrième dimanche après ladite Épiphanie troisième février et le troisième le dimanche de la Septuagésime, le dix du mois de février, entre **Antoine Chevallier** fils de **Servais Chevallier** et de **Louise Adaim** ses père et mère d'une part, et **Marie Bonhomme**, fille de défunt **Claude Bonhomme** et **d'Anne Martin**, ses père et mère d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni qu'il s'y soit trouvé aucun autre empêchement légitime entre eux que celui de consanguinité sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Évêque de Toul pour le quatrième degré le dernier du mois de janvier, laquelle a été par eux exhibée et dont l'exposé a été bien et dûment vérifié par mon dit Seigneur, je, Alexis Burel, prêtre vicaire de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Chevallier, Marie Bonhomme, A tué, Joseph Rouyer, Servais Chevallier, C Bonhomme, Jean Chevallier, Burel prêtre

(Page 265, 133^{ème} feuillet, 134/163)

François, fils légitime de **Nicolas Mouzon** et de **Marie Martin** est né et baptisé le dix-neuf du mois de février mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain François Diez et pour marraine Anne Richier, de cette paroisse, qui ont déclaré ne savoir signer. Le père ayant répondu avec son fils a signé avec nous.

Ont signé : F Diez, Burel prêtre

L'an mil sept cent trente-deux, le vingt-cinq du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche de la Septuagésime, le dimanche suivant et le dimanche de la quinquagésime entre **Nicolas Neveu**, fils de défunt **Hubert Neveu** et de **Louise Vaouilmeplain** (?) d'une part, et **Marie Valette**, fille de défunt **Sébastien Valette** et **d'Anne Marchal** de la paroisse d'Urville d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, et pareille publication ayant été faite à Urville suivant qu'il conste par le certificat du sieur Voindre, curé dudit lieu, en date du vingt-cinq février, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des soussignés.

Ont signé : N Neuveux (ou Neuneux ?) C Marchal, F Bonnié, N Vaillant, E Arragon curé

(Page 266, 135/163)

Nicolas, fils légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Chatillon**, (en fait **Cuny Marie**) son épouse, est né le onze d'avril mil sept cent trente-deux et a été baptisé le même jour ; il a

eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Christophe Picaudé** et d'**Anne Pissotte** est née le douze du mois d'avril mil sept cent trente-deux et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Demance, N Guillery, N Guillery père, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Louis César** et de **Marie Margueron** est née le deux du mois de mai de l'an mil sept cent trente-deux et baptisée le trois dudit mois ; elle a eu pour parrain François Perin demeurant à Damblain et pour marraine Marie Vigneron qui a signé avec nous ; le parrain a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Marie Vigneron, E Arragon curé

Marguerite Agnès, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** est née le seize du mois de mai de l'an mil sept cent trente-deux, et a été baptisée le même jour par moi, prêtre soussigné ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Damoiselle Marguerite Agnès de Mance ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, Burel prêtre

(Page 267, 134^{ème} feuillet, 135/163)

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery** de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-huitième du mois de mai de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marguerite Laurent, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Guillery père (?), N Guillery, Burel prêtre

Pierre, fils légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** est né le quatrième juin et baptisé le cinq dudit mois de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Anne Lienard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Reine, E Arragon curé

Antoine Joseph, fils légitime de **François Cartier** et de **Jeanne Ozenne** est né le onze du mois de juin mil sept cent trente-deux et baptisé le douze dudit mois ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin, notaire à Graffigny, et pour marraine Anne Bonhomme qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain ayant signé avec nous.

Ont signé : Quentin (notaire), Burel prêtre

(Page 268, 136/163)

Marguerite, fille légitime de **Charles Collot** et de **Magdeleine Gillot** est né le dernier jour d'août mil sept cent trente-deux et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Gillot et pour marraine Marguerite Collot ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Gillot, Burel prêtre

(Page 269, 135^{ème} feuille, 136/163)

Nicolas, fils légitime de **Joseph Vigneron** et d'**Anne Bailly** est né et baptisé le vingt-neuf du mois de juin de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Vigneron qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Guillery, Marie Vigneron, N Guillery père, Burel prêtre

Marguerite, fille légitime de **François Gillot** et de **Jeanne Desgranges** est née le quatrième du mois d'août et baptisée le cinq dudit mois (1732) ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Richier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, Marguerite Richier, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Picaudé** (l'épouse est nommée **Ravillon** par ailleurs) est né le sept du mois d'août de l'an mil sept cent trente-deux et a été baptisé le huit dudit mois ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Jeanne Collin ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, Burel curé

Renvoyé au dos de la page dernière (cette mention concerne l'acte de baptême de Marguerite Collot du 31 août 1732 mentionné ci-dessus)

(Page 270, 137/163)

Anne, fille légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard** son épouse est née le sept (le mois manque ainsi que l'année ; compte tenu du contexte, il s'agit du mois de septembre 1732) ; elle a eu pour parrain Nicolas Gaudé et pour marraine Anne Ganard ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Gaudé, Burel prêtre

Marie Anne, fille légitime de **François Diez** et de **Barbe Martin** est née et baptisée le neuf septembre de l'an mil sept cent trente-deux ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph Quentin notaire de SAR et pour marraine noble Damoiselle Marie Anne de Mance ; lesquels ont signé.

Ont signé : Quentin, Marie Anne Demance,

L'an mil sept cent trente-deux, le dix-sept du mois de septembre, **Pierre Maitre**, fils de **Claude Maitre** et de **Bénigne Riot** (?) de cette paroisse, et **Anne Lienard**, fille de **Nicolas Lienard** et d'**Anne Picaudé** ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Alexis Burel, prêtre vicaire de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : C Lienard, Claude Maitre, J Lienard, P Cybillon, Nicolas Picaudé, N Quentin, Pierre Maitre, Burel prêtre

(Page 271, 136^{ème} feuillet, 137/63)

Nicolas, fils légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** est né le cinq du mois d'octobre et baptisé le six dudit de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Jeanne Laurent qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne Laurent, N Guillery, E Arragon curé

Christophe, fils légitime de **Nicolas Quentin** et de **Marie Poirson** son épouse est né et a été baptisé le douze octobre de l'année mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et (pour marraine) Marguerite Marchal, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-deux, le quinze du mois d'octobre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche après la Pentecôte, le dimanche suivant et le dix-neuf dimanche après la Pentecôte entre **Pierre Maitre**, fils de **Claude Maitre** et **Bénigne Riot** de cette paroisse d'une part, et **Anne Lienard**, fille de **Nicolas Liénard** et **d'Anne Picaudé** d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Liénard, Pierre Maitre, C Liénard, P Cybillot, Claude Maitre, J Maitre, E Arragon curé

(Page 272, 138/163)

Elophe, fils légitime de **Christophe Collin** et de **Barbe Picaudé** (l'épouse de C Collin se nomme **Anne Diez**) est né le vingt-six d'octobre et baptisé le même jour de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Elophe Cuny et pour marraine Barbe Pissotte qui ont déclaré ne savoir signer.

(Aucune signature)

Anne, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** est née le vingt-cinq du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-deux et a été baptisée le vingt-six dudit mois ; elle a eu pour parrain François Thué et pour marraine Gabrielle (un blanc) ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Tué, A Bogard, administrateur de Graffigny

Antoine Joseph, fils légitime **d'Elophe Renaut** et de **Catherine** (un blanc : l'épouse se nomme **Triejard** ou **Trichard**) est né et baptisé le vingt-sept de novembre mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain le sieur Antoine Joseph Quentin notaire et (pour marraine) Damoiselle Maguerite (?) de Mance, lesquels ont signé ; le parrain a signé seulement.

Ont signé : Quentin (notaire) A Bogard administrateur de Graffigny

(Page 273, 137^{ème} feuillet, 138/163)

Nicolas, fils légitime de **Jean Vigneron** et **d'Elisabeth** (un blanc : c'est le troisième acte de baptême qui ignore le nom de l'épouse de Jean Vigneron !) est né et baptisé le vingt-neuf du

mois de novembre de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Vigneron qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Guillery, Marie Vigneron, Burel prêtre

Barbe, fille légitime de **d'Antoine Maitre** et **d'Elisabeth Mercier** est née le trois et baptisée le cinq du mois de décembre de l'année mil sept cent trente-deux ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Barbe Rouyer qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : A Bogard, administrateur de Graffigny

Charles, fils légitime de **Dieudonné Michel**, régent d'école à Graffigny et de **Claire Quentin** son épouse est né le sept du mois de décembre et baptisé le huit dudit mois de l'année mil sept cent trente-deux, il a eu pour parrain Ignace Michel son oncle demeurant à Vrécourt et pour marraine Damoiselle Marguerite de Mance ; le parrain a signé, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel, A Bogard administrateur de Graffigny

Dominique, fils légitime de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collot** est né le vingt et un et baptisé le même jour du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Dominique (?) Ozenne et pour marraine Marguerite Caillet, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Lesage (?), Marguerite Caillet, A Bogard prêtre

(Page 274, 139/163)

Charles, fils légitime de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** est né le vingt-quatre du mois de décembre et baptisé le 25 du même mois de l'année mil sept cent trente-deux ; il a eu pour parrain Charles Brachard et pour marraine Agnès Gillot ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Lesage, C Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le onze janvier, **Louis Jolly**, fils de défunt **Louis Jolly** et de **Nicole Pain** de la paroisse de Soulaucourt d'une part et **Gabrielle Chevallier**, fille de défunt **Joseph Chevallier** et de **Claudette Maladier**, ses père et mère de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, loesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé dudit lieu en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Louis, E Soyer, F Collot, A Bogard vic de Graffigny, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Quentin** et **d'Anne Vigneron** est née le quatorze du mois de janvier de l'année mil sept cent trente-trois et baptisée le quinze du même mois ; elle a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Elisabeth Vigneron, paroissiens de ce lieu, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Martin, A Bogard vicaire de Graffigny

(Page 275, 138^{ème} feuillet, 139/163)

Le seize janvier mil sept cent trente-trois, a été passé acte aux Demoiselles de Mance de poser un banc auprès de la chapelle du St Rosaire et de la grande allée de l'église de Graffigny moyennant la somme de dix francs barrois que les Demoiselles ont délivré aux marguilliers François Dié et François Verdet, pour en jouir leur vie naturelle durant à Graffigny les jours et ans avant dits.

Ont signé : E Verdet, E Arragon, Marianne de Lescarnelot

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-quatre du mois de janvier, **François Quentin**, fils de défunt **Jean Quentin** et de **Cécile Collin** de cette paroisse, et **Marguerite Martin**, fille des défunts **Nicolas Martin** et **Claudette le Bœuf**, aussi de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, curé de ce lieu, en présence des parents et témoins soussignés avec le fiancé et nous ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Quentin, Jean Quentin, Nicolas Picaudé, J Quentin, J Martin, C Bonhomme, E Arragon curé

(Page 276, 140/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le dix du mois de février, après avoir ci-devant publié aux prônes des messes paroissiales trois bans, savoir le dimanche après les Rois, le dimanche de la Septuagésime et le dimanche suivant de la septuagésime entre **François Quentin**, fils de **Jean Quentin** et de défunte **Cécile Collin** d'une part, et **Marguerite Martin**, fille de défunt **Nicolas Martin** et de **Claudette le Bœuf**, tous de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, maître Antoine Bogard, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de ses parents et témoins qui ont signé avec moi et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Quentin, Quentin, Nicolas Picaudé, C Bonhomme, J Quentin, N Quentin, J Martin, C Quentin, A Bogard vic de Graffigny

Claude, fils légitime de **Nicolas Douel** et de **Thérèse Thiébaud** est né le treize du mois d'août et baptisé le même jour de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Anne Douel ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Vaillant, E Arragon curé

(Page 277, 139^{ème} feuillet, 140/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-huit du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche après les Rois, le second et le troisième dimanche suivant, entre **Louis Joly**, fils du défunt **Louis Joly** et de **Nicole Pain**, de la paroisse de Soulaucourt d'une part et **Gabrielle Chevallier**, fille du défunt **Joseph Chevallier** et de **Claudette Maladier**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise, en présence des parents et témoins qui ont

signé avec moi et le fiancé, la mariée ayant déclaré ne savoir signer ; et pareilles publications ayant été faites à Soulaucourt, ce qui est vérifié par le certificat qu'en a donné Me Berthaud, curé de Soulaucourt

Ont signé : Louis Joli, J Marchal, F Collot, J Regnaut, E Renaud, E Soyer, E Arragon curé

Claude, fils légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier**, est né le vingt-sept et baptisé le vingt-huit du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Anne Magdelaine. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Vaillant, A Bogard, vic de Graffigny

(Page 278, 141/163)

Jeanne, fille légitime de **François Desgranges** et de **Magdeleine Laumont**, ses père et mère, est née le vingt-huit du mois de janvier et baptisée le vingt-neuf du même mois de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Jeanne Laurent, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marchal, Jeanne Laurent, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le dernier jour du mois de janvier, **François Barbé**, fils de feu **François Barbé** et de **Marguerite Bonnié**, paroissiens de Chaumont la Ville, et **Cécile Quentin**, fille de feu **Jean Quentin** et de **Barbe Gillot**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et ledit fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Marchal, C Marchal, F Barbée, C Quentin, C Auboy (?), F Bonnié, Jos Gillot, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime d'**Hubert Royer** et d'**Anne Chevallier** est né et baptisé le neuf du mois de février de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Vigneron, lesquels ont signé.

Ont signé : N Guillery, Marie Vigneron A Bogard vic de Graffigny

Le susdit mariage est à la 18^{ème} page

(Page 279, 140^{ème} feuillet, 141/163)

Marguerite, fille légitime de **Christophe Bonhomme** et d'**Elisabeth Thiébaud** (nommée **Collin**) est née et baptisée le quatorze du mois de février mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Bonhomme qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Bonhomme, N Mouzon, E Arragon curé

Barbe, fille légitime d'**Antoine Tué** et de **Barbe Naudin** est née le quatorze et baptisée le quinze du mois de février de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Barbe Vidrienne ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Cuny, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le seize du mois de février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche premier février, le jour de la purification second dudit mois et le dimanche suivant entre **François Barbé**, fils de feu **François Barbé** et de **Marguerite Bonnie**, paroissiens de Chaumont la Ville d'une part, et **Cécile Quentin**, fille de défunt **Jean Quentin** et de **Barbe Gillot** d'autre part, paroissiens de ce lieu, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi et le marié ; et pareilles publications ont été faites à Chaumont la Ville, ce qui est certifié par la lettre qu'en a donné Mr Lucot, curé dudit Chaumont la Ville.

Ont signé : F Barbée, Jos Gillot, J Quentin, C Quentin, C Marchal, C Auboy, E Arragon curé

(Page 280, 142/163)

Jean, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Tué** est né le vingt-deux et baptisé le même jour du mois de mars de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Pierre Mercier et pour marraine Marie Gongniet (?) de la paroisse de Mattaincourt ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Mercier, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime **d'Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** est né et baptisé le vingt-sept du mois de mars de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Anne Bonhomme ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Guillery, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **François Quentin** et **d'Anne Millot** est né et baptisé le quatorze du mois d'avril de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Joseph Marchal et pour marraine Marguerite Laurent ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marchal, A Bogard, vic de Graffigny

Barbe, fille légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est née le septième du mois de mai de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Barbe Reine de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Quentin, E Arragon curé

(Page 281, 141^{ème} feuillet, 142/163)

Marguerite, fille légitime de **Joseph Gillot** et de **Cécile Quentin**, de cette paroisse est née et baptisée le quatorze du mois de juin mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Marguerite Marchal, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, E Arragon curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie Marchaudot**, (en fait **Rouyer**) de cette paroisse, est né le vingt-deux du mois de juin de l'an mil sept cent trente-trois et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Anne Rouyer, demeurant à Suriauville, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Jean-Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** est né et baptisé le vingt-cinq du mois de juin mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Jean Rouyer et pour marraine Jeanne le Bœuf, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne le Bœuf, J Rouyer, E Arragon curé

Jean François, fils légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** est né et baptisé le sept du mois d'août mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Marie Vigneron, paroissiens de ce lieu qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, Pissotte, A Bogard, vic de Graffigny

Jean, fils légitime de **Louis Joly** et de **Gabrielle Chevallier** est né le vingt-deux juillet de l'an mil sept cent trente-trois et baptisé le même jour par la sage-femme Catherine Lienard, paroissienne de ce lieu, à cause du danger de mort dans lequel il s'est trouvé et les prières exorcismes, onctions et cérémonies de baptême ont été faites le vingt-trois dudit mois de ladite année ; il a eu pour parrain Jean Marchal le père et pour marraine Anne Vigneron ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Marchal, A Bogard vic de Graffigny

(Page 282, 143/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le vingt-cinq juillet, **Pierre Noël**, demeurant à Bourmont, et **Magdeleine Prenot** (?) veuve de **Nicolas Chevallier** de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; les quelles promesses ont été reçues et bénies par moi, me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Rouyer (?), N Pouiot, F Collot, E Arragon curé

Christophe Nicolas, fils légitime de **Hilaire Collin** et de **Gabrielle Thuné** (nommée **Chanée** par ailleurs) de cette paroisse, est né le vingt-cinq du mois de juillet de l'an mil sept cent trente-trois et baptisé le vingt-six dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Gaudé et pour marraine Marie Mathieu de la paroisse de Gonaincourt, qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-trois, le quatre du mois d'août, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale ledit dimanche après la Pentecôte premier août, entre **Pierre Noël**, paroissien de Bourmont, et **Magdeleine Penot** (?) veuve de Nicolas Chevallier sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, en conséquence des deux autres bans accordés par Monseigneur l'Official de Toul le dernier juillet même année, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai accordé la bénédiction

nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins soussignés avec nous, et pareille publication a été faite à Bourmont, ce qui a été assuré par le certificat du sieur Tournay, curé de Bourmont en date du 4^{ème} août de la même année.

Ont signé : Pierre Nouel, F Perin (?), (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 283, 142^{ème} feuillet, 143/163)

Registre des baptêmes et des mariages de l'an mil sept cent trente-trois à commencer du premier septembre mil sept cent trente-trois pour la paroisse de Graffigny

Marguerite, fille légitime de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minet** son épouse, demeurant à Chemin, est née le trente et un du mois d'août (1733) et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Richier, lesquels ont signé avec nous.

A signé : A Bogard, vic de Graffigny

L'an mil sept cent trente-trois, le troisième septembre, **Jean Paul** de Gendreville et **Catherine Thomas**, fille majeure de **Jacques Thomas** et **d'Anne Mail..** (Bord de page écorné), tous deux morts, originaire de la paroisse de Lan... (Bord de page écoré) –Ville, à présent domicilié en cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de s'épouser dans quarante jours au plus tard, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par nous, Etienne Arragon, prêtre curé dudit lieu soussigné avec les parents et témoins qui ont signé ainsi que le fiancé, la fiancée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : N Guillot (?), François Fallot, Nicolas Poillo.. (Bord de page), E Arragon curé

(Page 284, 144/163)

L'an mil sept cent trente-trois, le quinze du mois de septembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le dimanche quinze après la Pentecôte six septembre, le jour de la Nativité et le dimanche suivant entre **Jean Pau** paroissien de Gendreville d'une part, et **Catherine Thomas**, fille des défunts **Jacques Thomas** et **Anne Maillard**, originaires de la paroisse de Landaville, domiciliés en cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, et pareille publication ayant été faite à Gendreville et à Landaville, comme il conste par les certificats des sieurs Chevallier et Bijon, curés desdits lieux, en date du quatorze du courant, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites de notre Mère Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la mariée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Nicolas Pillot, Leserge (?), Jean Paule, N Vuillot, François Fallot, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Nicolas Simon** et de **Marie Chané**, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Jean Simon et pour marraine Elisabeth Diez, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Simon, A Bogard vic de Graffigny

(Page 285, 143^{ème} feuillet, 144/163)

Jeanne, fille légitime de **François Cartier** et de **Jeanne Ozenne** est née le dix-sept et baptisée le dix-huit du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Nicolas Cartier et pour marraine Jeanne Renaut ; le parrain a signé, la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Nicolas Cartier, E Arragon curé

François, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** est né et baptisé le vingt-trois du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Jeanne Laurent, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : François Quentin, Jeanne Laurent, J Ervand Demenge vicaire à Graffigny

Claude, fille légitime de **Jacques Bajet** et de **Marguerite Gérard** est né et baptisé le vingt-septième du mois d'octobre de l'an mils ept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Claude Laurent et pour marraine Anne Marchal ; le parrain a signé et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Claude Laurent, E Arragon curé

(Page 286, 145/163)

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Baptiste Diez** et **d'Anne Mercier** est né et baptisé le seize du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain François Diez et pour marraine Barbe Pissotte, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Diez, E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime de **Pierre Maître** et **Barbe Lienard** est née et baptisée le vingt-sixième du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Claude Maitre et pour marraine Magdeleine Lienard qui a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Claude Maitre, J Grand Demenge vicaire à Graffigny

Barbe, fille légitime de **François Collot** et **d'Anne Chevallier** est née le vingt-huit de novembre mil sept cent trente-trois et baptisée le vingt-neuf dudit mois ; elle a eu pour parrain Edme Magdelaine et pour marraine Barbe Cuny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Louis César** et de **Marie Bourdot** (nommée en fait **Margueron**) est née et baptisée le quinze du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain le sieur Charles Maurice François Xavier Petey, (un mot illisible) résidant à Graffigny et pour marraine Marie Thiebaut de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : CMFX Petey, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

(Page 287, 144^{ème} feuillet, 145/163)

Jeanne, fille légitime **d'Hilaire Picaudé** et de **Barbe Rozier** est née le dix-sept et baptisée le dix-huit du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Nicolas

Rouyer et pour marraine Jeanne Picaudé ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Rouyer, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

François, fils légitime de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** est né le vingt du mois de décembre et baptisé le vingt et un, de l'an mil sept cent trente-trois ; il a eu pour parrain Charles Marchal et pour marraine Marie Quentin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Marchal, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

Anne, fille légitime de **François Verdet** et **d'Anne Marchal**, paroissiens de ce lieu, est née et baptisée le vingt-trois du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-trois ; elle a eu pour parrain Martin Vriot de Chaumont la Ville et pour marraine Anne Vigneron ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Heurion, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

(A noter l'erreur concernant le nom du parrain)

(Page 288, 146/163)

Jeanne, fille légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyart** de cette paroisse, est née le quatre du mois de janvier et baptisée le même jour de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Anne Hyart, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer, le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Vaillant, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

Anne, fille légitime de **François Maitre** et **d'Elisabeth Rouyer** (prénommée **Barbe** par ailleurs) son épouse est née et a été baptisée le dix janvier mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Hubert le Maitre de la paroisse de Vrécourt et pour marraine Marianne Rouyer de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : J Grand Demenge vicaire de Graffigny

Françoise, fille légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin**, de cette paroisse, est née et baptisée le dix du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Pierre Caillet et pour marraine Françoise Pissotte ; le parrain a signé et la marraine a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : P Caillet, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

(Page 289, 145^{ème} feuillet, 146/163)

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Margueron** et **d'Anne Guichard**, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-neuf du mois de janvier mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Marie Brachard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Cuny, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Gabriel Renaut** et **d'Elisabeth Brenel** est née le cinq et baptisée le six du mois de février de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Marguerite le Bœuf ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Marchal, J Grand Demenge vicaire

Jean, fils légitime de **Nicolas Picaudé** et de **Catherine Guillery** est né le six de février et baptisé le sept du même mois de l'an mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Jeanne le Bœuf, lesquels ont signé.

Ont signé : J Picaudé, Jeanne le Bœuf, J Grand Demenge vicaire

Elisabeth, fille légitime de **Charles Collot** et de **Magdeleine Gillot** est née le sept du mois de février et baptisée le huit de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Joseph Gillot et pour marraine Elisabeth Diez ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, J Grand Demenge vicaire

(Page 290, 147/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt du mois de février, **Nicolas Donnel**, veuf d'**Anne Roussel** de la paroisse de Vrécourt et **Barbe Desgranges**, fille de défunt **Balthasar Desgranges** et de **Claudette Godart**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N D, N Pissotte, D B, F Gillot, J Grand Demenge vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent trente-quatre, le premier mars, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le dimanche de la septuagésime vingt et un du mois de février, le jour de la Saint Mathieu (?) vingt-quatre du présent mois et le dimanche de la sexagésime, vingt-huit du même mois, entre **Nicolas Donnel**, veuf **d'Anne Roussel** de la paroisse de Vrécourt et **Barbe Desgranges**, fille de défunt **Balthasar Desgranges** et de **Claudette Godart**, de cette paroisse, et pareille publication a été faite à Vrécourt comme il conste par le certificat du sieur Ponatin (?) curé dudit Vrécourt, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : N D, N Pissotte, F Gillot, D R, J Grand Demenge vicaire

(Page 291, 146^{ème} feuillet, 147/163)

Marcel, fils légitime de **Nicolas Quentin**, chirurgien (?) et de Delle **Marguerite Georges** est née et baptisée le quatre du mois de mars de l'an mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain le sieur Marcel de Montcourt, écuyer, et damoiselle Elisabeth de Sarazin de Germainvillier demeurant à Graffigny pour marraine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Catherine de Sarazin, de Vernerey de Moncourt, E Arragon curé

Michel, fils légitime **d'Antoine Maitre** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse est née et baptisée le six du mois de mars de l'an mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Anne Maitre, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Jean Michaux** et de **Marie Anne Thué**, est née et baptisée le trente et un du mois de mars de l'an mil sept cent trente-quatre, elle a eu pour parrain Joseph Gillot et pour marraine Marie Vigneron, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, Joseph Gillot, E Arragon curé

(Page 292, 148/163)

Jeanne, fille légitime de **François Quentin** et de **Marguerite Martin** est née et baptisée le dix-sept du mois d'avril de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Jeanne le Bœuf lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Quentin, Jeanne le Bœuf, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Christophe Picaudé** et **d'Anne Pissotte** son épouse est née et a été baptisée le dix-huit d'avril de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Anne Vigneron, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Vaillant, E Arragon curé

Christophe, fils légitime de **Nicolas Quentin** et de **Marie Poirson** est né le neuf du mois de mai de l'an mil sept cent trente quatre et baptisé le neuf dudit mois ; il a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marie Vigneron, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Rouyer, Marie Vigneron, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** est née le vingt-sept du mois de mai et baptisée le vingt-huit du même mois de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Charles Brachard et pour marraine Jeanne Soyer ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Brachard, J Grand Demenge vic

(Page 293, 147^{ème} feuillet, 148/163)

Marie, fille légitime de **François Mahalin** et de **Catherine Desgranges** est née le second du mois de juin et baptisé le trois (de l'an) mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Marie Mouzon ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Reine, J Grand Demenge

François, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse, est né et baptisé le vingt-cinq du mois de juin mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Delle Marie Bourgon épouse du sieur Joseph Quentin notaire, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, Marie Bourgon, J Grand Demenge

Charles Henry, fils légitime de Messire **Gabriel de Thumery**, écuyer, et de Dame **Marie Thérèse Desmarques** est né le vingt-six et a été baptisé le vingt-sept juin mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain Messire Charles Henry de Thumery, écuyer, seigneur de Villacourt et Soulaucourt représenté par Messire Jean Baptiste de Thumery de Soulaucourt et pour marraine Dame de Favin, épouse de Messire de Faily, Dame représentée par Damoiselle Marguerite de Mance, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : de Thumery de Soulaucourt, E Arragon curé

(Page 294, 149/163)

Joseph, fils légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard** son épouse est née et baptisée le vingt-sept du mois de juin mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain Joseph Bonhomme et pour marraine Marie Quentin ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : (?) Bonhom ; J Grand Demenge

François, fils légitime de **François Barbier** et de **Marie Didier** est née et baptisée le vingt-neuf du mois de juin mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Elisabeth Diez ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Quentin, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Jean Vigneron** et d'**Elisabeth Didier** son épouse, est né et baptisé le six du mois de juillet mil sept cent trente-quatre ; il a eu pour parrain Pierre Vidrienne et pour marraine Marie Brachard qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Vidrienne, J Grand Demenge

Marguerite, fille légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse est née le neuf du mois de juillet (1734) et baptisée le dix ; elle a eu pour parrain Edme (?) Harroué et pour marraine Marguerite Richier. Le parrain a déclaré ne savoir signer et la marraine a signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Richier, J Grand Demenge

(Page 295, 148^{ème} feuillet, 149/163)

Thomas, fils légitime de **Thomas Richier** et d'**Anne Martin** son épouse est née le dix du mois d'août (1734) et baptisée le onze du même mois ; il a eu pour parrain Claude Richier et pour marraine Catherine Renaut ; le père de Claude Richier a signé pour son fils avec nous et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Jean Richier, J Grand Demenge vicair

Anne, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est née le deux et baptisée le trois du mois de septembre mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Anne Quentin ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le dix du mois d'octobre, **Claude Laumont**, fils de **Jean Laumont** et **d'Anne Claude** (?) ses père et mère, de la paroisse du Bourg Ste Marie et **Magdeleine Lienard**, fille de **Claude Lienard** et de **Gabrielle Gonin**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre et curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins et du fiancé soussignés, la fiancée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Claude Laumont, C Lienard, Joseph Rouyer, Quentin, E Arragon curé

(Page 296, 150/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-six du mois d'octobre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le seizième dimanche après la Pentecôte, le dix-septième dimanche et le dimanche suivant, entre **Claude Laumont**, fils de **Jean Laumont** et **d'Anne Claude**, paroissiens du Bourg Ste Marie d'une part, et **Magdeleine Lienard**, fille de **Claude Lienard** et de **Gabrielle Gonin**, de cette paroisse ; et pareille publication ayant été faite au Bourg Ste Marie, comme il conste par le certificat du sieur Béranger, prêtre vicaire dudit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je soussigné Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié ; la mariée a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : C Lienard, C Laumont, Pierre .. (?), Joseph Rouyer, J Liénard, JB Lomont, Quentin, J Grand Demenge vicaire

(Page 297, 149^{ème} feuillet, 150/163)

Marguerite, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** est née le quatre du mois de novembre et baptisée le même jour mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Marguerite Bonhomme, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Bonhomme, F Quantin, J Grand Demenge vicaire

François, fils légitime de **Jean Margueron** et **d'Anne Michaux** est née le quatre et baptisée le cinq du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-quatre ; elle a eu pour parrain François Thué et pour marraine Françoise Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Tué, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-quatre, le sept du mois de novembre, **Charles Camus**, fils de **Michel Camus** et de **Marguerite Marteau**, paroissiens de Soulaucourt, et **Anne Cuny**, fille du défunt **Jean Cuny** et **d'Anne Dubois**, de cette paroisse, après avoir eu le consentement dudit Michel Camus, comme il conste par la lettre du sieur Bertrand, prêtre curé dudit Soulaucourt en date du sept novembre et l'attestation en conséquence de Michel Camus frère et de Jean Nivers cousin dudit Camus, lesquels se sont portés forts pour l'absence dudit Michel Camus père, lequel a déclaré que par rapport aux grandes eaux, il ne pouvait venir signer le présent acte ; ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plus tôt que

faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et (Page 298, 151/163) bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé dudit lieu en présence des parents et témoins soussignés avec nous, le fiancé et la fiancée ont déclaré n'en voir l'usage.

Ont signé : Michel Camus, Florentin Larcher, Charles Cuny, E Arragon curé

Et depuis ledit Camus père est venu signer le présent acte le vingt-deux novembre mil sept cent trente-quatre.

A signé : Michal Camu

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-trois du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche de la dédicace, les autres les dimanches suivants, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, et pareille publication ayant été faire à Soulaucourt, suivant qu'il conste par le certificat du sieur Bertrand, curé dudit Soulaucourt.

(Ce début d'acte est ainsi arrêté et non annulé)

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-trois du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales de Soulaucourt, savoir le jour de la St Martin et les deux autres dimanches suivants entre **Charles Camus**, fils de **Michel Camus** et de **Marguerite Marteau**, paroissiens de Soulaucourt d'une part, et **Anne Cuny**, fille du défunt **Jean Cuny** et **d'Anne Dubois**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je soussigné Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des témoins soussignés avec nous ; le mari et la mariée ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel Camu, JB Gillot, B Husson

(Page 299, 150^{ème} feuillet, 151/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-six du mois de décembre, **Charles Morat**, fils de **Jean Morat** et **d'Anne Sémillard**, ses père et mère de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Françoise Pissotte**, fille de **Jean Pissotte** et de **Barbe Guillery**, de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux de Graffigny et Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Charles Mourat, Jean Mourat, F Pissotte, J Pissotte, Nicolas Picaudez, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie Rouyer** son épouse est née le six du mois de janvier et baptisée le sept du même mois de l'an mil sept cent trente cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Vigneron qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, N Guillery, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, l'onze du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir (Page 300, 152/163) le dimanche jour de St

Etienne vingt-six décembre, le dimanche suivant deux janvier et le dimanche de l'Octave des Rois, neuf dudit mois entre **Charles Mourat**, fils de **Jean Mourat** et **d'Anne Semillard**, de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Françoise Pissotte**, fille de **Jean Pissotte** et de défunte **Barbe Guillery**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareilles publications ont été faites à Vrécourt comme il conste par le certificat du sieur Poncelin curé dudit lieu (a été rayé : « le Bloeuf, vicaire ») sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je, Me Etienne Arragon, prêtre et curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Charles Mourat, Joseph Semillard, Nicolas Picaudez, J Pissotte, N Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le quinze et baptisé le seize du mois de janvier, **Jeanne**, fille légitime de **François Soyer** (prénommé **Félix** par ailleurs) et de **Jeanne Minet** son épouse, est née le quinze et baptisée le seize du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Jeanne le Bœuf qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Rouyer, Jeanne le Bœuf, J Grand Demenge vicaire

(Page 301, 151^{ème} feuillet, 152/163)

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-deux janvier, **Pierre Reine**, fils du défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon** ses père et mère d'une part, et **Catherine Rouyer**, veuve de **Nicolas Guillery**, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, maître Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu en présence des parets et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Pierre Reine, F Poirson, J Reine, Nicolas Picaudez, N Rouyer, J Quentin, Nicolas Reine, Quentin (notaire), J Grand Demenge vic

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-neuf du mois de janvier, **Claude Quentin**, fils de **Jean Quentin** et de défunte **Cécile Collin**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Marchal**, fille de **Jean Marchal** et **d'Anne Quentin** ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé dudit lieu, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Quentin, J Marchal, Quentin (notaire), J Quentin, J Marchal, N Quentin, E Arragon curé

(Page 302, 153/163)

(l'encre de cette page est particulièrement passée, ce qui gêne considérablement la lecture)

Thérèse, fille légitime de **Nicolas Douel** et de **Catherine Thiébaud** (prénommée **Thérèse** par ailleurs) est née le trente du mois de janvier et baptisée le trente et un, l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Thérèse Mercier, tous

deux de cette paroisse ; La marraine a signé avec nous et le parrain a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Thérèse Mercier, J Grand Demenge, vicaire

L'an mil sept cent trente-cinq, le (jour illisible) février, après avoir publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche trente (?) janvier de la présente année, entre **Claude Quentin**, fils de **Jean Quentin** et de **Cécile Collin** ses père et mère d'une part, et **Marguerite Marchal**, fille de **Jean Marchal** et d'**Anne Quentin** ses père et mère, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu aucune opposition ou qu'il s'y soit trouvé aucun autre empêchement légitime que celui de consanguinité au quatrième degré, (le reste est trop illisible pour être interprété : il s'agit évidemment de l'autorisation donnée par l'Ordinaire du diocèse puis de la cérémonie proprement dite : échange des consentements et bénédiction nuptiale).

Ont signé : C Quentin, Jean Quentin, Quentin, J Marchal, J Quentin, J Marchal, F Verdet, E Arragon

(Page 303, 152^{ème} feuillet, 153/163)

Registre pour les mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1734 et suivantes.

L'an mil sept cent trente quatre, le vingt-sept janvier, est décédé en cette paroisse **Pierre Vigneron**, âgé d'environ soixante-six ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église dans la place de ses ancêtres en présence des témoins qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le trois de février, est décédée en cette paroisse **Nicole Quentin**, femme de **Jean Vigneron**, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église, dans la place de ses ancêtres, en présence des témoins qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le quatre février, est décédé en cette paroisse **Nicolas Margueron**, âgé d'environ quarante-cinq ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église, en présence de ses ancêtres, en présence des témoins qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

(Page 304, 154/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le sept février, est décédée en cette paroisse **Anne Chevallier**, femme d'**Hubert Rouyer**, âgée d'environ quarante ans, après avoir été confessée et avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église dans la place de ses ancêtres en présence des soussignés avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le neuf du mois de février est décédé en cette paroisse **Nicolas Guillery**, âgé d'environ quarante ans, après avoir été confessé et reçu le saint viatique

et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église dans la place de ses ancêtres en présence des soussignés avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-trois du mois de février, est décédée en cette paroisse **Catherine Renaut**, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église à la place de ses ancêtres en présence des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : A Regnault (?), J Cornu Hilaire ..(?), J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-quatre, le cinq du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Marcel Quentin**, fils du sieur **Nicolas Quentin** et de Damoiselle **Marguerite Georges** son épouse, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous. (L'enfant est né le 4 mars 1734 ; il avait un jour)

Ont signé : Quentin, Quentin, E Arragon curé

(Page 305, 153^{ème} feuillet, 154/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le quatre avril, est décédée en cette paroisse **Jeanne Cartier**, âgée d'environ six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent trente-quatre, le dix-sept du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Jeanne Quentin**, fille de **François Quentin** et de **Marguerite Martin** ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous. (L'enfant est née le 17 avril 1734 ; elle avait donc un mois)

Ont signé : François Quentin, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-neuf du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Charlette Mahuet**, femme à **Jean Gillot**, âgée d'environ (un blanc), après avoir été confessée, reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le saint viatique à cause d'un catarrhe son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église dans la place de ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : J Gillot, B Maguet (?), J Mahuet, C Mahuet, J Grand-Demange vicaire

(Page 306, 155/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le quatre du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Jean Mathieu**, âgé d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église, dans la place de ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : F Vaillant, J Pissotte, François Didier, N Mathieu, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente quatre, le cinq juin, est décédé en cette paroisse **François Pierrot**, âgé d'environ dix-sept ans, après avoir été confessé, communié et reçu le sacrement de

l'extrême onction ; son corps a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Etienne Pierrot, François Fallot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le six du mois de juillet est décédée en cette paroisse **Marianne**, fille de **Jean Margueron** et **d'Anne Michaux**, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : Margueron, J Michaut, E Arragon curé

(Page 307, 154^{ème} feuillet, 155/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-trois du mois d'août est décédé en cette paroisse l'enfant de **Pierre Parmentier** qui a été baptisé à la maison par le sieur Nicolas Quentin, chirurgien ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés, après que Mr le curé a reçu un témoignage suffisant de son baptême. (Quelques mots rajoutés entre deux lignes sont illisibles)

Ont signé : Quentin, F Gueneau, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-cinq du mois d'août, est décédé en cette paroisse **Thomas**, fils de **Thomas Richier** et **d'Anne Martin** ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous. (L'enfant est né le 10 août 1734, il avait donc 15 jours)

Ont signé : Jean Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-trois du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin**, âgé de trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : P Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-trois du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse l'enfant de **Nicolas Gaudé** qui a été baptisé à la maison par la sage-femme ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, après que Mr le curé ait reçu un témoignage suffisant de la validité de son baptême, en présence des soussignés avec nous.

Ont signé : J Gaudé, J Grand Demenge vicaire

(Page 308, 156/163)

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt-sept du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse **Barbe Bonhomme**, âgée d'environ quarante-cinq ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Mathieu, C Bonhomme, B Maguet, N Mathieu, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-quatre, le vingt du mois de novembre, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Joseph Rouyer**, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le

cimetière de cette église en présence du père et des parents soussignés avec nous les jour et an susdits.

Ont signé : Joseph Rouyer, B Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le neuf du mois de février, est décédée en cette paroisse **Anne Gonin**, veuve de **Nicolas Ravillon**, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Rouyer, Jean Richier, Claude Laumont, N Gillot

(Page 309, 155^{ème} feuillet, 156/163)

L'an mil sept cent trente-cinq, le trente du mois d'avril est décédée en cette paroisse **Jeanne Renaut**, âgée d'environ trois semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Regnault, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le six du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Reine, Nicolas Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le quatre du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **François Diez**, âgé d'environ deux mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents soussignés avec nous.

Ont signé : F Diez, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt et un du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Pierre le Chêne**, paroissien de Nijon, âgé d'environ soixante-quatre ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Claude le Chesne, Hubert Sau.. (?), J Grand Demenge vicaire

(Page 310, 157/163) : page vierge

(Page 311, 156^{ème} feuillet, 157/163)

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-huit du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Claude Martin**, âgé d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessé, reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le saint viatique à cause des grandes faiblesses qui le prirent incontinent et qui ne l'a quitté qu'à la mort, une demi-heure après ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Claude Martin, Jean Martin, C Collin, E Arragon curé

(Remarque : cet acte daté du 28 septembre est postérieurs aux trois suivants)

L'an mil sept cent trente-cinq, le six du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Jean Renard**, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, après avoir été confessé, avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Prienne (?), F RICHARD, J Margueron, J Grand Demenge vicaire

(Page 312, 158/163)

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Michel**, fils de défunt **Christophe Bonhomme**, âgé d'environ dix ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : M. Mercier, Bonhomme

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Jean Mouzon**, âgé d'environ cinquante ans ; après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Mouzon, Félix Soyer (?)

L'an mil sept cent trente-cinq, le premier jour d'octobre, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collin** son épouse, âgée d'environ vingt-quatre heures ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-six du mois d'octobre, est décédé en cette paroisse **Florentin**, fils de **Claude Larcher**, âgé d'environ sept mois, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Florentin Larcher, E Arragon curé

(Page 313, 157^{ème} feuillet, 158/163)

L'an mil sept cent trente-cinq, l'onze du mois de novembre, est décédé en cette paroisse (un blanc) fils de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt novembre, est décédée en cette paroisse **Anne Chevallier**, femme de **François Collot**, âgée d'environ trente-six ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : F Collot, Nicolas Collot, C Collot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le huit décembre, est décédé en cette paroisse **Pierre Chevallier**, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans, après avoir été confessé, reçu l'extrême onction mais sans avoir reçu le saint viatique, parce qu'il était en délire ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Servais Chevallier, Chevallier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-six du mois de décembre, est décédé **Jean**, fils de **Laurent Thiébaud**, âgé d'environ deux mois et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : L Thiébaud, Nicolas Douel, I Thiery, E Arragon curé

(Page 314, 159/163)

L'an mil sept cent trente-six, le quinze du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Marie Miton**, veuve de **Pierre Vigneron**, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessée, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Martin, Quentin, J Vigneron, S (?) Vigneron, (une signature illisible) J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le dix-sept du mois de février, est décédée en cette paroisse **Marguerite Poirson**, femme de **Jean Picaudé** (?), âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : (?) Gaudé, J Gaudé, Antoine Caillet, F Poirson, CL Renaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le six mars, est décédée en cette paroisse **Jeanne le Bœuf**, femme de **François Pissotte**, âgée de soixante-douze ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les (Page 315, 158^{ème} feuillet, 159/163) cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Pissotte, Nicolas Millot, JP Pissotte, Nicolas Geny, Louis Guillery, P Gaberty (?), N Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le dix-sept du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Antoine Margueron**, âgé d'environ quatre-vingt-dix-huit ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique, sans avoir reçu l'extrême onction à cause qu'il est décédé subitement sans que personne l'ait vu ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des soussignés.

Ont signé : J Margueront, Pierre Thiebaut (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le deux avril, est décédé en cette paroisse un enfant de **Nicolas Quentin** et de **Jeanne Martin** son épouse, qui a été baptisé à la maison par la sage-femme en présence dudit Quentin père de l'enfant et d'Anne Martin, femme de Thomas Richier ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins

soussignés avec nous ; et ont lesdits témoins affirmé la validité de son baptême et se sont soussignés avec nous ceux qui en ont l'usage.

Ont signé : N Quentin, J Quentin, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le sept du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Thomas Richier**, âgé d'environ cinquante ans, après avoir été confessé, avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Richier, François Richier, N Quentin, N Richier, François Quentin, F Diez, J Grand Demenge vicaire

(Page 316, 160/163)

L'an mil sept cent trente-six, le trois mai est décédée en cette paroisse Damaoiselle **Elisabeth d'Aingeville**, (âgée) d'environ cinquante-six ans, laquelle est décédée subitement et sans aucune connaissance après avoir seulement reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans la chapelle du Saint Rosaire (un ajout précise : « chapelle de famille où sont enterrés ses ancêtres » ; il est rayé avec la mention marginale suivante : « la dernière ligne effacée par le curé étant pour lors comme contraire à la vérité » Signé E Arragon) avec les cérémonies accoutumées en présence de messieurs ses parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Sarazin, de Landrian (?), (4 signatures illisibles), E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le cinq mai, est décédée en cette paroisse **Marie Anne Margueron**, fille de défunt **Nicolas Margueron** âgée de trois ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Cuny, J Margueron, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le huit mai, est décédé en cette paroisse **Hubert Maitre** fils **d'Antoine Maitre**, âgé de deux mois; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, E Arragon curé

(Page 317, 159^{ème} feuillet, 160/163)

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-quatre mai, est décédé en cette paroisse **François Mercier**, fils de **Jean Mercier** et de **Jeanne Tué**, âgé d'environ quinze mois ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et du parrain soussignés avec nous.

Ont signé : F Pissotte, J Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-huit mai, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste**, fils de **Charles Moura** et de **Françoise Pissotte** son épouse, âgé d'environ trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Marchal, Charles Moura, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-huit mai, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils **d'Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier** son épouse, âgé d'environ dix-huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

A signé : J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le trente mai, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **François Marchal** et de **Catherine Desgranges** son épouse, âgé d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jos Gillot, E Arragon curé

(Page 318, 161/163)

L'an mil sept cent trente-six, le six juin, est décédée en cette paroisse **Françoise**, fille de **Jean Margueron** et **d'Anne Michaux**, âgée d'environ quatorze mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Margueront, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-cinq juin, est décédé en cette paroisse **Charles**, fils de **Nicolas Simon**, âgé d'environ trois ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Simon, J Simon, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-sept du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Jean Renard** âgé d'environ trente ans, après avoir été confessé, sans avoir reçu le viatique par défaut de connaissance ni l'extrême onction pour n'avoir été averti ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Richard, J Margueront, Jean Vidrienne, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le cinq juillet, est décédée en cette paroisse **Marie-Anne**, fille de **Jean Pissotte** et de (un blanc : la mère se prénomme **Elisabeth**) **Mathieu**, âgée d'environ douze ans, après avoir été confessée (Page 319, 160^{ème} feuillet, 161/163) et avoir reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le viatique par faute de connaissance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Pissotte, F Pissotte, Charles Moura

L'an mil sept cent trente-six, le vingt juillet, est décédée en cette paroisse **Marie Michaux**, âgée d'environ deux ans et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Michau, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le trente du mois de juillet, est décédée en cette paroisse **Cécile Duhay**, fille de **Jean Duhay** et de **Magdeleine Marchandot**, âgée d'environ douze ans,

n'ayant pu la confesser à cause qu'elle ne parlait point, et ayant reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Duhay, J Grand Demenge vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le dernier août est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Claude Geny** et de **Marguerite Gonin** son épouse, âgé d'environ sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Geny, E Arragon curé

(Page 320, 162/163)

L'an mil sept cent trente-six, le (un grand blanc) est décédée **Jeanne**, fille de **Jacques Bounier** (deux ou trois mots illisibles) et de **Marguerite Maitre**, âgée d'environ neuf mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent trente-six, le vingt septembre, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse, âgée de trois semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-quatre septembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth**, fille de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse, âgée de treize mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Marchal, Quentin

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-cinq septembre, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Christophe Picaudé** et **d'Anne Pissotte** son épouse, âgée d'environ un an et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Vaillant, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le 28 septembre, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Jean Michaux** et de **Marie Anne Tué**, âgé d'environ cinq semaines ; son corps a (Page 321, 161^{ème} feuillet, 162/163) été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : J Michaut

L'an mil sept cent trente-six, le trois du mois d'octobre, est décédée en cette paroisse **Marguerite Guenaux**, âgée d'environ dix-neuf ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Gillot, Jean Richier, F Gueneau, J Grand Demenge vic

L'an mil sept cent trente-sept, le douze du mois de février est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, âgé de huit jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le sept du mois de mars est décédé en cette paroisse **François Gillot**, âgé d'environ soixante-sept ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Gillot, N Martin, C Collot

(Page 322, 163/163)

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-trois avril, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Félix Soyer**, âgé d'environ huit ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et témoin qui ont signé avec nous.

Ont signé : Félix Soyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-cinq avril, est décédée en cette paroisse **Marie Goncourt**, femme de **Sébastien Ozaine**, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir été confessée reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : (une signature illisible), L Broquat, E Arragon curé

L'an mils sept cent trente sept, le dix-neuf mai, est décédé en cette paroisse **Charles**, fils de Messire **Charles de Vidrange**, chevalier, seigneur du fief de La Rochère, procureur général du Bassigny dans toutes les juridictions, et de Dame **Marie Magdeleine Faipoulx** (?) son épouse, âgé de huit jours ; son corps a été inhumé dans l'église de cette paroisse sous le grand crucifix de la nef, en présence de Messires les parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : de Vidrange, de Thumery, Devidrange (probablement le curé de Graffigny en début de siècle : plusieurs mots sont illisibles)

L'an mil sept cent trente-sept, le six juin, est décédé en cette paroisse (prénom illisible : il s'agit certainement de **Nicolas** né le 11/4/1732) fils de **Jean-Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** son épouse, âgé d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, J Grand Demenge vicaire

(Fin du registre E Dépôt 2960.BMS.1722-1737)

SOMMAIRE

Année	Nature des inscriptions	N° de page
1721	Naissances du 29 mai 1721 au 25 novembre 1721	5
1722	Naissances du 25 février au 6 novembre 1722	7
1721	Mariages du 12 juillet 1721 au 27 décembre 1721	10
1722	Mariages du 19 janvier au 30 juin 1722	12
1721	Décès du 11 juillet 1721 au 27 décembre 1722	15
1722	Décès du 1 janvier au 14 octobre 1722	17
1722 – 1723	Naissances du 12 novembre 1722 au 14 décembre 1723	22
1724	Naissances du 3 janvier au 19 mai 1724	26
1722	Mariages du 19 juillet 1722 au 24 novembre 1722	28
1723	Mariages du 9 janvier au 23 novembre 1723	30
1722	Décès du 23 octobre 1722 au 26 décembre 1722	33
1723	Décès du 13 janvier au 24 décembre 1723	35
1724	Décès du 5 février au 26 mars 1724	38
1724	Naissances du 22 mai 1724 au 21 octobre 1724	39
1725	Naissances du 10 janvier au 20 octobre 1725	41
1724	Mariages du 19 janvier au 26 décembre 1724	46
1725	Mariages du 9 janvier au 6 février 1725	49
1724	Décès du 9 avril 1724 au 18 décembre 1724	51
1725 - 1726	Décès du 12 janvier au 13 février 1726	54
1725 – 1726	Mariages compter du 26 novembre 1726	58
1727	Mariages du 10 janvier au 4 février 1727	61
1725 – 1726	Naissances du 25 octobre 1725 au 30 novembre 1726	62
1727	Naissances du 4 janvier au 12 juin 1727	66
1727 – 1728	Mariages du 19 mars 1727 au 26 décembre 1728	69
1726 – 1728	Décès du 21 janvier 1726 au 12 décembre 1728	75
1729	Décès du 25 janvier au 18 septembre 1729	84
1727 – 1729	Naissances du 29 juin 1727 au 26 octobre 1729	87

1730	Deux naissances en février et mars 1730	98
1728 – 1729	Mariages du 1 mai 1728 au 10 mai 1729	98
1730	Mariages du 14 janvier au 4 mai 1730	102
1729 – 1730	Naissances du 6 novembre 1729 au 30 juillet 1730	103
1731	Naissances du 15 janvier au 27 février 1731	108
1729 – 1730	Décès du 4 novembre 1729 au 31 décembre 1730	109
1731	Un décès le 21 janvier 1731	116
1731	Mariages et naissances du 6 janvier au 31 décembre 1731	116
1732	Mariages et naissances du 1 janvier au 8 janvier 1732	122
1731 - 1734	Décès du 8 Février 1731 au 26 janvier 1734	123
1732 - 1733	Naissances et mariages du 15 janvier 1732 au 23 décembre 1733	131
1734 - 1735	Naissances et mariages du 4 janvier 1734 au (?) février 1735	144
1734 - 1737	Décès du 27 janvier 1734 jusqu'au 6 juin 1737	151